

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024



# SOMMAIRE

Edito de la Présidente .....	02
▶ 2024, année noire : un Medef-NC au front	
<b>1. Le Medef-NC en première ligne pour briser le silence, alerter, agir</b>	
▶ Un engagement total pour soutenir et représenter les entreprises face à la crise .....	05
1.1 Cellules de crise et visio-conférences avec l'État : dans les coulisses d'une mobilisation sans relâche .....	05
1.2 Interventions médias : une voix forte pour un territoire en détresse .....	07
1.3 Fédérer et porter les revendications économiques .....	38
<b>2. Un dialogue social engagé au service du sauvetage des entreprises et de l'emploi</b>	
▶ L'urgence de défendre les intérêts économiques et sociaux face au chaos .....	40
2.1 Les grands dossiers de l'année : des batailles clés pour la survie économique. ....	40
2.2 Actions et partenariats avec la société civile et associative : unir les forces pour avancer .....	47
2.3 Visibilité et influence sur la scène locale et internationale : salons, événements et partenariats .....	51
<b>3. Entrepreneurs unis : Force, solidarité et résilience</b>	
▶ Un réseau soudé qui tient bon face à l'adversité .....	53
3.1 La représentativité du Medef-NC : notre mouvement est plus fort chaque année .....	53
3.2 Nouveaux adhérents 2024 : des forces vives pour contribuer à un avenir toujours incertain .....	53
3.3 Mandats et mandataires : des représentants engagés sur tous les fronts .....	56
3.4 Syndicats professionnels affiliés : des alliés stratégiques pour une représentativité renforcée .....	58
3.5 Petits-déjeuners et sondages : échanger pour mieux rebondir .....	60
3.6 Organisation interne : un Medef-NC structuré pour affronter les crises .....	62
3.7 Services aux adhérents : se serrer les coudes et avancer ensemble .....	64
3.8 Réunions rencontres et courriers officiels : faire vivre nos relations extérieures .....	67
3.9 Grands rassemblements : retrouver espoir et bâtir l'avenir .....	68



## L'EDITO DE LA PRESIDENTE

### 2024, ANNÉE NOIRE : UN MEDEF-NC AU FRONT



*2024 restera à jamais gravée dans nos mémoires.  
Une année noire, marquée par des événements d'une*

*violence inédite, qui ont profondément fragilisé notre tissu économique et social. Face à l'effondrement brutal de nombreuses entreprises, à l'insécurité, à la peur, nous n'avons eu d'autre choix que de nous tenir debout, ensemble.*

*En tant que Présidente du Medef-NC, j'ai vu l'incroyable solidarité de notre réseau, la mobilisation sans relâche de nos équipes, l'engagement de nos mandataires, la force des entrepreneurs calédoniens. Malgré la sidération, malgré la colère parfois, nous avons fait front.*

*Ce rapport est le reflet fidèle de cette mobilisation collective. Il retrace nos prises de parole, nos actions sur le terrain, les dispositifs que nous avons obtenus et les combats que nous poursuivons pour la relance. Il témoigne aussi de notre volonté de reconstruire autrement, avec résilience, intelligence et responsabilité.*

*Je tiens à saluer ici chaque adhérent, chaque partenaire, chaque salarié impliqué dans cette année de crise. Merci à vous pour votre confiance, votre exigence et votre courage.*

*Ensemble, nous avons résisté. Ensemble, nous reconstruirons.*



**MIMSY DALY**

PRÉSIDENTE DU MEDEF-NC





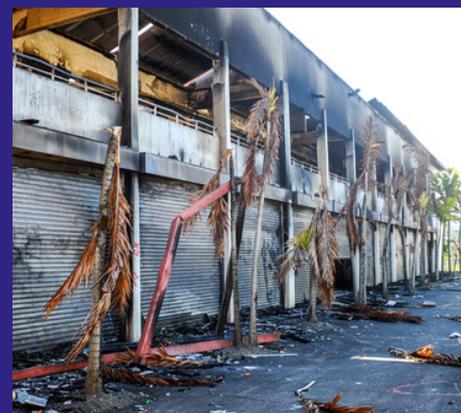


EN NOUVELLE-CALÉDONIE

**900**

**ENTREPRISES DÉTRUITES**

**L'ÉQUIVALENT DE 226 000 ENTREPRISES DANS L'HEXAGONE !**



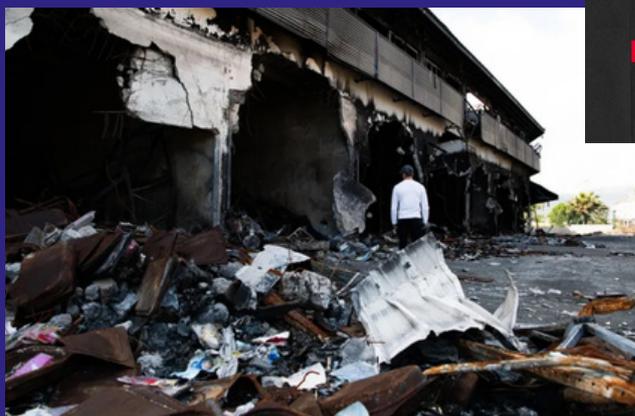
EN NOUVELLE-CALÉDONIE

**9 000**

**EMPLOIS SALARIÉS DU PRIVÉ DÉTRUITS EN 4 SEMAINES**

**L'ÉQUIVALENT DE 3 MILLIONS D'EMPLOIS DANS L'HEXAGONE !**

18/06/2024



LE GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE ESTIME LE COÛT DE LA CRISE À :

**24% du PIB**

**L'ÉQUIVALENT D'UNE CRISE à 682 Milliards d'Euros POUR L'HEXAGONE !!!**



19 ÉCOLES ET COLLÈGES ONT ÉTÉ TOTALEMENT DÉTRUITES OU GRAVEMENT DÉTÉRIORÉES EN NOUVELLE-CALÉDONIE SOIT :

**8 000 élèves déscolarisés !**

**L'ÉQUIVALENT DE : 1,6 MILLION D'ÉLÈVES (12,6% des scolaires) DANS L'HEXAGONE**



# 1. LE MEDEF-NC EN PREMIÈRE LIGNE POUR BRISER LE SILENCE, ALERTE, AGIR

*Un engagement total pour soutenir et représenter les entreprises face à la crise*

## 1.1 Cellules de crise et visio-conférences avec l'État : dans les coulisses d'une mobilisation sans relâche

À la suite des émeutes du 13 mai 2024 en Nouvelle-Calédonie, le Medef-NC s'est instantanément mobilisé pour sensibiliser l'État des conséquences économiques et sociales qui allaient résulter de cette dévastation des entreprises et des blocages dans le Grand Nouméa.

### Groupes de travail avec Bercy :

Dès le 14 mai, avec l'appui du Medef national, nous avons participé à une réunion de crise organisée à Bercy par le directeur de cabinet du ministre de l'économie. Lors de cette première rencontre, il a été décidé la création d'une task force dédiée, composée de membres de la DGFIP et du Trésor dont certains ont séjourné plusieurs mois à Nouméa afin de tenir des réunions hebdomadaires avec l'ensemble des acteurs concernés et travailler sur la mise en place d'un dispositif d'accompagnement spécifique pour les entreprises calédoniennes : aide à la trésorerie, chômage spécial exactions, dispositif de financement, etc. Il a également été décidé lors de cette première rencontre que France Assureurs participerait à ces réunions, car la problématique assurancière avait aussitôt été identifiée comme cruciale.



**Le Président du Medef national a écrit au Président de la République** pour relayer au plan national notre demande de renforcement des aides pour qu'elles répondent aux besoins critiques des entreprises calédoniennes.

Dans ce courrier, Patrick MARTIN, a déclaré s'investir personnellement dans le suivi de ce dossier afin d'accompagner du mieux possible les efforts incroyables développés par la présidente du Medef Nouvelle-Calédonie : "C'est tout le Medef que je préside qui est à ses côtés".

### Cellule de crise économie et finance :

Dès les tous premiers jours qui ont suivi le début de la crise insurrectionnelle, le Medef-NC a participé quotidiennement à cette cellule de crise regroupant le HCR, la DGFIP, certains membres du gouvernement, les responsables de différentes directions (DSF, DAE, DTEFPC ...), les forces de l'ordre et la douane.

Dans l'urgence, les premières réunions ont porté sur les réponses concrètes à apporter en terme de sécurité et d'approvisionnement. Un couvre-feu a été instauré par le Haut-Commissaire limitant la circulation des personnes et facilitant l'intervention des forces de l'Ordre pour assurer la sécurité des biens et des personnes. Même si les entreprises ont pris des mesures complémentaires pour limiter les risques de dégradation de leur outil professionnel en recourant aux services de sécurité privé, les dégâts matériels se sont très vite chiffrés à plusieurs centaines de millions CFP.



### Cellule des acteurs économiques pour informer les entrepreneurs :

Au-delà des aides financières, le support aux entreprises, tel que : les informations essentielles sur les différents dispositifs, le lien avec les assureurs et les banques, les relations avec les différentes directions du gouvernement ; a été effectué en premier lieu avec la réactivation de la cellule des acteurs dont le Medef-NC s'est fait le relais sur son site pour une actualisation quotidienne en début de crise puis de manière plus espacée par la suite. Toutes les informations via ce canal ont été compilées dans un guide complet à destination de toutes les entreprises.

## 1. LE MEDEF-NC EN PREMIÈRE LIGNE POUR BRISER LE SILENCE, ALERTER, AGIR

Ces réunions de travail se sont concrétisées par l'obtention et la mise en oeuvre de différents dispositifs :

### Fonds de soutien aux entreprises (FSE)

A l'instar des aides instaurées par l'Etat durant le COVID, le FSE a permis aux entreprises d'éviter une rapide asphyxie financière et de gagner un peu de temps.

Deux types d'aide ont été accordés au titre des mois de mai, juin, juillet et août 2024 en fonction du niveau de chiffre d'affaires réalisé et de la perte occasionnée par les émeutes. Le plafond d'indemnisation pour les TPE-PME de 360 000 CFP pour le mois de mai et 720 000 CFP pour le mois de juin a finalement fait l'objet d'une modification pour atteindre (décret du 17 juillet 2024) 1.200.000 CFP.

Les entreprises de taille plus importante ont eu la possibilité, en déposant un dossier plus complet, de demander une aide financière complémentaire pouvant aller jusqu'à 60 millions CFP.

La grande complexité des dossiers aura souvent été mise en avant par les adhérents.

### Chômage partiel et total spécifique exactions

Devant cette "crise" sans précédent, des mesures d'urgence ont été prises par le gouvernement, pour que les entreprises impactées directement et indirectement puissent bénéficier d'une prise en charge des salaires par le gouvernement à travers le dispositif de chômage partiel spécifique exactions. Les personnes ayant perdu leur emploi en situation de chômage total du fait des exactions ont pu bénéficier de cette aide. Les dispositions de la délibération n° 147 n'ont ensuite cessé d'évoluer : initialement jusqu'en décembre 2024, le dispositif du chômage partiel exactions a été prolongé et modifié. La durée du dispositif a été réduite passant de 3 mois + 3 mois à 3 mois + 2 mois (délibération n°440 du 17/09/2024) ; l'allocation réduite de 70% à 60% de la « rémunération » dans la limite de 2 SMG (Délibération n°453 du 23/12/2024 art. 3 à 5) ; et la prolongation du dispositif potentiellement jusqu'en juin 2025. Durant toute cette période, le Medef-NC a été en lien au quotidien avec la DTEFP et la CAFAT pour relayer et délivrer les informations relatives à l'application des textes et remonter les problématiques des adhérents.

### Prêt Sogefom

Le fonds de garantie SOGEFOM, géré par l'Agence Française de Développement (AFD) a été adapté pour en faciliter l'accès aux entreprises affectées et créer une source de financement facilitée. Les modifications incluent l'augmentation du plafond de délégation aux banques de 30 à 60 millions de francs CFP, la hausse de la quotité garantie de 70 à 85 % et la création de nouvelles sections dédiées à la consolidation et à la reconstruction. Ces mesures visaient à soutenir les TPE et PME dans leurs besoins de trésorerie et d'investissement post-crise. Pourtant, ce fond garanti semble avoir raté sa cible, étant donné le manque de retours positifs adressés par les adhérents alors qu'il constituait une vraie alternative de crédit.

### Obtention du report des échéances bancaires et des PGE de 3 à 6 mois

#### Suspension des échéances fiscales et sociales

Conscientes des difficultés immédiatement ressenties par les entreprises qu'elles soient impactées directement ou indirectement, les banques, ainsi que la CAFAT et la Direction des Services Fiscaux ont permis un report d'échéances, dès le mois de mai 2024, pour une période de six mois.

Malheureusement, au terme des 6 mois, les difficultés ressurgirent alors que la situation économique extrêmement difficile perdurait. De nouvelles dispositions ou report d'échéances étaient pourtant nécessaires. Le traitement au cas par cas restant souvent l'unique solution puisque les aides de l'Etat ou des Provinces furent arrêtées.



# 1. LE MEDEF-NC EN PREMIÈRE LIGNE POUR BRISER LE SILENCE, ALERTER, AGIR

## 1.2 Interventions médias : une voix forte pour un territoire en détresse

[www.medef.nc/dossiers/podcasts-medias-et-declarations-officielles-du-medef-nouvelle-caledonie-au-1er-trimestre](http://www.medef.nc/dossiers/podcasts-medias-et-declarations-officielles-du-medef-nouvelle-caledonie-au-1er-trimestre)

**Prêts garantis par l'État : trois ans supplémentaires pour rembourser**

**Avis aux entreprises rencontrant des difficultés pour rembourser leurs échéances de prêts garantis par l'État (PGE), obtenus pendant la crise Covid. Bercy leur accorde trois ans supplémentaires pour s'acquitter de leur dette.**

Alors que la Banque de France a fait état d'une flambée des défaillances d'entreprises en 2023 (-34%) et qu'une nouvelle hausse est attendue pour 2024, le ministre de l'Économie et des Finances, Bruno Le Maire, a annoncé dimanche la prolongation, jusqu'en 2026, de l'accord permettant aux entreprises de repousser, « à l'amiable », leurs échéances de prêts garantis par l'État (PGE). Ce dispositif, instauré en 2020 par Bercy, la Banque de France et la Fédération bancaire française, avait déjà été reconduit une première fois en 2023. Alors qu'il était censé s'arrêter le 31 décembre, il a finalement été prolongé en 2024.

**Restructuration des PGE**

Concrètement, il s'agit d'une procédure simplifiée permettant aux petites et moyennes entreprises (PME) en difficulté avérées de rééchelonner le règlement de leurs PGE de façon « rapide, gratuite, confidentielle », et surtout, « à l'amiable ». La procédure de restructuration financière se fait entre les entreprises et leurs créanciers bancaires, sous l'égide de la Médiation du crédit, représentée en Nouvelle-Calédonie par l'EDM.

D'après une étude publiée mi-décembre par la CPME nationale, 28% des entreprises ayant souscrit un PGE au moment du Covid rencontrent des difficultés accrues pour rembourser leur prêt, et 2% ne parviennent plus à le rembourser. À l'échelle calédonienne, aucune enquête de ce type n'a été réalisée. Mais lors des rencontres économiques du Pacifique Sud organisées par la CPME au ministère des Outre-mer, l'enjeu de l'allongement de la durée de remboursement du PGE sans dégrader la note IEDM des entreprises a été évoqué. En Nouvelle-Calédonie, « bon nombre d'entreprises sont aujourd'hui sérieusement en difficulté, note le délégué général du MEDEF NC, Cédric Favin, d'autant qu'il n'y a pas eu de vrai rebond post Covid. Certaines souhaitent étaler le durée de remboursement de leurs PGE, mais cela implique une déstabilisation de leur note IEDM, celle qui leur permet d'obtenir plus ou moins facilement des crédits. La restructuration de PGE est donc un recours à utiliser en dernière cartouche, car après elles ne peuvent plus emprunter », insiste-t-il.

Si les PGE ont permis de maintenir à flot la trésorerie d'entreprises mises à mal par la pandémie, pour certaines, affaiblies par cette crise puis par l'inflation, cela n'a pas suffi. Le délégué général du MEDEF NC est formel : « Nous avons un nombre bien plus important qu'il ne l'est d'entreprises qui nous disent être au bord du gouffre ». Les prochains mois seront donc décisifs.

Bert Ziegler

**Consequences économiques et sociales de la fermeture de KNS**

Minimy Daly, la présidente du MEDEF NC

Impression sur Jean François Bodin reçoit Minimy Daly, la présidente du MEDEF NC

**Nouvelle-Calédonie**

**Réunions à la CAFAT**

**On sait notre système de retraite particulièrement fragile, et après la CLR, on s'intéresse à la retraite CAFAT pour laquelle un cycle de réunions est organisé.**

Ce n'est pas encore la catastrophe comme pour la Caisse Locale de Retraite, mais la situation appelle à la vigilance. Il s'agit de donner le plus vite possible le plus de visibilité possible sur le ratio entre les cotisations et les pensions versées chaque mois, est particulièrement préoccupante des déficits. Celui de la retraite CAFAT est pour l'instant estimé à 5,5 milliards de francs. C'est pourquoi la CAFAT, et les organismes patronaux et syndicaux qui siègent en son conseil d'administration, organisent des réunions, notamment celle de la Commission Paritaire. Sur la base d'une étude

actuelle, un certain nombre de pistes et de perspectives sont étudiées. Il s'agit en effet de ne pas se retrouver le nez au mur et de trouver rapidement des mesures correctives, parmi lesquelles le report de l'âge légal à la retraite. Il est actuellement fixé à 62 ans et 215 années, tandis qu'en métropole la réforme des retraites a repoussé l'âge de départ à 64 ans.



**la meilleure des radios!**

**LES JEUDIS DE L'ECONOMIE RADIO RYTHME BLEU**

**Les conséquences des difficultés de la filière Nickel**

**Mise en sommeil : les réactions**

**A l'instar de Prony Resources et de la SLN, le MEDEF-nc apporte son soutien aux salariés de KNS et aux sous-traitants. Il réaffirme aussi sa position quant à la filière nickel.**

« Si l'engagement de préserver les emplois locaux sur une durée de 6 mois est à saluer, dit par ailleurs la Fédération patronale, la nécessité impérative de trouver un repreneur dans un délai très court sur un marché du nickel sinistré impose la plus grande responsabilité à toutes les parties prenantes. Compte tenu de la nécessité d'améliorer la compétitivité de la filière nickel, nous appelons à la poursuite des discussions concernant le pacte nickel et formons des vœux pour qu'un consensus rapide puisse se dégager à ce sujet. Nous n'avons plus le temps de tergiverser sur l'avenir de cette filière alors que des pistes claires d'amélioration sont d'ores et déjà connues, et que les premiers emplois sont déjà supprimés. Le MEDEF sera pleinement investi dans l'identification de solutions constructives permettant d'atténuer les effets de cette décision, notamment via sa participation au comité technique du Gouvernement ».



### Crise Nickel

#### Communiqué du MEDEF-NC du 14/02/2024 :

Le MEDEF Nouvelle-Calédonie prend acte de la décision de KNS de mettre en sommeil « à chaud » l'usine du Nord à la suite de l'annonce du retrait de Glencore du capital du métallurgiste, et l'ouverture d'une période de transition de 6 mois dans l'attente de l'identification d'un repreneur.

Cette décision aura des conséquences immédiates sur l'activité des nombreux sous-traitants dépendant de l'usine du Nord. Nous leur adressons, ainsi qu'à l'ensemble des équipes de KNS un message de solidarité et de soutien.

Si l'engagement de préserver les emplois locaux sur une durée de 6 mois est à saluer, la nécessité impérative de trouver un repreneur dans un délai très court sur un marché du nickel sinistré impose la plus grande responsabilité à toutes les parties prenantes.

Compte tenu de la nécessité d'améliorer la compétitivité de la filière nickel, nous appelons à la poursuite des discussions concernant le pacte nickel et formons des vœux pour qu'un consensus rapide puisse se dégager à ce sujet.

Nous n'avons plus le temps de tergiverser sur l'avenir de cette filière alors que des pistes claires d'amélioration sont d'ores et déjà connues, et que les premiers emplois sont déjà supprimés.

Le MEDEF sera pleinement investi dans l'identification de solutions constructives permettant d'atténuer les effets de cette décision, notamment via sa participation au comité technique du Gouvernement.

# 1. LE MEDEF-NC EN PREMIÈRE LIGNE POUR BRISER LE SILENCE, ALERTER, AGIR

## LE SMAG à hauteur du SMG

C'était une revendication pour certains, une demande pour d'autres, mais c'est fait. Le salaire minimum agricole va être aligné sur le salaire minimum du privé.

Cette nouvelle a été annoncée par le MEDEF dans un communiqué qui se dit « fier d'annoncer un accord historique pour l'alignement du Salaire Minimum Agricole sur le Salaire Minimum Garanti du secteur privé en Nouvelle-Calédonie ». La fédération patronale ajoute qu'après « plus de dix ans de discussions et de négociations entre partenaires sociaux, le MEDEF-NC est heureux d'annoncer qu'un consensus a été atteint, marquant ainsi une avancée significative dans l'histoire du salariat calédonien ». Cet accord est intervenu après de très nombreuses réunions, il a été signé par trois organisations syndicales représentatives.

### Un alignement progressif

Le SMAG sera totalement aligné sur le Salaire Minimum garanti sur une période de 3 ans jusqu'en janvier 2027. Cet étalement de quatre augmentations, souligne le MEDEF, permettra aux petites entreprises d'absorber progressivement des hausses successives de salaires à hauteur de 2,40 % en moyenne par an, et de parvenir à un alignement du SMAG sur le SMG en salaire net, représentant 9,60% de revalorisation salariale. Les partenaires sociaux ont convenu de se revoir chaque début de semestre pour faire un état des lieux de l'alignement ainsi que des valorisations du

point et des niveaux hiérarchiques s'il y a lieu. Des points de situation économique seront effectués à ces occasions ». Le MEDEF rappelle que cette demande d'alignement remonte aux 1<sup>ers</sup> accords sur la vie chère. « Le MEDEF-NC, dit le communiqué, contribue ainsi non seulement à renforcer l'attractivité du secteur agricole qui peine à attirer des ressources humaines, et particulièrement les nouvelles générations, mais aussi à soutenir les efforts des collectivités publiques pour assurer l'autonomie alimentaire de la Nouvelle-Calédonie. Le MEDEF-NC se félicite de cette avancée sociale majeure et réaffirme son engagement continu à promouvoir le développement économique et social de la Nouvelle-Calédonie ».

voir le développement économique et social de la Nouvelle-Calédonie ».



## Le salaire minimum agricole sera progressivement aligné sur le salaire minimum garanti

A.T. | Créé le 19.02.2024 à 12h05 | Mis à jour le 19.02.2024 à 12h13

Imprimer



Les emplois saisonniers dans le maréchage devraient profiter un peu plus attractifs avec cette revalorisation salariale. Photo Anthony Tégis

Le salaire minimum agricole (Smag) sera progressivement aligné sur le SMG entre 2024 et 2027, soit une augmentation totale de +9,6 %. Un "accord historique" qui vise à tenter de renforcer l'attractivité de la filière qui peine à recruter.

"C'est un accord historique et une avancée significative dans l'histoire du salariat calédonien", se félicite le MeDEF, qui vient d'annoncer que le Smag (Salaire minimum agricole) sera enfin aligné au même niveau que le SMG (salaire minimum garanti). L'aboutissement de plus de dix ans de discussions et de négociations entre les partenaires sociaux et l'organisation patronale. Trois syndicats de salariés représentatifs dont l'USTKE et la CSTC-FO ont ainsi signé cet accord.

Cet alignement ne sera en revanche pas immédiat, mais progressif sur une période de trois ans, de janvier 2024 à janvier 2027. Cet étalement, qui comprendra donc quatre augmentations successives, doit permettre aux petites entreprises d'absorber progressivement ces hausses de salaires, à hauteur de 2,4 % en moyenne par an, afin de parvenir à un alignement du Smag sur le SMG en salaire net, soit une revalorisation totale de +9,6 %.

### "Un enjeu crucial"

"Les partenaires sociaux ont convenu de se revoir chaque début de semestre pour faire un état des lieux de l'alignement ainsi que des valorisations du point et des niveaux hiérarchiques s'il y a lieu, précise le MeDEF. Cet alignement était depuis longtemps un enjeu crucial, qui témoigne de la volonté des entreprises agricoles d'améliorer le statut salarial."

L'objectif de cet accord est également de renforcer l'attractivité du secteur agricole qui peine à trouver de la main-d'œuvre, particulièrement auprès des nouvelles générations.

Pour rappel, les plus bas salaires (moins de 164 000 francs net par mois) représentent toujours un emploi calédonien sur cinq (19,8 %) en 2022.

### PODCAST MEDIA



### Radio Cocotier

Le MEDEF annonce la signature d'un accord historique qui va permettre d'aligner le Salaire Minimum Agricole sur le Salaire Minimum Garanti du secteur privé, après plus de 10 ans de discussions et de négociations entre les partenaires sociaux...



## Accord historique pour l'alignement du SMAG sur le SMG du secteur privé en Nouvelle-Calédonie

### COMMUNIQUE DE PRESSE MEDEF-NC du 19 Février 2024

Le MEDEF Nouvelle-Calédonie est fier d'annoncer un accord historique pour l'alignement du Salaire Minimum Agricole (SMAG) sur le Salaire Minimum Garanti (SMG) du secteur privé en Nouvelle-Calédonie.

Après plus de dix ans de discussions et de négociations entre partenaires sociaux, le MEDEF-NC est heureux d'annoncer qu'un consensus a été atteint, marquant ainsi une avancée significative dans l'histoire du salariat calédonien.

Les négociations, menées à travers 16 commissions mixtes paritaires, ont abouti le 28 décembre 2023 à des compromis nécessaires pour parvenir à cet accord historique.

Trois syndicats de salariés représentatifs dont l'USTKE et la CSTC-FO ont signé cet accord qui va permettre au salaire minimum agricole, d'être progressivement aligné sur le SMG du secteur privé et ce sur une période de trois ans, de janvier 2024 à janvier 2027.

Cet étalement de quatre augmentations permettra aux petites entreprises d'absorber progressivement des hausses successives de salaires à hauteur de 2,40 % en moyenne par an, et de parvenir à un alignement du SMAG sur le SMG en salaire net, représentant 9,60% de revalorisation salariale.

Les partenaires sociaux ont convenu de se revoir chaque début de semestre pour faire un état des lieux de l'alignement ainsi que des valorisations du point et des niveaux hiérarchiques s'il y a lieu. Des points de situation économique seront effectués à ces occasions.

Inscrit à l'agenda social partagé entre le CDS et le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, et remontant aux accords économiques et sociaux sur la vie chère, cet alignement salarial était depuis longtemps un enjeu crucial, qui témoigne de la volonté des entreprises agricoles d'améliorer le statut salarial ainsi que de l'engagement progressiste du MEDEF-NC en faveur de l'équité sociale.

Le MEDEF-NC contribue ainsi non seulement à renforcer l'attractivité du secteur agricole qui peine à attirer des ressources humaines, et particulièrement les nouvelles générations, mais aussi à soutenir les efforts des collectivités publiques pour assurer l'autonomie alimentaire de la Nouvelle-Calédonie.

Le MEDEF-NC se félicite de cette avancée sociale majeure et réaffirme son engagement continu à promouvoir le développement économique et social de la Nouvelle-Calédonie.

### Bertrand COURTE,

Vice-Président du MEDEF-NC et Président de la Commission permanente Relations-Sociales.

# 1. LE MEDEF-NC EN PREMIÈRE LIGNE POUR BRISER LE SILENCE, ALERTER, AGIR

## 1.2 Interventions médias : une voix forte pour un territoire en détresse

Économie

**Actu.nc**  
Vous informer sans rien cacher

### Le MEDEF-NC propose des éléments clés pour relancer l'économie calédonienne

La crise économique engendrée par la pandémie de Covid-19 a profondément affecté l'économie de la Nouvelle-Calédonie, mettant en lumière la nécessité d'une action concertée et proactive pour stimuler la reprise. Face à cette conjoncture critique, le MEDEF-NC a pris l'initiative d'élaborer un plan de relance ambitieux, en étroite collaboration avec ses adhérents. Celui-ci vise à identifier les pistes d'action prometteuses. En s'appuyant sur les contributions de ses membres, le MEDEF-NC a identifié 5 axes stratégiques majeurs et a défini 15 actions prioritaires, chacune visant à transformer en profondeur le modèle économique de la Nouvelle-Calédonie et à insuffler un nouvel élan à son développement. Le projet de plan de relance, détaillé ci-dessous, met en lumière des propositions qui peuvent rapidement être mises en œuvre pour stimuler la transition écologique, renforcer la performance économique, promouvoir le bien-être social et rationaliser la dépense publique.



La relance... un vaste chantier.

#### A- Réussir la transition écologique et énergétique

- en visant une décarbonation de l'économie (systématiser les bilans carbone dans les entreprises, réaliser la rénovation thermique des bâtiments publics et logements, investir dans des procédés industriels moins émetteurs...)
- en poursuivant le développement des énergies renouvelables (solutions de stockage sur batterie, STEP, étude de l'opportunité de développer une filière hydrogène...)
- en définissant une véritable politique agricole calédonienne (mise en œuvre d'une politique agricole territoriale favorisant des modes de cultures respectueux de l'environnement, et créer des partenariats avec les pays de la zone pour sécuriser les approvisionnements de produits alimentaires non cultivés en Nouvelle-Calédonie)

#### B- Gagner en performance et en agilité

- en favorisant l'essor d'un label Green Nickel : il valoriserait les atouts calédoniens et environnementaux du nickel calédonien destiné à la production de batteries. Une centrale pays en mix énergétique décarboné et des engins miniers plus « propres ».
- en développant les infrastructures qui soutiennent les filières porteuses d'avenir (développement des réseaux 4G et 5G pour les métiers en ayant besoin, développement de la télémédecine, IoT dans les mines, regroupement des infrastructures aéroportuaires et amélioration de la desserte, consolidation du secteur du BTP...)
- en simplifiant par la digitalisation nos administrations : plan de simplification basé sur les recommandations des basses de la simplification ; mise en place d'une cellule de coordina-

- tion inter-collectivités pour accélérer les projets ; réduction des dépenses de fonctionnement et adaptation des réglementations aux capacités des entreprises.
- en formant massivement sur les fibres porteuses : enseignement dès la primaire des connaissances en écologie et numérique ; promotion de programmes d'inclusion numérique pour les jeunes en difficulté ; mise en place de formations d'excellence et promotion de l'alternance dans les entreprises ; renforcement des échanges avec des programmes régionaux et européens.

#### C- Générer de la cohésion, du bien-être pour une meilleure qualité de vie

- en mettant en œuvre le plan de santé Do Kamo, en priorisant le système d'information de la santé (numéro d'identité unique, dossier médical partagé et télémédecine...)

#### D- Rationaliser la dépense publique

- Face au ratio dépense publique / PIB qui est passé de 53 % en 2009 à 60 % en 2019, alors que les administrations publiques sont à l'origine de 21 % du PIB en 2018, le MEDEF-NC estime qu'il est temps d'agir à travers 3 axes.
- en rationalisant les dépenses publiques de fonctionnement
    - Fusion des trop nombreux directions, agences et établissements publics.
    - Création d'un centre de gestion par niveau institutionnel (gestion transversale des RH, finances, et marchés publics par niveau institutionnel).
    - Amélioration de l'efficacité administrative en évaluant de manière systématique les politiques publiques.

- en réduisant la masse salariale (gest des recrutements, adaptation à la réalité démographique, non-remplacement d'une partie des départs...)
- en améliorant l'efficacité des dépenses d'investissement
  - Promotion de l'achat local par les collectivités pour stimuler l'économie et générer des ressources fiscales et sociales.
  - Poursuite du plan de réforme de la gestion des finances publiques pour éclairer les décisions des élus et faciliter la gestion à long terme.
- en maîtrisant les dépenses sociales
  - Pour le RUAMM : fixation des objectifs de santé et des moyens financiers clairs, maîtrise des politiques de long terme et mise en place d'un système d'information performant.
  - Pour la retraite : à la lumière des études actuarielles disponibles, adoption sans tarder des mesures assurant la pérennité du régime.
  - Pour l'assurance chômage : création d'incitations à la reprise d'emploi.
- en rationalisant la gestion des différents régimes de solidarité existants : création d'un guichet et d'un numéro uniques, ...

#### Les actions pour développer le secteur du BTP

##### Des leviers pour construire l'avenir :

- Définir un projet de construction global pays qui intégrera toutes les infrastructures durables dont la population a besoin (transport, énergie, développement urbain...) et qui accompagnera le développement d'autres secteurs comme le tourisme.
- Améliorer la politique du logement social en NC :
- Rationaliser le fonctionnement des opérateurs sociaux en mutualisant les ressources et les moyens + dynamiser la construction de logements sociaux.
- Repenser le modèle d'habitat social avec des actions programmées.
- Définir un plan pluriannuel d'investissement pour avoir une vision à plus long terme et suivre l'exécution.

##### Des leviers pour favoriser l'accès à la propriété :

- Revoir les conditions d'obtention d'un prêt à taux zéro : augmentation des différents plafonds et élargir la part PTZ dans le prêt global.
- Revoir le statut de primo-accédant pour l'obtention d'un PTZ et bénéficier de frais de notaire réduits : revenir à la version de 2016 et reconnaître qu'un primo-accédant est celui qui n'a pas été propriétaire de sa résidence principale au cours des deux dernières années.
- Modifier le montant des travaux déductibles : 10 millions de montant de travaux déductibles sur 5 ans au lieu des 2 millions actuels.

##### Des leviers pour améliorer la trésorerie des entreprises :

- Homogénéiser les délais de paiement.
- Systématiser le versement des avances et le paiement des intérêts moratoires.
- Dématiser le traitement des situations des marchés publics et respecter les délais de paiement.
- Cesser le millefeuille administratif et technique pour le suivi des chantiers.
- Arrêter les travaux en régie dans les communes et les confier aux entreprises privées.
- Étendre la garantie de paiement (article 1799-1) dans le code civil calédonien : tenir compte des impayés et retards de paiement, il est aujourd'hui nécessaire de préserver les intérêts des entreprises avec la mise en place d'outils pour limiter les risques. L'organisation patronale préconise l'extension de l'article 1799-1 du code civil, « excellent indicateur de l'activité et de la santé du maître d'ouvrage privé ».

#### E- Augmenter le taux d'emploi

Le taux d'emploi - 15-64 ans - de 58.7% (OCE 2022) est faible en Nouvelle-Calédonie comparativement à la France -68.3% (eurostat T3 2023)- et même 79.8% en Nouvelle-Zélande (OCE T3 2023). De plus, les cotisations sociales y sont élevées et représentent 15.7% du PIB (calcul MEDEF 2019) à comparer avec 14.9% pour la France (OCE 2019). Le MEDEF-NC propose donc :

- de réduire les cotisations salariales pour augmenter le pouvoir d'achat.
- de baisser une partie des cotisations patronales pour diminuer le coût du travail.

Le financement de ces baisses de cotisations peut être assuré par l'augmentation de l'activité et de la fiscalité indulte.

14 - Actu.nc - 22 février 2024

22 février 2024 - Actu.nc - 15



« AGISSONS SOLIDAIRES » ADRESSE UN ULTIMATUM AUX RESPONSABLES POLITIQUES POUR RÉAGIR FACE À LA CRISE ÉCONOMIQUE



#### Urgence relance économique, Agissons Solidaire se mobilise

Le collectif "Agissons Solidaire", qui s'est fait connaître pour son opposition à la réforme du Rasm, dénonce la crise économique en Nouvelle-Calédonie

Le collectif Agissons solidaire peut se mobiliser à vos côtés - Nouvelle-Calédonie la libre (retransmis.fr)

nouvelle calédonie

### Agissons Solidaires : l'ultimatum

27 FÉVRIER 2024 À 11:37



Océane FM du 27/02/2024

#### AGISSONS SOLIDAIRES décrète un moratoire fiscal | 27/02/2024

Communiqué et conférence de presse du 27/02/2024

Les membres du Collectif ont présenté la nouvelle feuille de route d'Agissons Solidaires ainsi que les revendications du Collectif au regard du contexte économique actuel.



La Voix Du Caillou | 28/02/2024

### Le SOS du collectif Agissons Solidaires





# 1. LE MEDEF-NC EN PREMIÈRE LIGNE POUR BRISER LE SILENCE, ALERTER, AGIR

## 1.2 Interventions médias : une voix forte pour un territoire en détresse

La Crise du BTP - Jeudi de l'économie du 21/03/2024 sur RRB



LES JEUDIS DE L'ECONOMIE  
Les difficultés du secteur du BTP

### Fiscalité : où en est-on des évolutions voulues par le gouvernement calédonien ?

politique



nouvelle calédonie

1

La direction des services fiscaux. © DNC la Sène

Partager:

**L**a réforme de la TGC et de l'impôt sur le revenu, la taxe sur les carburants pour l'équilibre tarifaire du système électrique : ces projets du gouvernement font monter la grogne d'une partie de la classe politique et des Calédoniens. Qu'est-il prévu ? Qui est concerné ?

Julie Straboni - Publié le 26 mars 2024 à 09h41

L'application de la réforme de l'impôt sur le revenu a été repoussée d'un an (pour une application début 2025). Et le texte, renvoyé en commission après une motion préjudicielle en décembre 2023. Stand-by donc, pour ce projet de loi du pays qui poursuit un triple objectif, selon le gouvernement : rétablir la justice fiscale, redonner du pouvoir d'achat et diminuer la dépense fiscale.

Prévoir de nouvelles tranches au barème, imposer les revenus de capitaux immobiliers, prolonger l'exonération des heures supplémentaires et de la prime de pouvoir d'achat : le Medef retient une hausse globale de plus de 18 % qui "aura un impact sur toutes les catégories de contribuables". Rendement escompté ? 4,2 milliards de francs par an.

### Les taxes indirectes, facteur d'inégalité



2024-03-21 Caledonia TV Agissons Solidaires mobilisation de la congrès de la Nouvelle-Calédonie

MIMSY DALY  
Présidente du MEDEF-NC

Taxe carburant : société civile et élus sous tension ; La zone VKP en péril

**L**e collectif Agissons solidaires s'est installé devant le Congrès. Parmi les projets en délibération aujourd'hui : la taxe pour l'équilibre tarifaire qui, si elle est votée, s'appliquera sur les carburants. Devant plusieurs sites de dépôt de carburants du Grand Nouméa, d'autres opposants à cette taxe sont mobilisés.

### Le Congrès examine la très controversée taxe sur l'équilibre tarifaire



Linda Saci - Publié le 21 mars 2024 à 07h51, mis à jour le 21 mars 2024 à 11h27

### [Mise à jour] Les dépôts de carburant resteront bloqués tout le week-end

Baptiste Gourret avec A.T. | Créé le 21.03.2024 à 18h03 | Mis à jour le 22.03.2024 à 18h17



Des camions bloquent les dépôts de carburants depuis ce jeudi matin en protestation à la suite sur l'équilibre tarifaire appliquée à l'essence et au gazole. Photo Nicolas Labriezon

Malgré le renvoi en commission du projet de délibération sur la taxe appliquée aux carburants, Agissons solidaires, le Syndicat des rouleurs et l'Association citoyenne de Nouvelle-Calédonie poursuivent leur mouvement ce vendredi dans l'attente du retrait du texte. Quinze stations sont réquisitionnées par le haut-commissariat pour assurer la continuité des services prioritaires.

### nouvelle calédonie 1 Portail

## Le président du gouvernement fait le point sur les réformes suite à la mobilisation d'Agissons solidaires



### Louis Mapou annonce le report de l'examen de la taxe sur le carburant en juin

A.T. | Créé le 25.03.2024 à 13h44 | Mis à jour le 25.03.2024 à 19h32



Les membres du gouvernement Yannick Simeu, Gilbert Tuxeron, Louis Mapou, Yvanx Muluwa, Adolphe Diguel et Sébastien Forest ont pris un point presse, devant près de 400 personnes à son hôtel-restaurant. Photo A.T.

Alors que les stations-service du pays sont à sec, depuis la mobilisation d'Agissons solidaires et de l'Association citoyenne de Nouvelle-Calédonie, contre les projets de taxes portées par le gouvernement, dont celle d'une augmentation du prix du carburant, le président Louis Mapou a annoncé, ce lundi, le report de l'examen de ce texte sur l'énergie, à juin prochain. Pour autant, le chef de l'exécutif refuse l'idée d'un moratoire fiscal comme le demandent les opposants à ses projets de réforme.

# 1. LE MEDEF-NC EN PREMIÈRE LIGNE POUR BRISER LE SILENCE, ALERTER, AGIR

24 Mars 2024  
AGISSONS SOLIDAIRES ENFIN ÉCOUTÉ ?  
**MADE IN**



RETRAIT DE LA TET : LES RÉACTIONS POLITIQUES

## LA CRISE DANS LES ENTREPRISES - Emission RRB "Jeudi de l'économie" 28/03/2024

Jean-François Bodin reçoit 3 adhérents du MEDEF-NC : Danièle Braut-Delahaie, présidente d'Aboro, Antoine de Palmas de Neodol-Seminco et Eric Vlaeminck de la société LINK.

De quels outils disposent les entreprises pour faire face à la crise ? Et comment s'organisent-elles ?



LES JEUDIS DE L'ÉCONOMIE



## BRAS DE FER AGISSONS SOLIDAIRES/GOUVERNEMENT : QUE VA-T-IL SE PASSER ?

Publié le 28 Mars 2024

La Voix Du Caillou | 28/03/2024

### « On lève le camp, mais on ne disparaît pas »

## Agissons solidaires lève les blocages de dépôt de carburant

Anthony Tjerno | Créé le 27.03.2024 à 12h04 | Mis à jour le 27.03.2024 à 12h19



## La loi sur l'emploi local : un frein à l'attractivité, selon le Medef NC

Pour le Medef NC, la loi sur l'emploi local n'a pas vraiment lieu d'être. « Le principe d'avoir un dispositif pour protéger l'emploi local n'a pas beaucoup de sens car à compétences égales, aucun employeur ne privilégiera un « non » citoyen qui lui coûtera plus cher (recrutement, déménagement...) tout en sachant que la grille n'est pas sûre de prendre », assure Cédric Faivre, délégué général du Medef NC. Pour l'organisation patronale, la véritable question est « la trop grande rareté des compétences et le manque d'attractivité de la Nouvelle-Calédonie ». À ce point de vue, les mesures sur l'emploi local constituent un frein. De fait, « il est difficile d'attirer sur le territoire une compétence nécessaire qui n'est pas disponible si son/sa conjoint ne peut pas travailler », indique le délégué général.

Un lien avec le ralentissement de l'économie ?

La compétitivité repose sur les compétences

L'organisation patronale rappelle par



Cédric Faivre, délégué général du Medef NC

que de réglementer comment on répartit les parts ». Et Cédric Faivre de raconter : « Il est très fréquent que nos adhérents nous disent que le développement de leurs activités est limité par leur incapacité à recruter les

Nouvelle-Calédonie **La voix du Caillou** Notre avenir s'écrit au quotidien

## Le Medef-NC se lance dans l'aventure du mentorat

L'organisation patronale s'est engagée hier officiellement à prendre part au programme de mentorat, piloté par la province Sud. Une convention de partenariat a été signée entre les deux structures.



### La réussite par l'exemple

Après le BCI, c'est au tour du Medef-NC d'apporter sa pierre à l'édifice du mentorat. Lancé en 2023 par la province Sud, ce programme vise à accompagner des jeunes issus d'un milieu modeste (ouvriers ou de niveau social équivalent) vers la réussite. « La logique du mentorat », a rappelé Gil Briat, 2<sup>e</sup> vice-président de la province, « c'est de détecter des enfants qui ont un potentiel qu'on pensait ou collègue localement n'a pas et sont pas accompagnés ». Ce dispositif repose sur l'accompagnement individualisé d'un mentor de la 5<sup>e</sup> jusqu'au baccalauréat. « Les mentors ouvrent une route de découverte pour ces jeunes. La découverte d'un autre monde et aussi de celui de l'entreprise », selon Gil Briat,

### Double objectif

« toujours eu la chance d'être guidés vers la réussite ». Cette convention a un double objectif, a rappelé Gil Briat : « que le Medef puisse nous accompagner à trouver des mentors et également ce lien avec le monde de l'entreprise ». L'organisation patronale identifie chaque année deux ou trois volontaires parmi ses adhérents qui souhaitent devenir mentors. Les quelque 1500 entreprises adhérentes de la structure seront par ailleurs invitées à ouvrir leurs portes aux jeunes pour des visites, la découverte de métiers ou l'accueil de stagiaires. À commencer par les stages de découverte professionnelle en classe de 3<sup>e</sup>. Les filiales pourront également contacter leurs mentors pour leur mettre à disposition un réseau et un carnet d'adresses. De quoi « développer le lien entre le système éducatif et le monde de l'entreprise, pas assez présent », selon Gil Briat. Mais aussi créer un attachement fort entre les jeunes et leur mentor au fil du temps, et leur permettre « en terme de viser des études et un métier en phase avec leurs capacités ».

### Le mentorat accueille sa deuxième promotion

Hier, au cours d'un déjeuner-formation à la province Sud, la promotion 2023 des mentors a rencontré celle de 2024.

Hier, un temps de formation, d'échanges et de partage d'expériences était organisé pour les mentors à la province Sud. Sylvie Robinson, ancienne conseillère d'orientation-psychologue a pris la parole pour évoquer la pré-adolescence (9-13 ans) et la délicate entrée dans l'adolescence, à laquelle les mentors pourront être confrontés avec leurs fillets. Durant ce rendez-vous, la promotion 2023 du mentorat a notamment rencontré celle de 2024, « l'impérative de déléguer le programme ». Cette année, onze mentors ont été attribués à une dizaine d'élèves des collèges de Kaniémaro et de Portes-de-Fer. En 2025, le dispositif sera ouvert à un nouvel établissement, dont le choix n'a pas encore été arrêté.



B.Z. Une convention de partenariat a été signée hier entre Gil Briat, 2<sup>e</sup> vice-président de la province Sud, et Julien Barret, président de la commission emploi et formation du Medef-NC.

## Le Medef rejoint le programme de mentorat de la province Sud

Baptiste Gourret | Créé le 05.04.2024 à 14h06 | Mis à jour le 05.04.2024 à 14h07

Imprimer



Gil Briat, deuxième vice-président de la province Sud en charge de la jeunesse, et Julien Barret, président de la commission emploi-formation du Medef, ont signé une convention de partenariat pour permettre à l'organisation patronale de prendre part au Photo Baptiste Gourret

L'organisation patronale va identifier deux ou trois entreprises adhérentes susceptibles d'accompagner des jeunes collégiens ou lycéens vers la réussite. Elle a signé une convention de trois ans avec la province Sud.



# 1. LE MEDEF-NC EN PREMIÈRE LIGNE POUR BRISER LE SILENCE, ALERTER, AGIR

## 1.2 Interventions médias : une voix forte pour un territoire en détresse

### Le Point

La voix du Caillou  
Mettre au jour l'écrit au quotidien

LE POINT - Interview avec Mimsy Daly, Présidente du MEDEF-NC

Vers une relance économique en Nouvelle-Calédonie : les visions et actions du MEDEF-NC. Grégoire Asselin

### 1. Quel est l'état actuel de l'économie calédonienne ? Défis et opportunités ?

L'état actuel de l'économie est assez dégradé. Malheureusement, après une longue période de croissance, la Nouvelle-Calédonie est en récession depuis maintenant 7 ans. À cela, il y a plusieurs raisons, la principale étant le processus institutionnel qui a pesé très lourdement sur l'économie et la compétitivité de la Nouvelle-Calédonie ainsi que son attractivité. On voit la période de décroissance démarrer au moment de la période référendaire, toute l'incertitude institutionnelle a causé des départs, notamment, et le Covid, bien sûr, qui vient s'ajouter à cela. La Nouvelle-Calédonie a perdu près de 20 000 habitants ces cinq dernières années, ce qui pour un pays de 270 000 habitants est considérable et a pesé lourdement sur la consommation intérieure.

L'autre élément, c'est le retournement assez brutal du marché du nickel qui a porté la croissance de l'économie calédonienne pendant près de 20 ans, et qui depuis maintenant une dizaine d'années est en grande difficulté suite à la baisse brutale des prix du minerai et la montée en puissance de l'Indonésie et de la Chine sur ce marché qui est très stratégique pour la Nouvelle-Calédonie puisque 20% de l'emploi salarié en dépend de façon directe ou indirecte.

La perte de population, la réduction de la valeur créée par la filière nickel, l'incertitude institutionnelle, et bien sûr, le Covid, qui a profondément endetté également la Nouvelle-Calédonie et a freiné de façon très importante sa capacité d'investissement. Tout cela a créé une situation de déprime économique qui ne fait que s'accroître et qui s'est amplifiée, je dirais, avec la mise en sommeil de l'usine du Nord, de KNS, en début d'année, qui nous a plongés de façon accélérée dans une crise économique assez profonde.

### 2. En tant que président du MEDEF NC, quelles sont vos principales priorités pour stimuler la croissance économique et soutenir les entreprises locales ?

Aujourd'hui, nous travaillons à deux niveaux : tout d'abord, sur le court terme, en accompagnant les entreprises en difficulté, en particulier en proposant des outils de sauvegarde et d'accompagnement à la transition et à la reconversion des salariés. En parallèle, nous proposons des réformes profondes de notre système économique, notamment en ce qui concerne notre système fiscal.

Nous proposons donc une fiscalité plus simple, inspirée du système islandais, basée sur des assiettes larges: revenus du travail, du capital, et consommation, en fiscalisant largement le financement de notre système de santé, ce qui permettrait une nette revalorisation des bas salaires via la suppression d'une grande partie des prélèvements obligatoires.

Concernant la diversification de l'économie, nous avons des projets ambitieux dans des filières telles que le nickel, le tourisme, l'aquaculture, les nouvelles technologies et la transition énergétique. Le pacte nickel, actuellement en discussion, pourrait permettre de redynamiser la filière métallurgique et d'exporter davantage de minerais. Par ailleurs, la Nouvelle-Calédonie possède un potentiel touristique considérable, mais des améliorations sont nécessaires en termes d'offre hôtelière, d'accueil et de desserte aérienne.

Enfin, il est crucial de rendre l'emploi salarié du secteur privé plus attractif pour redynamiser l'économie et réduire la précarité de l'emploi. Cela passe par un rééquilibrage fiscal et une meilleure compétitivité économique.

### 3. Quelle est votre message pour les lecteurs de Le Point qui envisagent la NC comme une destination potentielle d'investissement et de tourisme ?

La Nouvelle-Calédonie possède un potentiel remarquable, avec son niveau de développement, ses infrastructures de qualité, et un cadre de vie exceptionnel. Il y a des opportunités de développement dans de nombreux secteurs, notamment les nouvelles technologies, le tourisme, et l'industrie médicale. Cependant, nous sommes à un moment crucial, il est impératif de stabiliser politiquement le territoire pour attirer les investisseurs et relancer l'économie. La collaboration entre la société civile et les autorités est essentielle pour construire un nouveau modèle économique durable.

## Bras de fer entre la SLN et la province Nord : où en sont les négociations ?



A.T. | Créé le 17.04.2024 à 18h26 | Mis à jour le 18.04.2024 à 10h50

Imprimer

Radio Pythone Bleu le 17/04/2024  
PODCAST MEDIA  
#Nickel #SLN  
COMMUNIQUE DU MEDEF-NC EN SOUTIEN A LA SLN  
Appel urgent à la signature du pacte nickel et à la reprise de l'activité des mines exploitées par la SLN en province Nord.  
Interview de la Présidente du MEDEF-NC : Mimsy Daly.

## COMMUNIQUE DU MEDEF-NC EN SOUTIEN A LA SLN - 17 AVRIL 2024

Appel urgent à la signature du pacte nickel et à la reprise de l'activité des mines exploitées par la SLN en province Nord.

Les représentants du Medef NC tiennent à exprimer leur plus grand soutien à la SLN, à ses salariés et à leurs familles qui vivent depuis plusieurs semaines des heures difficiles voire angoissantes en raison d'une incertitude grandissante quant à l'avenir de l'usine.

### L'ÉCONOMIE CALÉDONIENNE « DANS L'ŒIL DU CYCLONE »



La croissance est en berne. La crise nickel ébranle l'économie calédonienne et l'industrialisation du Territoire s'impose désormais comme une nécessité. Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a présenté ce 3 mai, les axes prioritaires de son plan de relance économique pour répondre à l'urgence. L'ensemble des mesures sera présenté lors de la conférence économique et sociale prévue le 30 mai prochain.

### Que prévoit le plan de relance économique du gouvernement ?



A.T. | Créé le 03.05.2024 à 16h22 | Mis à jour le 03.05.2024 à 16h22

Imprimer



# 1. LE MEDEF-NC EN PREMIÈRE LIGNE POUR BRISER LE SILENCE, ALERTER, AGIR

## Communiqué de presse - Nouméa, le 6 mai 2024 - Conférence sociale et économique : Le Medef-NC salue l'initiative du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie

"Vendredi 3 mai, le président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, Louis Mapou, annonçait « au nom du gouvernement collégial », la préparation d'un plan de relance économique et la tenue d'une conférence sociale et économique prévue à la fin du mois de mai.

Face à la situation économique actuelle et au regard de l'urgence économique du territoire, le Medef-NC ne peut que saluer cette démarche qui répond pleinement à la volonté et aux demandes successives de la société civile d'être associée à la construction d'un plan de relance économique.

Si les piliers proposés dans ce plan de relance semblent correspondre aux sujets prioritaires qu'il convient de traiter, le Medef-NC espère que leur contenu pourra reposer sur une véritable écoute et que les propositions du monde économique pourront être prises en compte par l'ensemble des décideurs politiques. La relance économique devra par ailleurs être inscrite dans une démarche globale cohérente pour pouvoir répondre à l'urgence économique de la Nouvelle-Calédonie sans pour autant fragiliser davantage le pouvoir d'achat des Calédoniens, en amont comme à l'issue de cette conférence.

Les représentants du Medef-NC se tiennent prêts, aux côtés des élus et partenaires sociaux, à initier les grands travaux et débats nécessaires à la relance du territoire qu'ils appellent de leurs vœux".



Quelques jours après l'annonce d'une collégialité retrouvée au sein du gouvernement et d'un programme visant à redresser l'économie du pays, le Medef-NC se dit satisfait de la démarche engagée et espère désormais participer aux travaux.

## La voix du Caillou

Notre avenir s'écrit au quotidien

### Soutien au plan du gouvernement

L'annonce par le président du gouvernement Louis Mapou du lancement d'un plan de relance de l'économie est saluée par le Medef et le sénateur Georges Naturel. Dans un communiqué, le Medef-NC, que préside Mimsy Daly, déclare « saluer cette démarche qui répond pleinement à la volonté et aux demandes successives de la société civile d'être associée à la construction d'un plan de relance économique. Si les piliers proposés dans ce plan de relance semblent correspondre aux sujets prioritaires qu'il convient de traiter, le Medef-NC espère que leur contenu pourra reposer sur une véritable écoute et que les propositions du monde économique pourront être prises en compte par l'ensemble des décideurs politiques ». Georges Naturel pour sa part salue l'engagement du gouvernement. « Cependant, écrit-il, je souligne l'importance d'associer pleinement les communes à cette démarche, car elles jouent un rôle central dans la mise en œuvre de politiques locales et la satisfaction des besoins de nos populations ». Et il annonce s'engager auprès de l'État pour garantir le soutien de celui-ci « dans la mise en œuvre efficace d'une relance économique ».

## La voix du Caillou

Notre avenir s'écrit au quotidien

Samedi 11 et dimanche 17 mai 2024 - 10h30-12h30

## Nouvelle-Calédonie

### La CAFAT au bord de la rupture

Le président du Conseil d'administration de la CAFAT a adressé un courrier au président du Congrès, lui demandant d'être entendu en urgence par la commission spéciale nickel. La CAFAT va se retrouver dans une situation intenable.

Cette lettre est inquiétante car elle fait l'état des finances de la caisse et de ses régimes sociaux. Patrick Dupont, le président du CA, rappelle tout d'abord que « le secteur nickel est un important contributeur aux ressources de régimes sociaux. L'ensemble du secteur représente directement 13,7 milliards de FCFP de cotisations sociales, dont 5,9 milliards pour le RUAMM et 3,7 milliards pour le retraité (données 2023). Ces montants ne tiennent pas compte de la sous-traitance directe et indirecte au vu de ce secteur. » Or, la situation des usines métallurgiques, et plus particulièrement celle de KNS, mise en sommeil, « représente un risque majeur d'aggravation de la situation ». C'est ainsi que, fin 2022, le déficit du RUAMM était porté à 29,5 milliards de francs.

« Pour 2024 », souligne le président de la CAFAT, « le RUAMM présente

un déficit prévisionnel annuel de trésorerie de l'ordre de 8 milliards. Cette situation ne nous permettra pas d'honorer l'intégralité des obligations de paiement du RUAMM pour cet exercice, y compris une partie de la Dotation globale de financement des hôpitaux. »

#### Dans le précipice mi-septembre

« Nous avons en ce sens sollicité le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie pour bénéficier d'une subvention d'équilibre de 8 milliards, nous permettant de couvrir les engagements pris par le Congrès, au travers de l'ICEAM (Objectif calédonien d'évolution des dépenses d'assurance maladie) et notamment pour garantir le financement de nos établissements hospitaliers publics. Nos prévisions actuelles de déficit de trésorerie et les priorités

de paiements que nous appliquons aboutissent ce jour à une rupture de financement des établissements hospitaliers publics à compter de mi-septembre prochain. » Mais cela pourrait aller plus vite encore, « si les difficultés du secteur nickel évoquées ci-dessus ne trouvaient pas de solutions rapides et pérennes ».

Sans le dire, mais de manière implicite, la CAFAT mise elle aussi sur la signature du pacte nickel. « Les régimes sociaux », souligne ce courrier, « sont déjà impactés par les retards de paiement de certaines sociétés, retards dont l'apurement prévu pour juillet et août serait dépendant de la signature du pacte nickel ».

Ce courrier adressé à Roch Wamytan est déjà ancien puisqu'il date du 26 avril. On ne sait pas s'il a reçu une réponse, mais dans le calen-



drier des travaux de la commission spéciale nickel il n'est pas encore prévu une audition de la CAFAT.

# 1. LE MEDEF-NC EN PREMIÈRE LIGNE POUR BRISER LE SILENCE, ALERTER, AGIR

## 1.2 Interventions médias : une voix forte pour un territoire en détresse

 Message du 14 Mai 2024 de la Présidente, sur nos réseaux sociaux. 

*Cette nuit les entreprises calédoniennes, leurs salariés, leurs familles, paient un prix immense, sans que rien ne puisse le justifier.*

*Elles n'ont attaqué personne, elles n'ont pas de parti pris, ne font pas de politique, elles forment, elles accompagnent, elles contribuent, elles rémunèrent.*

*Parfois elles donnent un sens à une vie.*

*Il est encore bien trop tôt pour tirer le bilan de cet immense gâchis car les attaques continuent et que les forces de l'ordre et les pompiers tentent encore de sauver ce qui peut l'être, parfois dans des conditions extrêmement difficiles, sous les insultes et les agressions. Nous leur devons énormément.*

*Je veux adresser un message de soutien et de respect à tous ceux qui tentent de protéger les entreprises calédoniennes cette nuit, un message de solidarité aux entrepreneurs calédoniens et à leurs salariés, et un message de responsabilité à ceux qui détruisent aveuglément plus que des biens matériels : la vie de centaines de calédoniens, dont certainement beaucoup font partie de leurs amis et de leurs familles.*



**Réforme du corps électoral en Nouvelle-Calédonie : la présidente du Medef sur place se dit "en colère" et "inquiète" face aux tensions qui éclatent**

De nombreux commerces ont été attaqués, pillés et incendiés, lundi, en marge d'une protestation contre la réforme du corps électoral en Nouvelle-Calédonie.



**Violences en Nouvelle-Calédonie : émeutes, affrontements, incidents, réactions... Retour en images sur la nuit et la journée du 14 mai**



Émeutes en Nouvelle-Calédonie - Nouméa

**RECIT. Violences en Nouvelle-Calédonie : retour en 10 temps sur un mardi éprouvant**



**C**omme un cauchemar devenu réalité, en Nouvelle-Calédonie. Depuis lundi, l'agglomération nouméenne est en proie à des émeutes, des incendies volontaires, des pillages et des exactions qui ont continué tout au long de ce mardi, dans l'attente de la réforme constitutionnelle sur le corps électoral. La journée a aussi vu se succéder les réactions, les bilans, les appels au calme. Un couvre-feu est entré en vigueur. Il n'a pas empêché les violences de se prolonger durant la nuit.

Un couvre-feu a été décrété de mardi 18 h à mercredi 6 h

« En une nuit, ce sont près de 1 000 emplois qui ont été potentiellement détruits. C'est un drame humain, on ne comprend pas », a lancé la présidente de l'organisation patronale Medef Nouvelle-Calédonie, Mimsy Daly.



## Les Echos

**8h02 - Le Medef de Nouvelle-Calédonie déplore une « catastrophe » pour l'économie**

« Pour l'instant, nous ne voyons pas d'amélioration sur le front des entreprises. Il y a toujours des assauts dans plusieurs quartiers avec des volontés de pillage et de destruction », a-t-elle déclaré sur l'antenne de BFM Business, la présidente du Medef Nouvelle-Calédonie, Mimsy Daly.

Et d'ajouter que la situation « est loin d'être stabilisée ». « C'est une situation totalement inédite pour la Nouvelle-Calédonie et à l'échelle de notre économie, c'est une catastrophe », a-t-elle ajouté. Si elle reste prudente pour chiffrer les dégâts pour l'économie locale, elle estime qu'à très court terme ce sont sans doute « 1.500 emplois perdus ».

## Le Monde

**En Nouvelle-Calédonie, l'économie affronte un cataclysme**

Après une quatrième nuit de violences à Nouméa, rien ne semble pouvoir arrêter la destruction du tissu économique néo-calédonien. Le gouvernement a réuni une cellule de crise, jeudi, pour établir un premier état des lieux.

Par Mathurin Derel (Nouméa, correspondance)



# 1. LE MEDEF-NC EN PREMIÈRE LIGNE POUR BRISER LE SILENCE, ALERTER, AGIR

**Nouvelle-Calédonie : "150 entreprises détruites", l'économie calédonienne au bord du gouffre**

Publié le jeudi 16 mai 2024

ÉCOUTER (1 min)

france inter



## Nouvelle-Calédonie : les dégâts des émeutes estimés à 200 millions d'euros

Europe 1 avec AFP / Crédits photo : Delphine Mayeur / Hans Lucas / Hans Lucas via AFP 13h57 - le 16 mai 2024 - Mis à jour le 04/11/2024 à 19:41 - 1 min

Europe 1



LesEchos

Économie Politique Entreprises Finance - Marchés Bourse Monde Tech-Médias Start-up Régions Patrimoine Travailler mie

## Nouvelle-Calédonie : des dégâts économiques déjà considérables

Les chefs d'entreprise de l'archipel estiment les destructions à plusieurs centaines de millions d'euros. Ils redoutent des effets en cascade sur l'emploi et l'investissement alors que l'économie locale est en difficulté depuis des années.

Ajouter à mes articles Commenter Partager Guerres et conflits Syndicats



## Nouvelle-Calédonie : pour le Medef local, "la situation n'est pas du tout stabilisée"

"Des entreprises sont encore assiégées, voire incendiées" déclare sa présidente Mimsy Daly qui prévoit déjà des difficultés pour payer les salaires "à la fin du mois".

franceinfo  
Radio France

Publié le 17/05/2024 12:04

Temps de lecture : 2min



nouvelle calédonie 1 Partiel Actu

## Violences en Nouvelle-Calédonie : 24 milliards de francs de dégâts pour les premiers jours des émeutes

économie



Les concessions automobiles, particulièrement ciblées par les incendiaires. ©Lucile Guichet

Partager :

Les trois premières nuits d'émeutes en Nouvelle-Calédonie ont causé pour 24 milliards de francs (200 millions d'euros) de dégâts, selon le président de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Nouvelle-Calédonie.

Rédaction NC la 1ère avec AFP - Publié le 16 mai 2024 à 23h20, mis à jour le 17 mai 2024 à 12h41

24 milliards CFP, soit 200 millions d'euros. C'est le bilan des dégâts causés par les trois premiers jours d'émeutes en Nouvelle-Calédonie, selon la CCI.

"La CCI a fait un travail d'évaluation des dommages basés sur le coût de construction, le stock, l'exploitation. Les dégâts sont évalués à plus de 200 millions d'euros", a déclaré David Guyenne à l'issue d'une réunion avec le gouvernement de Nouvelle-Calédonie. Le président de la chambre de commerce et d'industrie explique que 80% à 90% du circuit de distribution (magasins, entrepôts, grossistes) de Nouméa ont notamment été "anéantis".

### Chiffres colossaux

"Les chiffres sont colossaux, la magnitude de l'impact sera énorme. L'économie calédonienne est structurellement atteinte", a poursuivi David Guyenne, estimant que "l'Etat va devoir intervenir". Mimsy Daly, la présidente du Medef de l'archipel, a pour sa part précisé que "plus d'une centaine d'entreprises sont totalement détruites".

"Cela représente entre 1.500 et 2.000 emplois", a-t-elle estimé, évoquant des "perspectives très sombres": "Il va falloir remettre en marche les entreprises encore debout mais avec quel chiffre d'affaires? Je ne sais pas".

### Cellule d'urgence

La réunion à laquelle participaient Mimsy Daly et David Guyenne visait à mettre en place une cellule d'urgence pour répondre aux pénuries alimentaire, sanitaire et de carburant qui l'archipel depuis le début des violences. Jeudi, Sonia Backès, a réclamé dans un courrier à Matignon que la France accepte la mise en place d'un "fonds exceptionnel de reconstruction" pour effacer les stigmates de trois nuits de "violence inouïe", dont elle a chiffré le coût à 18 milliards CFP (150 millions d'euros).

# 1. LE MEDEF-NC EN PREMIÈRE LIGNE POUR BRISER LE SILENCE, ALERTER, AGIR

## 1.2 Interventions médias : une voix forte pour un territoire en détresse



**Nouméa: "On s'approche des 500 millions d'euros de dégâts", avance Laurent Vicondelet, président de la Fédération du Commerce de Nouvelle-Calédonie**



« C'est considérable pour un territoire de cette taille, c'est une ville saccagée, explique la présidente du Medef local, Mimsy Daly. Nos commerçants volontaires, ceux qui continuent à ouvrir, ont peur. » Supermarchés et pharmacies présentent déjà des rayons vides de produits alimentaires et de médicaments, faisant craindre des pénuries.

### ÉMEUTES EN NOUVELLE-CALÉDONIE: LE MEDEF CRAINT UNE "CATASTROPHE" POUR L'ÉCONOMIE DE L'ARCHIPEL

Paul Louis Le 18/05/2024 à 09h35



**"Le préjudice matériel et moral pour ces employés et entrepreneurs est énorme"**

Anthony Tejero | Créé le 18.05.2024 à 21h31 | Mis à jour le 18.05.2024 à 21h39

Impri



Le Confort du logis, comme les enseignes voisins Aléa Déco et Pro Jardins ont entièrement été détruites par les flammes. Photo Anthony Tejero



Sur BFM Business, la présidente du Medef Nouvelle-Calédonie déplore que les entreprises soient les "victimes collatérales" des violences urbaines commises sur l'archipel. Elle réclame des initiatives politiques "pour faire avancer ce débat" obtenir "le retour au calme et à la paix".

nouvelle calédonie **1**

Violences en Nouvelle-Calédonie : 24 milliards de francs de dégâts pour les premiers jours des émeutes

Europe 1

Éviter les pénuries alimentaires

Mimsy Daly, la présidente du Medef de l'archipel, a pour sa part précisé que "plus d'une centaine d'entreprises sont totalement détruites". "Cela représente entre 1.500 et 2.000 emplois", a-t-elle estimé, évoquant des "perspectives très sombres": "il va falloir remettre en marche les entreprises encore debout mais avec quel chiffre d'affaires? Je ne sais pas". La réunion à laquelle participaient Mimsy Daly et David Guyenne visait à mettre en place une cellule d'urgence pour répondre aux pénuries alimentaire, sanitaire et de carburant qui l'archipel depuis le début des violences.

Si le bilan des saccages causés par les émeutiers contre les entreprises est en cours, les premiers chiffres qui se dégagent ont de quoi donner le tournis. Près de 150 sociétés totalement détruites, des dizaines de milliards de dégâts et probablement plus d'un millier d'emplois perdus temporairement ou définitivement. Dans ce contexte, l'économie calédonienne ne pourra jamais se relever sans "soutien extérieur" estime le Medef.

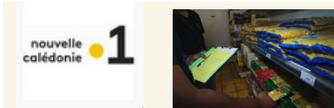
### Cellule d'urgence

La réunion à laquelle participaient Mimsy Daly et David Guyenne visait à mettre en place une cellule d'urgence pour répondre aux pénuries alimentaire, sanitaire et de carburant qui l'archipel depuis le début des violences. Jeudi, Sonia Backès, a réclamé dans un courrier à Matignon que la France accepte la mise en place d'un "fonds exceptionnel de reconstruction" pour effacer les stigmates de trois nuits de "violence inouïe", dont elle a chiffré le coût à 18 milliards CFP (150 millions d'euros).

Challenge\$

Nouvelle-Calédonie : les trois chantiers qui attendent Macron pour restaurer la paix Challenges - « Ces pillards viennent de priver le pays de ressources fiscales essentielles », s'inquiète sa présidente, Mimsy Daly

# 1. LE MEDEF-NC EN PREMIÈRE LIGNE POUR BRISER LE SILENCE, ALERTER, AGIR



Depuis le début des émeutes en Nouvelle-Calédonie, et notamment à Nouméa et dans le Grand Nouméa, l'alimentation est un sujet de préoccupation majeure. **Plus de 240 entreprises et commerces auraient subi incendies, saccages et pillages selon un décompte du Medef.** Le gouvernement a fait de l'accès à l'alimentation, une urgence.



JT Nouvelle-calédonie la 1ère Mimsy Daly Présidente du Medef-NC ce 24 Mai 2024  
#nouvelcalédonie #entreprise #detresse #securite #emplois #Familles



On sait que les conséquences économiques de l'insurrection que connaît la Calédonie seront très lourdes, et les défis de la reconstruction sont très nombreux. Nicolas Legrand recevait Laurent Vircondelet, le président du syndicat des importateurs, pour en parler.



29/05/2024 - Radio Rythme Bleu Jean-François Bodin reçoit Patrick Dupont, président de la CAFAT - Sécurité Sociale de Nouvelle-Calédonie. Mandataire Medef-NC "On sait déjà que les conséquences sociales des #émeutes et des #destructions en série de ces semaines dernières seront considérables. Les pertes d'emplois vont par exemple se compter par millier, ce qui risque de fragiliser un peu plus les comptes sociaux. Et les conséquences en cascades, qui vont toucher toutes les populations, seront nombreuses"



# 1. LE MEDEF-NC EN PREMIÈRE LIGNE POUR BRISER LE SILENCE, ALERTER, AGIR

## 1.2 Interventions médias : une voix forte pour un territoire en détresse

### nouvelle calédonie **1**

**Crise en Nouvelle-Calédonie : "L'objectif premier est de garder les salariés", le gouvernement et les acteurs économiques font un point de situation**



Mimsy Daly a pris la parole pour le Medef-NC qu'elle préside. "La situation est catastrophique", martèle-t-elle, en confirmant : "Il va y avoir un volet assurances. Il y a les entreprises détruites, mais aussi les entreprises qui n'ont pas été détruites, victimes collatérales de cette première phase de destruction : les sous-traitants, les entreprises en perte d'exploitation, qui vont se retrouver en cessation de paiements par défaut de trésorerie." Une vague "qui concerne des milliers d'entreprises dans tous les secteurs d'activité". Sans oublier "le secteur métallurgique, contraint par la situation".

La dirigeante patronale insiste : "L'heure est grave. On avance tous les jours. Le gouvernement a écrit des textes de loi. Il faut que ces mesures soient financées. On attend la confirmation de l'Etat et qu'elles soient votées par le Congrès. On a besoin de savoir si le Congrès est prêt à voter les textes de loi qui vont être déposés, dans un délai très court. On a des compétences ici [sur lesquelles] l'Etat n'a pas la main. Nous appelons à la mise en œuvre très rapide du vote."

Avec un compte à rebours : "On est le 31 mai, c'est la fin du mois, on a dix jours pour payer les salaires. Des milliers de Calédoniens sont dans l'attente de ces décisions. Des choix doivent être faits en fonction des décisions qui seront prises." Et même de lancer : "Mieux vaut faire vite que bien. Ils ont besoin d'avoir de la visibilité. On a une notion d'urgence, les salaires, c'est la première priorité."



Anthonyfillet | 01/06/2024  
**Le gouvernement et les représentants du monde économique se mobilisent pour tous**



**"À ce stade, les aides annoncées sont très insuffisantes par rapport au désastre économique"**

Anthony Tejero | Créé le 06.06.2024 à 15h53 | Mis à jour le 06.06.2024 à 15h53 | Imprimer



Le Medef a réuni la presse et de nombreux chefs d'entreprise pour tirer la sonnette d'alarme, ce jeudi matin, au pied du complexe commercial Ducos Factory, entièrement détruit par les flammes. Photo Anthony Tejero

Les acteurs du monde économique ont convié la presse, ce jeudi 6 juin matin à Ducos, zone frappée de plein de fouet, par les émeutes, pour alerter les Calédoniens et les institutions sur la gravité de la crise vers laquelle plonge le pays.

Pour stopper cette hémorragie, les aides de l'Etat "ne suffiront pas". Ces professionnels appellent les élus à reprendre au plus vite le dialogue et demandent à être pleinement associés aux discussions qui sont le préalable à toute relance et reconstruction du pays.

# 1. LE MEDEF-NC EN PREMIÈRE LIGNE POUR BRISER LE SILENCE, ALERTER, AGIR



« On n'a plus d'argent, il a été brûlé, pour des raisons politiques »

LAURENT VIRCONDELET, « PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION DU COMMERCE DE NOUVELLE-CALÉDONIE ET LOCATAIRE DE 4 000 M2 DANS LES INSTALLATIONS DE DUCOS FACTORY, QUI SONT DÉTRUITES À 100 % », EST DÉSABUSÉ.

## Crise en Nouvelle-Calédonie : le monde économique salue l'aide de l'Etat mais l'estime insuffisante

économie



nouvelle calédonie **1**

“

Les aides de l'Etat vont toucher un grand nombre d'entreprises. Néanmoins, elles nous semblent être une goutte d'eau face à l'ampleur des dégâts.

Mimsy Daly, présidente du Medef-NC

”

« L'ÉCONOMIE DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE EST À TERRE, TOUT EST À RECONSTRUIRE »

Publié le  
**06**  
Juil. 2024  
**MADEIN**



Dans la rubrique  
**À la une**  
Nombre de vues  
1811

Le choix du lieu ne doit rien au hasard. C'est en effet au milieu des cendres de Ducos Factory que les chefs d'entreprise ont donné rendez-vous à la presse ce jeudi matin. Le premier bilan est dramatique.

Accueil > Articles > LES ACTEURS ECONOMIQUES DEMANDENT DES MESURES

## LES ACTEURS ECONOMIQUES DEMANDENT DES MESURES

Partager



6 JUIN 2024 À 19:11



La Voix Du Caillou | 07/06/2024

« L'économie de la Nouvelle-Calédonie est à terre »



NOUVELLE-CALÉDONIE

## DEMAIN en Nouvelle-Calédonie

Économie : où trouver l'argent ?



De nombreux adhérents du Medef se sont réunis, jeudi 6 juin à Ducos, pour manifester leur inquiétude. © A.-C.P.

Déjà exsangue, la Nouvelle-Calédonie n'a pas les moyens de répondre à la règle fixée par l'État d'un financement à hauteur de « un pour un ». Le territoire cherche toutes les solutions possibles pour faire face aux conséquences des exactions.

# 1. LE MEDEF-NC EN PREMIÈRE LIGNE POUR BRISER LE SILENCE, ALERTER, AGIR

## 1.2 Interventions médias : une voix forte pour un territoire en détresse

### Des représentants du monde économique demandent "un moratoire fiscal et social" au gouvernement

Baptiste Gourret | Créé le 19.06.2024 à 14h38 | Mis à jour le 19.06.2024 à 14h38

Imprimer



Les représentants du monde économique demandent une suspension des cotisations jusqu'au 31 décembre 2024. Photo Baptiste Gourret

Des fédérations, associations et syndicats de plusieurs secteurs de l'économie calédonienne ont adressé une lettre ouverte au gouvernement de la Nouvelle-Calédonie demandant une suspension des cotisations jusqu'au 31 décembre 2024 pour garantir la survie des entreprises.

"Nous demandons un moratoire fiscal et social total, en plus des moratoires bancaires, pour l'ensemble de nos entreprises jusqu'au 31 décembre 2024", écrivent, dans une lettre ouverte adressée au gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, de nombreux représentants du monde économique calédonien (lire plus bas).

#### "Continuer à payer les salaires"

Cette requête serait, selon ces derniers, le seul moyen d'assurer la survie des entreprises restantes et de "continuer à payer les salaires, les stocks, les fournisseurs et faire face aux défis colossaux qui s'annoncent". Elle fait notamment suite à "des réponses qui tardent à venir sur les urgences économiques en termes d'assurances et de financement immédiat de nos entreprises" en plus de "l'insécurité à laquelle nous devons faire face".

Compte tenu de "l'urgence de la situation", les signataires exigent du gouvernement une réponse avant le 25 juin.

La Voix Du Caillou | 22/06/2024

### L'Ordre des pharmaciens alerte sur la situation sanitaire



La Voix Du Caillou | 20/06/2024

### Un moratoire fiscal et social exigé du gouvernement



### Une trentaine de fédérations, associations et syndicats professionnels viennent d'adresser une mise en demeure au président du gouvernement.

Une mise en demeure qui s'apparente à un ultimatum. Toutes ces instances dressent d'abord un constat. Celui « des réponses qui tardent à venir sur les urgences économiques en termes d'assurances et de financement immédiat de nos entreprises », mais également de l'inquiétude créée par les réponses de l'Etat qui paraissent ne pas être à la hauteur de la situation, de l'insécurité qui demeure et enfin « des réponses qui ne nous parviennent pas du gouvernement calédonien ».

Forts de ces constats, ces syndicats et fédérations demandent « un moratoire fiscal et social total, en plus des moratoires bancaires, pour l'ensemble de nos entreprises jusqu'au 31 décembre 2024 ». Les professionnels précisent également que « c'est à cette seule condition que nos entreprises seront en mesure de continuer à payer les salaires, les stocks, les fournisseurs et faire face aux défis colossaux qui s'annoncent. L'urgence de la situation exige une réponse de la part du gouvernement avant le 25 juin 2024 ».

Un moratoire permettrait aux entreprises de payer plus tard impôts et taxes les concernant. Avec cette difficulté que depuis le 13 mai, le gouvernement a enregistré un manque à gagner fiscal qui dépasse les 11 milliards et que la Nouvelle-Calédonie est aujourd'hui en cessation de paiement.

### 2024-06-20 TV LA 1ÈRE: MIMSY DALY PRÉSIDENTE DU MEDEF NOUVELLE-CALÉDONIE RÉAGIT À L'AIDE DE L'ETAT



## nouvelle calédonie ● 1

### Nouvelle-Calédonie : "La reconstruction ne pourra se faire qu'à la condition que la paix revienne durablement", estime le Medef local

Le coût des dégâts après les émeutes est évalué à plus d'un milliard d'euros.

"La reconstruction ne pourra se faire qu'à la condition que la paix revienne durablement en Nouvelle-Calédonie", estime lundi 24 juin sur franceinfo Mimsy Daly, présidente du Medef Nouvelle-Calédonie alors que les violences ont repris dans la nuit de dimanche à lundi dans l'archipel. Le transfert en métropole, pour y être incarcéré, de sept figures indépendantistes, dont Christian Tein, le porte-parole de la cellule de coordination des actions de terrain (CCAT), a créé de nouvelles tensions. La nuit a été agitée avec l'installation de nouveaux barrages et échauffourées avec les forces de l'ordre. Un garage automobile et un grand magasin de matériels de sports ont été incendiés. "La situation semble plus calme, mais évidemment avec beaucoup d'alertes à différents points du territoire", précise Mimsy Daly. Selon elle, la Nouvelle-Calédonie n'est pas sortie du chaos : "Nous considérons être encore dans un pays en crise. On espère que le calme va revenir progressivement en Nouvelle-Calédonie et que la justice pourra suivre son cours. Le calme sera revenu quand on pourra circuler librement, tout le temps et partout en Nouvelle-Calédonie. Aujourd'hui, c'est loin d'être le cas", a-t-elle expliqué.

# 1. LE MEDEF-NC EN PREMIÈRE LIGNE POUR BRISER LE SILENCE, ALERTER, AGIR



**PODCAST MEDIA** Mouvement des Entreprises de Nouvelle-Calédonie

**LIGNE DIRECTE**  
ON AIR De 11h15 à 12h  
Le 19 juillet 2024

Toutes vos questions à la CAFAT et au MEDEF

Quelles aides sont encore possible aujourd'hui ? Qui en sera-t-il dans quelques mois ? La retraite est-elle menacée ? Dans quel secteur économique peut-elle redémarrer ?

Invités :

- Xavier MARTIN, Directeur général de la CAFAT
- Mimsy DALY, Présidente du MEDEF-NC

258 258

**RRB** Mouvement des Entreprises de Nouvelle-Calédonie

**PODCAST MEDIA 28/06/2024**

La chute des recettes fiscales est liée à la perte de confiance terrible à la fois des entreprises mais aussi des consommateurs. Les entrepreneurs face à la faiblesse des dispositifs en place, décalent le paiement de leurs échéances fiscales. Rien de tout ça évidemment n'est positif. Nous souscrivons à l'approche de Yannick Slamet à savoir qu'il va falloir adapter les niveaux de dépense de la Nouvelle-Calédonie aux recettes, mais il va falloir un véritable plan de relance économique financé par l'Etat, sinon d'autres entreprises fermeront...

«LES ÉMEUTIERS NE SONT PAS MIS EN ÉTAT DE NUIRE ET CONTINUENT DE DÉTRUIRE LA NOUVELLE-CALÉDONIE», REGRETTE LE PRÉSIDENT DU SYNDICAT DES COMMERÇANTS DE L'ÎLE



## Les acteurs économiques adressent un courrier aux élus du Congrès

La rédaction | Créé le 28.06.2024 à 12h13 | Mis à jour le 28.06.2024 à 12h15 | Imprimer



La Voix Du Caillou | 29/06/2024

**Les acteurs économiques écrivent aux élus**

Publié le 02 juil. 2024

**OUI AUX RÉFORMES, MAIS AVEC L'ADMINISTRATION DE L'ÉTAT**

Dans un courrier adressé aux élus, les acteurs économiques demandent une intervention directe de l'État pour coordonner les aides à la reconstruction en lien avec tous les acteurs locaux.



Une cinquantaine d'acteurs économiques du Caillou adressent ce vendredi un courrier aux membres du Congrès. Dans cette lettre, ils demandent aux élus que l'administration des aides à la relance économique soit directement gérée par l'État, en concertation avec les professionnels du secteur.

"Sans réponse du gouvernement depuis notre courrier adressé le 19 juin", près d'une cinquantaine de représentants du monde économique, allant des chambres consulaires aux différentes fédérations en passant par les syndicats professionnels (voir la liste ci-dessous), alertent cette fois les élus du Congrès. "Les pertes fiscales déjà constatées à hauteur de 31 milliards pour l'année 2024 ne pourront que s'amplifier tant notre tissu économique est endommagé par les exactions encore en cours", indiquent-ils dans un courrier envoyé ce vendredi.

# 1. LE MEDEF-NC EN PREMIÈRE LIGNE POUR BRISER LE SILENCE, ALERTER, AGIR

## 1.2 Interventions médias : une voix forte pour un territoire en détresse

[www.medef.nc/dossiers/podcasts-medias-et-declarations-officielles-du-medef-nouvelle-caledonie-au-3eme-trimestre](http://www.medef.nc/dossiers/podcasts-medias-et-declarations-officielles-du-medef-nouvelle-caledonie-au-3eme-trimestre)

### Pour le Medef, "l'État doit agir et honorer ses engagements"

La rédaction | Créé le 04.07.2024 à 16h00 | Mis à jour le 04.07.2024 à 15h59 | Imprimer



Le Medef condamne les dernières exactions commises ces derniers jours à l'égard des émeutiers. Photo DR

Après de nouvelles exactions commises cette semaine, le syndicat patronal demande à l'État de "renforcer son intervention pour assurer un avenir aux Calédoniens", lui qui demeure "le seul et unique acteur à pouvoir protéger ce qui n'a pas encore été détruit".

Journal Radio Djiido du 04/07/2024

Mimsy DALY, exprime l'extrême détresse du tissu économique calédonien.



Nouméa, le 4 juillet 2024

**Le diagnostic vital de l'économie calédonienne est engagé, le ministre de l'Économie et des Finances ne propose pas les bons remèdes.**

A part quelques secteurs économiques épargnés, l'ensemble de l'économie calédonienne est à l'arrêt. Les entreprises non brûlées et non vandalisées sont bien malgré elles en train de devenir sinistrées également ; sinistrées par l'arrêt brutal de l'économie, prise en otage par le non-retour de l'ordre public, la perte de confiance et l'arrêt brusque de la consommation.

L'État depuis Paris ne semble pas - ou ne veut pas - prendre conscience de la gravissime situation dans laquelle nous sommes. Une mesurette a certes été mise en place à travers la première phase d'un plan de solidarité, mais cela ne règle rien. L'étude au cas par cas qui devait déboucher sur la deuxième phase du plan de solidarité n'a pas avancé 8 semaines après, ne connaissant ni la nature, ni le montant de ces aides, nous sommes toujours dans le plus grand des flous...

Puis viennent d'être annoncées par Monsieur Bruno LEMAIRE le 28 juin une nouvelle série d'aides - annoncées comme providentielles et généreuses - pour refinancer les banques dans le but de reconstruire, et dans l'attente des indemnités des assurances.

**Il n'y a point de pire sourd que celui qui ne veut pas entendre !**

Nous ne cessons pourtant de répéter que ce n'est pas encore l'heure de la reconstruction ! Ce temps viendra nous l'espérons le plus tôt possible. Mais nous n'y sommes pas encore, et il faut d'abord que cessent les destructions et que revienne l'ordre public.



COMMUNIQUE DE PRESSE - Nouméa, le 4 juillet 2024

**La pudeur de posture a atteint ses limites. L'Etat doit agir et honorer ses engagements**

Alors que l'Etat a affirmé un retour à l'ordre républicain imminent et alors que les forces de l'ordre occupent le terrain depuis plusieurs semaines, les Calédoniens constatent chaque jour que les exactions se poursuivent sur l'ensemble du territoire et que le mouvement insurrectionnel que subit la Nouvelle-Calédonie ne cesse de se répandre, malgré l'arrivée de nombreux renforts et avec des dispositifs de sécurité qui semblent, en apparence, se renforcer partout sur le territoire.

Si les appels à la paix se multiplient et si les tensions semblent s'apaiser dans certains quartiers, il est inadmissible et intolérable de voir que certaines entreprises font encore l'objet d'exactions, comme les 10 000 m<sup>2</sup> de la SFAC partis en fumée en ce début de semaine ou encore le centre de Formation aux techniques de Mine et des Carrières de Poro qui a été incendié dans la nuit du 2 juillet. Au-delà des exactions matérielles qui génèrent une profonde détresse, une peine infinie et une vive colère chez les chefs d'entreprises et salariés qui voient leurs outils brûlés, on constate également que certains quartiers ou communes sont encore les otages des émeutiers, quand d'autres, principalement des salariés, font l'objet de harcèlement et d'intimidation. Cette réalité demeure l'illustration d'une situation insupportable pour toutes celles et ceux qui la subissent, forcés de l'observer et de constater les dégâts et l'impact psychologique d'une situation qui perdure jour après jour, en proie à une banalisation inacceptable.

Les représentants du Medef NC souhaitent apporter tout leur soutien à toutes ces familles, chefs d'entreprises, salariés, victimes des exactions. Une pensée toute particulière accompagne l'ensemble des habitants du Mont-Dore et d'autres communes, isolés et animés par un sentiment de colère et d'abandon. Nous les comprenons.

Nous souhaiterions pouvoir en appeler à la patience collective, tout en saluant le travail des forces de l'ordre qui assurent chaque jour, une présence forte et visible sur un territoire national, prennent des risques, au péril de leur vie. Cependant, la situation, au même titre que la patience des Calédoniens, ne peut plus durer. L'exemplarité des Calédoniens doit être saluée et reconnue tout comme leur capacité à faire face, à poursuivre leur activité, à croire encore en ce territoire et à investir dans la reconstruction.

L'Etat a posé certaines conditions à l'accompagnement dans la reconstruction. Une position que nous comprenons, qui peut se justifier en temps de paix, mais qui reste toutefois inaudible dans le contexte actuel que nous vivons. La condition préalable à la reconstruction pour l'ensemble des

DOSSIER DE PRESSE DU MEDEF-NC  
04/07/2024 | Contact presse : [com@medef.nc](mailto:com@medef.nc) | Tel. +687 27.35.25 | 6, Rue Jean Jaures - 98845 Nouméa | [www.medef.nc](http://www.medef.nc) **PF2**

Calédoniens, artisans du développement économique du territoire, demeure la confiance. Celle-ci doit pouvoir trouver racine dans l'action, la fermeté et l'engagement de l'Etat. Nous avons besoin de garanties et d'engagements forts et pérennes pour retrouver l'énergie et l'espoir minimums et nécessaires à la reconstruction de notre tissu économique. Les Calédoniens, les chefs d'entreprises et salariés, victimes de cette série d'émeutes ne peuvent pas et n'accepteront pas de financer la reconstruction d'outils incendiés, pillés ou détruits par des individus, empreints de haine. Ne confondons pas les responsables et ne commettons pas l'erreur de condamner les victimes de ces événements inqualifiables.

Si les échéances électorales occupent la scène médiatique nationale et une grande partie des esprits, elles ne doivent pas minimiser ou faire oublier la situation insurrectionnelle qui bouleverse l'ensemble du territoire et toute son économie.

La pudeur de posture a atteint ses limites. L'Etat doit renforcer son intervention, honorer ses engagements et assurer un avenir à l'ensemble des Calédoniens, affligés et désespérés. Il est le seul et unique acteur à pouvoir protéger ce qui n'a pas encore été détruit et reconstruire ce qui l'a été. Et unique acteur à pouvoir protéger ce qui n'a pas encore été détruit et reconstruire ce qui l'a été.



Ronan Daly, le président du syndicat des commerçants était l'invité RRB du 02/07/2024 - Même si la situation s'améliore, les exactions se poursuivent. Les commerçants - ceux qui ont pu conserver une activité - restent inquiets pour la sécurité de leurs magasins. Ceux qui ont été impactés sont pris par les formalités d'assurances ou de reconstruction. Et ils s'inquiètent tous pour l'avenir de leur activité.

# 1. LE MEDEF-NC EN PREMIÈRE LIGNE POUR BRISER LE SILENCE, ALERTER, AGIR



JOURNAL RRB : INFO SOIR JEUDI 4 juillet 2024 - Des exactions et des barrages, toujours. La situation reste par endroit compliquée. L'entrée des boucles de Tina a été saccagée. Le ras-le-bol des Medef qui parle d'une profonde détresse, d'une peine infinie et d'une vive colère chez les chefs d'entreprises et les salariés alors que les exactions se poursuivent. L'Etat doit agir et honorer ses engagements écrit-il dans un communiqué. Un prêt de 6 milliards de la caisse des dépôts pour abonder le budget de la Nouvelle-Calédonie. La décision modificative 2 du budget adopté ce matin à l'unanimité au Congrès.



LES JEUDIS DE L'ECONOMIE  
Le BTP

RRB 04/07 Où en est la filière du BTP. Entre difficulté d'accéder aux chantiers, crise économique et perspective de reconstruction nous en parlerons dans les jeudis de l'économie radio rythme bleu. Les invités sont : le président de la FCBTB, Benoit Meunier ainsi que Silvio Pontoni et François Lebris.

Le gouvernement estime le coût de la crise à 265 milliards de francs cfp - 05/07/2024 Nouvelle-Calédonie la 1ère (francetvinfo.fr) Et du côté du Medef-NC, on regrette le manque de sécurité qui nuit à la reprise économique. Mimsy Daly, la présidente de l'organisation patronale ...

## Le monde économique pousse un cri d'alarme auprès du ministre Bruno Le Maire

A.D. | Créé le 05.07.2024 à 07h39 | Mis à jour le 05.07.2024 à 07h39

Imprimer



Les dégâts dans la zone industrielle de Ducos (ici au Plevau) sont immenses, et ce n'est pas la seule zone industrielle et commerciale concernée. Les acteurs économiques demandent à l'Etat une aide directe et sans condition. Photo Archives / Anthony Téjaro

nouvelle calédonie **1**

## Crise en Nouvelle-Calédonie. Dans un courrier en forme de plaidoyer, une partie du monde économique estime que Bruno Le Maire "ne propose pas les bons remèdes"

emploi



Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, a annoncé une réunion avec les assureurs de Nouvelle-Calédonie. ©Éric PIERMONT / AFP

Partager :

- **L'**État doit indemniser les frais fixes des entreprises de manière massive et sans condition, plaide le monde économique calédonien dans un courrier adressé à son ministre de tutelle et rendu public ce jeudi. Pour les nombreux acteurs s'exprimant d'une seule voix, Paris doit prendre conscience que la situation est "gravissime" et qu'une "course contre la montre est engagée".

La Voix Du Caillou | 06/07/2024

## Un appel pressant fait à l'Etat

Jeudi, le Mouvement des entreprises de Nouvelle-Calédonie (Medef-NC) a publié une lettre alarmante adressée au ministre de l'Économie et des Finances, Bruno Le Maire, appelant à des actions urgentes et massives pour sauver l'économie calédonienne. Les chiffres et analyses contenus dans ce communiqué confirment l'état critique de l'économie territoriale.

« Le diagnostic vital de l'économie calédonienne est engagé », peut-on lire dès l'introduction du courrier. Le Medef, accompagné de nombreux autres acteurs économiques locaux, déplore que les mesures prises jusqu'à présent soient insuffisantes. Les entreprises, même celles non directement touchées par les récents troubles, sont en grande difficulté, victimes du ralentissement brutal de l'économie et de la perte de confiance générale.

Un constat accablant. « A part quelques secteurs économiques épargnés, l'ensemble de l'économie calédonienne est à l'arrêt », souligne le Medef. Les entreprises non brûlées et non vandalisées deviennent malgré elles sinistrées en raison de la diminution de la consommation et de la persistance des troubles publics. La situation est jugée « gravissime », et le retour à la normale semble loin. Le communiqué met en lumière l'inefficacité des premières mesures de soutien, considérées comme des « mesurette » ne réglant en rien les problèmes structurels actuels.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : près de 20000 chômeurs attendus à la fin du mois, soit près d'un tiers des employés du secteur privé. Des dégâts estimés à plus de 1,5 milliard d'euros (179 milliards de francs) par l'IEOM, chiffre qui n'inclut pas les pertes d'exploitation et autres dommages indirects. Le gouvernement, jeudi, a parlé de 265 milliards de francs de dégâts. Ces données marquent la profondeur de la crise que traverse actuellement le territoire.

### Une urgence d'indemnisation directe

Le Medef insiste sur la nécessité d'une indemnisation massive et sans condition des frais fixes des entreprises, afin d'éviter un effondrement économique total. « Ce ne sont pas des prêts pour reconstruire les entreprises qu'il nous faut, mais bien une indemnisation directe des charges fixes », plaide l'organisation patronale. Les prêts annoncés récemment par le ministre Bruno Le Maire sont jugés inadéquats pour répondre à l'urgence de la situation actuelle.

Le communiqué met également en garde contre une crise sociale imminente si des mesures adéquates ne sont pas prises rapidement. L'effondrement de l'économie privée pourrait entraîner avec lui le secteur public, créant un scénario catastrophe pour l'ensemble de la population. Mimsy Daly, présidente du Medef, rappelle que « la misère sociale est le terreau probable de nouvelles violences » et que l'économie est le « socle du rempart contre la violence, et permet de vivre ensemble ».

# 1. LE MEDEF-NC EN PREMIÈRE LIGNE POUR BRISER LE SILENCE, ALERTER, AGIR

## 1.2 Interventions médias : une voix forte pour un territoire en détresse

**INTERVIEWS. "Il faut qu'on trouve avec l'Etat des solutions pour sauver les entreprises": l'appel de certains représentants du monde économique aux nouveaux députés**



Une entreprise brûlée à Ducos, poumon économique de la Nouvelle-Calédonie, mai 2024. © DR

**1** Plus de 700 entreprises ont été incendiées, pillées ou dégradées lors de ces huit semaines de crise en Nouvelle-Calédonie. Certains représentants des entreprises appellent ce lundi 8 juillet, les nouveaux députés, à œuvrer pour la reconstruction du tissu économique.

### Les députés sensibilisés à l'urgence de la situation économique



les Nouvelles Calédoniennes

E.H. | Créé le 11.07.2024 à 17h51 | Mis à jour le 11.07.2024 à 17h53

Imprimer



Les acteurs économiques demandent que l'État "propose aux entreprises calédoniennes un plan de subventions massif et immédiat". Photo Anthony Tejero

Les différents acteurs économiques de Nouvelle-Calédonie ont reçu ce jeudi 11 juillet les deux députés calédoniens Emmanuel Tjibaou et Nicolas Metzdorf pour les sensibiliser "sur l'urgence absolue de prioriser le sauvetage économique et social" du Caillou.

À travers un communiqué commun, les acteurs économiques ont informé de leur rencontre avec les deux députés calédoniens récemment élus Nicolas Metzdorf et Emmanuel Tjibaou. Ces derniers se sont ainsi "engagés à se faire l'écho d'une seule voix de la détresse des milliers de Calédoniens".

### Un plan de subventions massif demandé à l'État

Au cœur de cette rencontre, les acteurs financiers ont tenté de sensibiliser les députés sur "l'urgence" de la situation économique et sociale actuelle sur le Caillou. Ils ont notamment alerté sur le risque d'appauvrissement général des Calédoniens, et demandent que l'État "propose aux entreprises calédoniennes un plan de subventions massif et immédiat permettant la survie à court terme des entreprises touchées de plein fouet par la crise."

Pendant cette réunion, Nicolas Metzdorf et Emmanuel Tjibaou ont été décrits comme "concernés, ouverts, déjà investis dans leurs fonctions et prenant la mesure de l'urgence économique".

"Les députés joueront un rôle important" Pour Mimsy Daly, présidente du Medef-NC, "la représentation à l'Assemblée nationale est extrêmement importante." "Nous sommes conscients que, pour sauver ce qui reste de l'économie calédonienne, l'aide de l'Etat est indispensable. Et il faut que les députés puissent témoigner des difficultés auxquelles nous faisons face, réclamer que justice soit faite et que le calme revienne le plus tôt possible. Les députés joueront un rôle important pour se faire le relais des Calédoniens sur ces deux sujets", complète la patronne du Medef-NC en Nouvelle-Calédonie.

Laurent Jeandot invité de RRB ce matin : Après les destructions importantes subies par le secteur de l'automobile depuis le début des émeutes, dans quelle situation sont les concessionnaires ?

Dans un communiqué le MEDEF-NC et le GIE Karuïa demandent une reprise urgente des services de transport public. Ils soulignent tout d'abord que « les événements récents ont contraint à l'arrêt total des transports publics, créant une situation critique pour les élèves, les étudiants, les salariés, les personnes aux revenus modestes et l'ensemble de la population en général ».

À travers un communiqué de presse, le Medef NC et le groupe Karuïa appellent à une reprise des services de transport public, à l'arrêt depuis le début de la crise. Le groupe Karuïa propose ainsi de reprendre son service sans contribution financière du SMTU.

# 1. LE MEDEF-NC EN PREMIÈRE LIGNE POUR BRISER LE SILENCE, ALERTER, AGIR



## 2024-07-19 RRB - Le Medef-NC commente le renforcement des mesures Etat aux entreprises calédonniennes

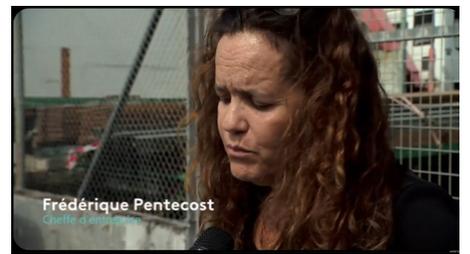
"C'est le résultat d'un travail que l'on mène depuis le début avec Bercy, donc des échanges très fréquents sur la difficulté de la situation économique en Nouvelle-Calédonie. Nous saluons l'augmentation des plafonds et l'augmentation de la durée de l'aide. Des aides qui sont malgré tout bien adaptées à une bonne partie du tissu économique calédonien qui, je le rappelle, est constitué de pour une très grande majorité de petites entreprises, donc ça va dans le bon sens car ça permet de toucher davantage d'entreprises ce relèvement du plafond, mais bien évidemment ça peut sembler très faible pour aussi un grand nombre d'entreprises calédonniennes et il faut aller plus loin, en tous cas c'est ce que nous demandons fermement à Bercy, avec des propositions qui ont été faites dès la semaine dernière avec d'autres partenaires économiques locaux et nous espérons les voir aboutir prochainement".

## l'Opinion



Nouvelle-Calédonie : le credo libéral des chefs d'entreprise Laissez-nous faire! C'est le mot d'ordre d'un rapport de la CCI et du Medef locaux pour sortir l'archipel de l'impasse. Il fait le pari que le sort de la Nouvelle-Calédonie dépend davantage de la santé de son économie que des solutions politiques et institutionnelles

Émeutes en Nouvelle-Calédonie : récit d'un embrasement en replay - Edition spéciale du 25/07/2024 (france.tv) Plus de deux mois d'exactions, de peur et d'incompréhension secouent la Nouvelle-Calédonie. Des émeutes aux conséquences dramatiques, ébranlant les fondements même de la société calédonienne. Pour tenter de comprendre les raisons de ce naufrage économique, social et politique, NC la 1ère propose une soirée spéciale avec un magazine suivi d'un débat animé par Anne-Claire Lévêque. Des regards croisés sur ces dernières semaines et sur les perspectives pour tous les calédoniens. "Récit d'un embrasement" ou l'occasion de mieux comprendre les enjeux de cette crise et son impact sur la société calédonienne.



La Voix Du Caillou | 24/07/2024

## Des propositions pour sauver ce qui peut l'être

LES SYNDICATS DE SALARIÉS ET D'EMPLOYÉS, COMME LES FÉDÉRATIONS PATRONALES, FONT ASSAULT DE PROPOSITIONS POUR TENTER DE RÉTABLIR LA SITUATION ET DE MODIFIER UN SYSTÈME ÉCONOMIQUE ET SOCIAL QUI NE FONCTIONNE PLUS.



On sait que la mission reconstruction, mise en place par le président de la République à la fin du mois de Mai, poursuit son travail. A quel rythme ? Avec quels interlocuteurs ? Pour quelles avancées ? Et comment le dossier économique est-il suivi à Paris ? Jean François Bodin reçoit Mimsy Daly, la présidente du Medef



Avec les acteurs économiques : "A la limite de l'effondrement" La représentante du gouvernement a enchaîné sur un entretien avec les représentants du monde économique (Medef, CCI ou encore Chambre d'agriculture...). Là aussi, chacun a compté sur Marie Guévenoux pour être un relais auprès du président de la République et qu'elle transmette le dossier avec toutes les informations à jour à son successeur.



Une ministre venue tendre l'oreille - 02/08/2024 La Voix du Caillou. Maires et représentants du monde économique : ce qu'ils retiennent de la visite. Mimsy Daly, présidente du Medef : « La ministre était à l'écoute, et je pense que c'était important qu'elle vienne, puisqu'elle va pouvoir rendre compte à Paris de ces échanges et de ce qu'elle aura vu sur le terrain [...] Les échanges se poursuivent avec Bruno Le Maire, mais également avec le chef de l'État, qui suit la situation sécuritaire de la Nouvelle-Calédonie directement. Nous sommes satisfaits de cet échange. »



# 1. LE MEDEF-NC EN PREMIÈRE LIGNE POUR BRISER LE SILENCE, ALERTER, AGIR

## 1.2 Interventions médias : une voix forte pour un territoire en détresse

La Voix Du Calédonien | 03/08/2024

### Le commerce forcé de se réinventer

La crise économique actuelle exacerbe les difficultés déjà existantes. **Ronan Daly, président du syndicat des commerçants**, souligne qu'« avant la crise actuelle, les commerces étaient déjà en difficulté » à cause d'un marché limité. Aujourd'hui, l'incertitude est à son comble, avec un faible afflux de consommateurs et des craintes liées aux départs massifs et aux pertes d'emploi. « On a du mal à se projeter dans l'avenir, ce qui fait craindre le pire ». Les actes de vandalisme qui ont frappé le Grand Nouméa n'ont fait qu'ajouter à ces inquiétudes, poussant les clients vers des zones perçues comme plus sûres, comme le centre-ville. « Nous attendons toujours le remboursement du chômage partiel par la Cafat et les aides du fond de solidarité Etat (FSE) », regrette Ronan Daly. Malgré ces lenteurs administratives, « on vit au jour le jour » en espérant des réponses concrètes de la part des autorités politiques. Les réunions hebdomadaires avec Bercy permettent d'entrevoir des solutions, bien que les actions tardent à se concrétiser.

JT Nouvelle-calédonie la 1ère PODCAST "Visite de la Ministre des Outremer, Marie GUEVENOUX : Collectivités et monde économique en entretien. #sécurité #emploi #entrepriseslocales #nouvellecaldonie Mimsy Daly, Présidente du Medef-NC commente cet échange.



YOUTUBE.COM

2024-08-01 TV Nouvelle-Calédonie La1ère : Visite de la Min...  
Journal TV Nouvelle-Calédonie la 1ère du 01/08/2024 sur : <https://la1er...>



L'INVITE DU MATIN

Jean-François Bodin reçoit Jean-Damien Ponro, le président de la fédération territoriale des agences immobilières



LES JEUDIS DE L'ECONOMIE

Jean-François Bodin reçoit la présidente du Medef Mimsy Daly, le président de la CCI David Guyenne et Xavier Benoist

"3 mois après les exactions, le point de situation économique en Nouvelle-Calédonie" ce jeudi 08/08/2024 sur Radio Rythme Bleu. Émission : Jeudi de l'économie avec Mimsy Daly, Présidente du MEDEF NC - Mouvement des Entreprises de Nouvelle-Calédonie, David Guyenne, Président de la CCI Nouvelle-Calédonie et Xavier Benoist, Président de la Fédération des industries de Nouvelle-Calédonie.



Expertises, rapports, indemnités... Où en sont les assurances dans le traitement de la crise ? Actuellement 7,15 milliards de francs Pacifique, dont 6 milliards d'acomptes. Ça représente environ 1 200 sinistres. "On est encore loin du compte, mais on avance", fait remarquer le président du Cosoda. L'étendue des dégâts liés aux exactions menées depuis le 13 mai devrait coûter "120 milliards aux assurances", révèle Frédéric Jourdain. Une somme astronomique, que les assurances s'engagent à payer, assure ce dernier. "Il n'y aura aucun problème de solvabilité des compagnies. Tout ce qui est garanti sera payé."

nouvelle calédonie | 1 | Podcast

### Visite ministérielle : une deuxième journée marquée par les rencontres pour Marie Guévenoux



Visite ministérielle : une deuxième journée marquée par les rencontres pour Marie Guévenoux - Nouvelle-Calédonie la 1ère (francetvinfo.fr) Dans l'enceinte du haut-commissariat, la ministre déléguée chargée des Outre-mer a multiplié les rencontres avec des personnalités du monde politique et économique, au lendemain de son arrivée en Nouvelle-Calédonie. (...) Les acteurs économiques également écoutés. Après plus d'une heure de discussions, place aux acteurs économiques du territoire. Les entrepreneurs ont déploré une situation catastrophique pour eux et pour leurs employés, faisant une demande pressante à l'Etat afin d'obtenir des aides supplémentaires. "Nous craignons une aggravation de cette crise dans les prochaines semaines et les prochains mois si rien n'est fait, que ce soit en matière de sécurité, d'assurance ou d'adaptation de notre modèle économique pour rendre la Calédonie attractive pour les investisseurs", a déclaré la présidente du Medef-NC Mimsy Daly.

La Voix Du Calédonien | 10/08/2024

### L'État au chevet de l'économie calédonienne



c'est à Numbo qu'une vingtaine de chefs d'entreprise se sont retrouvés dans les locaux de la société Socométal pour une rencontre avec Claire Durrieu conseillère au cabinet du ministre de l'Économie et des Finances, Bruno Le Maire. (...) Socométal n'a pas été impactée directement par les émeutes qui ont débuté le 13 mai dernier. Pas de destruction ni de dégradation des locaux, pas de vol conséquent de matériel, mais elle subit tout de même de plein fouet la crise économique (...) Barbara Vlaeminck, la directrice du groupe Métalco - Socométal. Ce qui nous impacte c'est l'effondrement global de l'économie. C'est l'arrêt et les blocages de tous les sites miniers et des usines métallurgiques qui nous impacte fortement.

1

On en anticipe une deuxième [vague de départs], davantage liée à l'effondrement de l'économie et aux incertitudes politiques et économiques.

Jean-Damien Ponro, représentant de la Fédération des agences immobilières du territoire de Nouvelle-Calédonie

# 1. LE MEDEF-NC EN PREMIÈRE LIGNE POUR BRISER LE SILENCE, ALERTER, AGIR

La Voix Du Calédonien | 20/08/2024

## La CAFAT s'active sur les retraites

DEMAIN  
en Nouvelle-Calédonie



« Nous payons les non-décisions de nos élus sur le Ruamm »

Tout le monde le sait et le craint, l'impact des émeutes sur les régimes sociaux sera énorme, sinon catastrophique. Outre le chômage, que la Caisse ne pourra verser indéfiniment, surtout à 29 000 salariés, l'avenir des retraites est en pointillé.

S'agissant de la prise en charge des chômeurs partiels – exaction et nickel – et du chômage total exaction (qui intéresse, lui, 6 000 salariés ayant perdu leur travail), les comptes semblent bons, assure Patrick Dupont, malgré un nombre très élevé de dossiers transmis à la DTEFP (direction du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle). « Au 5 août, les demandes concernaient 27 000 salariés. » Un chiffre « théorique », qui devrait être moins élevé en termes d'équivalents temps plein. « Les entreprises sont prudentes parce qu'elles ne savent pas comment elles vont fonctionner dans les mois à venir, comment Patrick Dupont. C'est très compliqué de prévoir. Il est possible qu'une partie de ces employés travaillent finalement à 50 %, par exemple. » De son côté, l'organisme a reçu des demandes de remboursement pour à peu près 1 000 salariés. « Cela va arriver au fur et à mesure. » Un engagement a été garanti à hauteur de 13 milliards de francs et le gouvernement a reçu 6 milliards. « Nous devrions tenir jusqu'à la fin de l'année. »



OUTREMER 360 on X 27/08 : Le président du MEDEF Patrick Martin rend un hommage appuyé à la Présidente du Medef Nouvelle-Calédonie Mimsy Daly lors de son discours d'ouverture à LaREF24.

"Je veux à ce titre saluer notre extraordinaire présidente du MEDEF Nouvelle Calédonie, si courageuse, dévouée et combative face à une terrible situation. Ma chère Mimsy tu mérites la médaille d'or patronale ! A très vite à Nouméa !"



## Le Monde

En Nouvelle-Calédonie : l'absence d'horizon, après des semaines de crise et onze morts 29/09 (lemonde.fr) (...) Confronté à une situation économique et sociale chaotique, le territoire se sent abandonné et en appelle à la solidarité nationale. La gravité de la situation exige qu'un nouveau gouvernement succède aux ministres démissionnaires pour piloter le dossier. (...) Après seize semaines d'insurrection indépendantiste qui ont conduit à la mort violente de onze personnes et à l'effondrement de l'économie, la Nouvelle-Calédonie et ses 270 000 habitants plongent dans une crise sociale majeure. « Le pire est à venir », a averti, mercredi 28 août, la représentante du patronat calédonien, Mimsy Daly, à l'occasion de l'université d'été du Medef, à Paris. « Toutes les aides publiques sont coupées. Le domaine de la santé est en faillite et les aides sociales s'arrêtent les unes après les autres. C'est une urgence sociale, pas uniquement économique », a-t-elle précisé, lundi, sur Franceinfo.

nouvelle calédonie 1 Point de vue

## Mimsy Daly, présidente du Medef NC, appelle à la constitution d'un "comité interministériel" pour la Nouvelle-Calédonie



Depuis Paris, Mimsy Daly lance un appel. La patronne du Medef de Nouvelle-Calédonie souhaite la mise en place d'un "comité interministériel" au sein du nouveau gouvernement hexagonal. Elle attend "avec impatience", la nomination des nouveaux ministres. C'est une "urgence sociale et pas seulement économique."

"Nous attendons avec impatience la nomination du nouveau gouvernement", a dit ce lundi sur Franceinfo la présidente du Medef de Nouvelle-Calédonie, Mimsy Daly. Elle se trouve actuellement à l'université d'été du Medef à Paris.

"La Nouvelle-Calédonie mériterait un comité interministériel" au sein du prochain gouvernement, lance-t-elle. "Il faut, tant les sujets sont nombreux, avoir une équipe dédiée, ou en tout cas la mobilisation de plusieurs secteurs pour se pencher sur nos problématiques".

"Aujourd'hui, ce n'est pas tant la couleur du gouvernement qui nous intéresse, c'est surtout l'attention qu'il sera capable de porter à la Nouvelle-Calédonie", ajoute la patronne du Medef NC.

Trois mois après le début de la crise, l'absence de gouvernement de plein exercice "est clairement un handicap". "La Nouvelle-Calédonie, comme la France, ne peut pas attendre. Nous avons besoin que le sujet redevienne prioritaire au niveau de l'Etat car sans l'Etat, nous ne nous en sortirons pas", commente clairement la présidente du Medef NC. "Nous avons besoin d'un gouvernement de plein exercice", a-t-elle poursuivi. Elle ajoute : "le problème est que partout où l'on regarde, rien ne va. Tous nos services se délitent les uns après les autres". "Toutes les aides publiques sont coupées"

"Aujourd'hui, ce sont toutes les aides publiques qui sont coupées", a poursuivi Mimsy Daly. Selon elle, "le domaine de la santé est en faillite et les aides sociales s'arrêtent les unes après les autres. C'est une urgence qui est sociale, pas uniquement économique".

## Nouveau Premier ministre : face à la crise, le Medef de Nouvelle-Calédonie dit son "impatience" de la nomination d'un gouvernement

franceinfo:

Selon la patronne du Medef en Nouvelle-Calédonie, l'absence de gouvernement de plein exercice "est clairement un handicap" pour l'archipel, trois mois après les émeutes liées au projet de réforme de la Constitution qui vise à élargir le corps électoral.

# 1. LE MEDEF-NC EN PREMIÈRE LIGNE POUR BRISER LE SILENCE, ALERTER, AGIR

## 1.2 Interventions médias : une voix forte pour un territoire en détresse



"La fermeture imminente d'une usine en Nouvelle-Calédonie entraînera le licenciement de 1200 salariés, affectant gravement l'activité économique et les sous-traitants locaux. Malgré le maintien des salaires pendant six mois, l'arrêt de la production de nickel indique un coup dur pour l'industrie métallurgique locale. La compétitivité du nickel calédonien est compromise par les coûts énergétiques élevés, nécessitant une refonte urgente de la filière pour s'adapter aux nouveaux marchés comme les véhicules électriques."

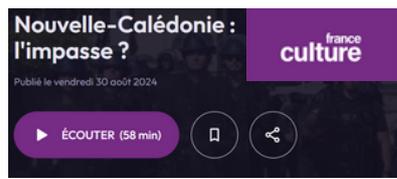


### Dévastée, la Nouvelle-Calédonie appelle l'État à l'aide

Plus jamais une crise culturelle ne peut circuler, coupant du monde les quelques 15000 personnes qui y résident. Les citoyens indigènes ont été déstabilisés par l'État en raison du danger qui pèse sur ce territoire, et c'est révélateur d'une bande d'une quarantaine de militants lourdement armés et radicaux qui se trouvent pas à être à la hauteur des enjeux. La mort de Roko Victoriano Whangara, dit « Banane », considéré comme le meneur de ce groupe, par un tir de riposte du GIGN le 10 juillet dernier, n'a pas permis à l'État de reprendre le contrôle de cette zone. Mais, aujourd'hui, c'est surtout la crise économique et sociale qui inquiète les autorités locales, redoutant des répercussions de la faim et une reconquête de ce territoire. « La Nouvelle-Calédonie traverse la plus grande crise de son histoire, plus forte que celle que nous avons connue dans les années 1980. Le pays est malade et a besoin de 2 milliards d'euros, le chômage explose et la famine se dévorent par milliers. Nous sommes dans une situation de crise sans précédent, comme l'a fait Michel Ducordet en son temps », précise l'île. Le mois dernier, Emmanuel Macron avait promis aux quatre parlementaires calédonniens une reprise du dialogue politique entre indépendanciers et loyalistes en septembre. Une manière de laisser passer le congrès du Front de libération nationale kanak et socialiste (FLNKS), qui se tient vendredi 30 et samedi 31 août. Ingle décide, cette réunion de la coalition indépendantiste pourrait annoncer d'une soirée, puisque deux des quatre composantes (FLN et le PNL) ont annoncé ce mercredi leur non-participation. Travail en interne sur ses modalités de revendication, et alors que les indépendantistes ont validé un revers inattendu en portant la présidence du congrès ce jeudi, le FLNKS est plus que jamais proche de l'État.



Mimsy Daly multiplie les rendez-vous à Paris. Après des entretiens à l'Élysée, au Sénat et à l'Assemblée nationale, la présidente du Medef de Nouvelle-Calédonie est intervenue mardi lors de la séquence outre-mer de la Rencontre des entrepreneurs de France (LaREF). A cette occasion, elle a sonné l'alerte sur la situation économique et sociale du Caillou, et demande "un plan vigoureux de redressement pour rétablir un minimum la situation et redonner confiance aux investisseurs". Le point avec notre partenaire Outremers360.



Avec la fermeture de l'Usine du Nord, un chômage qui explose, des violences qui continuent et une reconstruction chiffrée à 4.2 milliards d'euros, le Caillou connaît l'une des pires crises de son histoire. Comment sortir de cette impasse ?

C'est un tableau d'apocalypse qu'a dessiné Mimsy Daly, la présidente du Medef calédonien, aux universités d'été de l'organisation patronale, qui se tenait en ce début de semaine, à Paris. Quelques mois après les émeutes, l'archipel semble plus que jamais dans l'impasse.

Des voix s'élèvent de plus en plus pour enjoindre l'État à reprendre la main sur le dossier au plus vite. Au cours d'une visite à Paris, la patronne du Medef de Nouvelle-Calédonie, Mimsy Daly, a plaidé pour la mise en place d'un "comité interministériel". "Car, sans l'État, nous ne nous en sortirons pas" a-t-elle ajouté au micro de FranceInfo

Dès les premiers jours de la crise, la CCI-NC et le Medef-NC se sont mobilisés pour réfléchir à « l'après » en s'appuyant sur les travaux menés par NC ECO, revus à l'aune des événements, avec l'implication des acteurs économiques. La volonté est de porter une vision partagée de la reconstruction de la Nouvelle-Calédonie auprès des institutions et de l'État, partenaire financier et technique incontournable.

### Le Medef se réjouit que les élus du Congrès s'unissent pour sauver l'économie locale



Le 28 août, les élus du Congrès se sont réunis pour voter un Plan quinquennal de reconstruction et d'accompagnement de la Nouvelle-Calédonie par l'État. Le plan a été adopté à une large majorité. Un consensus dont se réjouit le Medef, qui voit également une décision qui sera mise en œuvre rapidement.

Pour le Medef, le Plan quinquennal de reconstruction et d'accompagnement de la Nouvelle-Calédonie par l'État proposé par Calédonie ensemble et voté le 28 août à la majorité, "vise dans un premier temps à répondre à l'urgence économique du territoire et assurer la survie des collectivités, des entreprises publiques et privées et des personnes en recherche d'emploi". L'organisme patronal salue donc cette décision qui prend en compte le secteur économique, et ce en urgence, car "la reconstruction de la Nouvelle-Calédonie ne sera possible que si l'État s'engage à répondre aux besoins immédiats des entreprises et collectivités locales", détaille le Medef dans un communiqué publié ce mardi 3 septembre. Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a en effet enclenché également un Plan de sauvegarde, de refondation et de reconstruction (S2R), "indispensable" selon le Medef, mais qui "demandera plusieurs mois pour commencer à se concrétiser."

### Le MEDEF approuve le plan quinquennal

Dans un communiqué envoyé hier, le Medef NC « salue le consensus au congrès sur la résolution portant la demande d'adoption d'un plan quinquennal de reconstruction et d'accompagnement de la Nouvelle-Calédonie par l'Etat ». L'organisation patronale dit « se réjouir de l'adoption de ce texte eu égard au discours qu'il tient depuis plus de trois mois quant à l'impérieuse nécessité de répondre préalablement à l'urgence économique avant d'engager un plan de réforme global de notre système économique et social, indispensable à la relance de notre territoire ». Pour le MEDEF, on ne peut attendre « la mise en œuvre d'un plan de réforme global qui, bien qu'absolument nécessaire, demandera plusieurs mois pour commencer à se concrétiser ». C'est pourtant l'option choisie par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie qui travaille à son plan de reconstruction et de réforme, pour lequel il sollicite même l'avis des Calédoniens au travers d'une plateforme participative. Pour l'organisation patronale, il peut y avoir un plan de réforme, mais « la reconstruction de la Nouvelle-Calédonie ne sera possible que si l'Etat s'engage à répondre aux besoins immédiats des entreprises et collectivités locales ».



### LE MEDEF SALUE L'ADOPTION DU PLAN QUINQUENNAL VOTÉ PAR LE CONGRÈS

Nouvelle-Calédonie: le Medef appelle les assureurs à boucler leurs expertises d'ici "fin septembre"



### NOTRE TEMPS

Nouvelle-Calédonie: le Medef appelle les assureurs à boucler leurs expertises d'ici "fin septembre"  
La présidente du Medef de Nouvelle-Calédonie, Mimsy Daly, a pressé mercredi les assureurs de conclure d'ici la "fin septembre" leurs expertises auprès des entreprises sinistrées lors des...

# 1. LE MEDEF-NC EN PREMIÈRE LIGNE POUR BRISER LE SILENCE, ALERTER, AGIR

Bientôt de nouveaux critères à respecter pour les organisations syndicales d'employeurs

La Voix Du Caillou | 06/09/2024

## Rénover la représentativité patronale

Le gouvernement a adopté un avant-projet de loi du pays visant à donner une plus grande légitimité à la représentativité patronale.

Si la représentativité des organisations syndicales de salariés était régie par des textes réglementaires, la représentativité des organisations patronales n'avait aucun cadre juridique. Une anomalie pour le moins, pouvant poser quand même quelques soucis, et sur laquelle les organisations patronales interpellaient le gouvernement depuis au moins dix ans ! « On ne pouvait pas avoir d'un côté des partenaires sociaux à qui on imposait des critères objectifs pour mesurer leur représentativité », nous a dit **Bertrand Courte vice-président du Medef NC**, « et de l'autre côté des organisations patronales qui n'avaient pas de cadre, et qui étaient déclarées représentatives de fait ». Cette absence de critères objectifs à la représentativité posait des problèmes en particulier dans la répartition des mandats entre organisations dans un certain nombre d'organismes comme la Cafat ou le Conseil du dialogue social, multipliant d'autant les contentieux juridiques, et alimentait les tensions entre organisations. **Des critères objectifs** : Trois critères sont donc définis pour légitimer la représentativité des organisations patronales. D'abord le nombre d'adhérents directs, ensuite le poids social des organisations, c'est-à-dire le nombre de salariés représentés par les adhérents directs, et enfin le taux d'autonomie financière. Sur ce dernier point, souligne Bertrand Courte, il s'agit de répondre à la question : « est-ce que l'organisation patronale est suffisamment solide et autonome financièrement pour ne pas dépendre des subventions du gouvernement » et qu'elle aura « ainsi toute sa liberté de parole ? ». Le projet de loi du pays, précise pour sa part le gouvernement, stipule que « dans l'optique de garantir la fiabilité et la transparence du processus de mesure de l'audience de ces organisations, il est prévu que les données transmises par l'employeur à la Direction du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (DTEFP) soient obligatoirement attestées par un commissaire aux comptes ». Les choses sont donc maintenant mieux établies et bien des difficultés vont être aplanies. Par ailleurs, pour le vice-président du Medef, « ces critères s'appliqueront aux organisations existantes, mais aussi pour les nouvelles. Si une nouvelle organisation se constitue et arrive sur le paysage social, il faut qu'elle puisse se référer à des critères pour mesurer son audience patronale. » Ce projet de loi du pays sera transmis au Congrès de la Nouvelle-Calédonie après son passage devant le Conseil d'État et le Cese.



PODCAST MEDIA 05/09/2024



Loi du pays sur la représentativité patronale en Nouvelle-Calédonie. Le Vice Président du MEDEF, Bertrand COURTE, explique les apports de cette réforme pour renforcer la légitimité des organisations syndicales d'employeurs, un dossier en négociation depuis 2013.

## NEWS ASSURANCES PRO

La présidente du Medef de Nouvelle-Calédonie Mimsy Daly a pressé mercredi les assureurs de conclure d'ici la "fin septembre" leurs expertises auprès des entreprises sinistrées lors des récentes émeutes sur l'archipel, afin que celles-ci puissent être indemnisées. "Les assurances aujourd'hui sont assez réticentes à payer a priori", a regretté auprès de l'AFP la représentante patronale, de passage en métropole pour une série de réunions, notamment avec la Fédération des assureurs France Assureurs.

Selon Mimsy Daly, "il y a des conflits sur la responsabilité" des indemnisations entre l'Etat et les assureurs. "Au début, dans les courriers d'indemnités, Allianz a par exemple renvoyé l'adresse du commissariat en disant « contactez l'Etat ». C'était un peu brutal", juge la responsable. "Le message que je passe à France Assureurs, c'est « engagez-vous si possible d'ici la fin du mois de septembre à avoir fait réaliser la totalité des expertises attendues », a-t-elle exhorté, soulignant que plusieurs centaines d'entreprises néo-calédoniennes ont été détruites depuis le déclenchement des émeutes à la mi-mai. "Sur 1.250 expertises nécessaires" auprès des entreprises du territoire, "on en a 520 qui ont été réalisées" au 5 septembre, a détaillé Mme Daly. Une petite soixantaine de millions d'euros d'indemnités ont été versées par les assureurs, "sur un total de sinistres (assurés, NDLR) de près d'un milliard d'euros", a-t-elle poursuivi.

"Ce n'est pas normal", a conclu la présidente du Medef NC, soulignant que le début des émeutes remontait à près de quatre mois. "Je dirais que le gros de la crise, en tout cas des destructions et incendies, est aujourd'hui derrière nous. L'occurrence de nouveaux sinistres est faible maintenant", s'est-elle satisfaite.

Mais "on en est encore à mesurer l'étendue des dégâts, parce qu'il nous manque beaucoup d'expertises d'assurance qui n'ont pas encore été finalisées", a ajouté Mme Daly. Selon les chiffres du gouvernement néo-calédonien, les destructions, pillages et incendies ont causé au moins 2,2 milliards d'euros de dégâts dans l'archipel, répartis entre les entreprises et les pouvoirs publics. Près d'un salarié sur cinq y est au chômage, total ou partiel.

## Depuis Paris, le Medef NC demande l'accélération des indemnisations et un gouvernement central "opérationnel"

Propos recueillis par l'AFP | Créé le 12.09.2024 à 08h21 | Mis à jour le 12.09.2024 à 08h21 | Imprimer



Mimsy Daly, à la tête du Medef de Nouvelle-Calédonie, en déplacement dans l'Hexagone, s'est adressée à la presse. Photo Archives LNC

Des indemnisations plus rapides des assureurs et un interlocuteur fiable au gouvernement central : la présidente du Medef de Nouvelle-Calédonie, Mimsy Daly, en déplacement dans l'Hexagone, a détaillé, ce mercredi 11 septembre, les exigences du mouvement patronal dans un entretien à l'AFP, quatre mois après le déclenchement des émeutes.

## Avec la "commission des forces vives", syndicats et chambres consulaires intègrent le plan quinquennal de reconstruction

Baptiste Gouret | Créé le 15.09.2024 à 15h34 | Mis à jour le 15.09.2024 à 15h34 | Imprimer



Les représentants des organisations syndicales et patronales ainsi que des chambres consulaires sont réunis au Congrès, ce lundi 16 septembre, pour définir leur rôle dans l'élaboration du plan quinquennal de reconstruction et d'accompagnement, censé permettre à la Nouvelle-Calédonie de sortir de la crise.

Les représentants des organisations syndicales et patronales ainsi que des chambres consulaires sont réunis au Congrès, ce lundi 16 septembre, pour définir leur rôle dans l'élaboration du plan quinquennal de reconstruction et d'accompagnement, censé permettre à la Nouvelle-Calédonie de sortir de la crise.

nouvelle calédonie 1 Portail Accueil V

## Reconstruction de la Nouvelle-Calédonie : les syndicats mis à contribution

émeutes en nouvelle-calédonie



Le Congrès de la Nouvelle-Calédonie. ©Sheima Richi / NC la 1ère

Partager : f t

La "Commission des forces vives" se réunit ce lundi, à la demande du Congrès. Cette nouvelle entité aura pour rôle de participer à l'élaboration du plan de reconstruction et d'accompagnement de la Nouvelle-Calédonie par l'Etat. On y retrouve les chambres consulaires, le patronat, mais aussi les syndicats salariés. Comment les organisations syndicales appréhendent-elles cette mission ?

# 1. LE MEDEF-NC EN PREMIÈRE LIGNE POUR BRISER LE SILENCE, ALERTER, AGIR

## 1.2 Interventions médias : une voix forte pour un territoire en détresse

[www.medef.nc/dossiers/podcasts-medias-et-declarations-officielles-du-medef-nouvelle-caledonie-au-4eme-trimestre](http://www.medef.nc/dossiers/podcasts-medias-et-declarations-officielles-du-medef-nouvelle-caledonie-au-4eme-trimestre)



**Le monde de l'entreprise aujourd'hui**  
Diffusé le 07/10/2024 | 42min

PRÉSENTÉ PAR JÉRUSCHA WAÏA

Bientôt 5 mois que la crise dans la crise a débuté, mettant à mal de nombreuses entreprises et avec elles, notre économie. De nombreuses aides mises en place pour aider à la relance, mais alors comment le monde de l'entreprise va-t-il ? Comment les entreprises voient-elles l'avenir ? Est-ce une "occasion" de faire autrement ? Quelles aides existent actuellement ? Quel impact sur les calédoniens ?

POUR EN PARLER :

- STEPHANE YOTEAU, VICE-PRÉSIDENT CCI
- BERTRAND COURTE, VICE-PRÉSIDENT MEDEF-NC
- GILLES VERNIER, UFG QUE CHOISIR
- PHILIPPE FERACCI, ASSOCIATION PEERSON

**Mouvement des entreprises de Nouvelle-Calédonie**

LESYH30 L'ÉCONOMIE CALÉDONNIENNE "À TERRE" SELON TOUS LES PROFESSIONNELLS

Bertrand COURTE, Vice-Président du MEDEF-NC interviewé dans ce reportage précédant la venue du ministre des Outre-Mer sur le territoire, pour exprimer les profondes préoccupations du monde économique calédonien.

L'invitée du JT NC La 1ère du 17/09/2024 : Mimsy DALY, Présidente du MEDEF-NC. "Il faut y aller rapidement mais de façon synchronisée", plaide Mimsy Daly, présidente du Medef NC, à propos des négociations avec l'État pour reconstruire la Nouvelle-Calédonie 18/09 (francetvinfo.fr) Alors que la "commission des forces vives", chargée de participer à l'élaboration du plan de reconstruction de la Nouvelle-Calédonie, s'est réunie pour la première fois lundi, la patronne des patrons rappelle l'importance de parler d'une seule voix face à l'État, pour défendre les intérêts économiques du pays.



**La conférence économique consacrée au plan de sauvegarde, de reconstruction et de refondation (S2R) de la Nouvelle-Calédonie a débuté ce jeudi matin, en présence de François-Noël Buffet et de l'ensemble des acteurs économiques.**

"Pas de promesses qu'on ne pourra pas tenir"

"La solidarité nationale a joué et continuera de jouer en Nouvelle-Calédonie", a répondu François-Noël Buffet, qui a pris la parole à la suite de Louis Mapou. Le ministre s'est toutefois montré évasif sur le futur soutien de l'État, esquivant les annonces chiffrées. Il a simplement rappelé qu'un prêt de 60 milliards de la Nouvelle-Calédonie auprès de l'AFD serait garanti par l'État. Un emprunt déjà inscrit au projet de loi de finances 2025 et qui se résume à un remboursement des avances octroyées par l'État en 2024. Rien, en revanche, sur le chômage partiel ou le fonds de solidarité à destination des entreprises, deux dispositifs en fin de vie.



Mimsy Daly, présidente du Medef, a interrogé le ministre des Outre-Mer sur la prolongation du dispositif de chômage partiel. Photo Baptiste Gourret

Les questions de Mimsy Daly, présidente du Medef, adressées au ministre sur la prolongation du dispositif de chômage partiel et total lié aux exactions, n'auront pas vraiment permis d'en savoir plus sur l'engagement de l'État. "Il [François-Noël Buffet NDLR] a indiqué tout à l'heure aux représentants des syndicats qu'il allait poursuivre le chômage partiel jusqu'en fin d'année dans des modalités qu'il nous reste à préciser", a dévoilé Louis Mapou à la presse quelques minutes après le départ du ministre.

Une phrase de son discours semble toutefois résumer la position actuelle de l'État sur le dossier calédonien : "Il ne peut pas y avoir à cet instant de promesses qu'on ne pourra pas tenir." Pas de quoi rassurer le monde économique.

**Réduire la dépense publique, une nécessité absolue ! 17/10/2024**



**Actu.nc**

Le Voix Du Caillou | 18/10/2024

## La fin du chômage exactions à la fin du mois ?



Le discours du ministre était plutôt de bon augure pour le Caillou, mais rapidement, l'enchantement a fait place à la désillusion. Car à travers ses paroles, les spectateurs présents, parmi lesquels les organisations patronales et syndicales, ont compris que c'en était fini de la prise en charge du chômage exactions par l'État, initialement prévue pour durer jusqu'à la fin de l'année. Sur la sellette : Et le ministre de confirmer quelques minutes plus tard sa position – en réponse à une question de Mimsy Daly, présidente du Medef NC et de Christophe Coulson, secrétaire général de l'UT CFE-CGC : « Si je devais rappeler l'idée dans laquelle s'inscrit le gouvernement, c'est celle qui consiste, dans l'immédiateté du moment, à relancer l'économie. Donc relancer l'économie, qu'est-ce que ça veut dire concrètement ? C'est évidemment les aides qui ont été apportées aux entreprises ponctuellement. Vous évoquez le chômage partiel. C'est vrai qu'il s'arrête à la fin du mois, on verra comment les choses peuvent s'organiser d'ici la fin de l'année, mais en tous les cas, il ne peut pas être une solution pérenne. L'enjeu maintenant, c'est que le monde économique puisse retrouver du travail et ainsi se mettre dans un cercle vertueux. Je ne donne de leçons à personne, mais c'est le principe. »

## À Ducos, le monde économique alerte le ministre sur la situation des entreprises



Baptiste Gourret | Créé le 17.10.2024 à 15h21 | Mis à jour le 18.10.2024 à 15h38



"Il y a eu un milliard d'euros de dégâts sur les entreprises, aujourd'hui même pas 15 % de cette somme ont été reversés aux entreprises", est intervenue Mimsy Daly, présidente du Medef. Environ 80 % des rapports d'expertise pourraient avoir été achevés d'ici décembre, ouvrant la voie aux indemnisations d'une grande partie des entreprises, "mais trois mois c'est très long pour nous".



## La visite de François-Noël Buffet en Nouvelle-Calédonie laisse les chefs d'entreprise perplexes

En quatre jours dans l'archipel, le ministre des Outre-Mer, François-Noël Buffet, a pris conscience des extrêmes difficultés de la Nouvelle-Calédonie. Les chefs d'entreprise, qui s'attendaient à un engagement plus fort de l'État, restent sur leur faim, cinq mois après le début des émeutes.

**Le Medef NC participe à l'élaboration du plan S2R (sauvegarde – reconstruction – refondation) et a déjà présenté au gouvernement plusieurs pistes de réflexion sur la base du projet NC Eco. L'une de ses mesures phare réside dans la réduction de la dépense publique qui représente, depuis vingt ans, plus de la moitié du PIB en Nouvelle-Calédonie.**

L'organisation patronale est formelle : « La Nouvelle-Calédonie n'a d'autre choix que de réduire drastiquement sa dépense publique pour espérer relancer son économie ». C'est encore plus vrai depuis les émeutes du 13 mai 2024 qui ont détruit l'économie calédonienne et aggravé l'impasse budgétaire dans laquelle les collectivités se trouvaient déjà.

# 1. LE MEDEF-NC EN PREMIÈRE LIGNE POUR BRISER LE SILENCE, ALERTER, AGIR



## À DUCOS, UN MINISTRE FACE À LA RÉALITÉ DU TERRAIN 19/10/2024

Fraîchement rentré de Koné, François-Noël Buffet n'a pas tardé à se rendre à Ducos, jeudi en seconde partie d'après-midi, pour observer de près l'impact de la crise sur les entreprises.



## PS2R : LES RÉACTIONS DES ACTEURS ÉCONOMIQUES



## RRB - L'INVITE DU MATIN : PATRICK DUPONT, PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CAFAT 24/10/2024

Vendredi, le conseil d'administration de la CAFAT se réunit. A cette occasion, Patrick Dupont, qui occupe la présidence tournante de la CAFAT depuis 1 an passera la main à un représentant du monde syndical. Il était notre invité à 7h30, pour évoquer les temps forts de son mandat, marqué par les conséquences des émeutes. L'occasion d'évoquer avec lui les défis à venir.

**Actu.nc**

### Un pari libéral pour l'avenir de la Nouvelle-Calédonie

Le Plan de Sauvegarde, de Refondation et de Reconstruction (PS2R) s'étendra sur trois ans (2025-2027), pourrait marquer une nouvelle ère pour la Nouvelle-Calédonie s'il est adopté par le Congrès.

Le plan propose de réduire le coût de l'électricité, de réviser le schéma minier, de définir un accord stratégique avec l'Etat européen et de créer un « label nickel vert » afin d'améliorer la compétitivité du secteur minier à l'échelle internationale. La création d'une société unique pour gérer les parcs calédoniens dans les entreprises minières est également prévue, dans le but de simplifier la gouvernance et de maximiser l'efficacité de la gestion des ressources. À noter également, la volonté de favoriser la coopération avec les pays producteurs de nickel ou encore de créer « l'école des mines et de la métallurgie ».

**Un marché du travail flexible**

Dans un effort pour rendre le marché du travail plus flexible, le PS2R prévoit la simplification du code du travail et l'assouplissement des règles sur l'embauche locale. Parmi les mesures proposées, on trouve la facilitation des autorisations pour les conjoints des travailleurs étrangers, ce qui permettra d'attirer et de retenir les talents.

Cette flexibilisation est cruciale pour renforcer la compétitivité et permettre une plus grande mobilité de la main-d'œuvre dans une économie de marché.

**Réformer le rôle du public et rationaliser les dépenses publiques**

Cun des aspects les plus marquants du PS2R est la réduction du rôle de l'Etat dans l'économie. Le plan propose de rationaliser la fonction publique et de diminuer la masse

**Actu.nc**

### Un modèle sociétal révisé

Le Plan de Sauvegarde, de Refondation et de Reconstruction (PS2R) intègre des réponses aux défis sociaux et environnementaux. Parmi elles, l'instauration d'un « revenu universel » pour accompagner les personnes en situation de précarité, la mise en place de zones d'activités rurales, ainsi que l'adoption d'une stratégie nationale pour améliorer la qualité de l'air. D'autres mesures incluent le renforcement des lois sur le gaz naturel, l'économie circulaire, et la biodiversité, contribuant ainsi à un développement plus durable pour la Nouvelle-Calédonie.

Sur le plan environnemental, le PS2R propose plusieurs actions pour lutter contre le changement climatique. Parmi elles, l'instauration d'un « revenu universel » pour accompagner les personnes en situation de précarité, la mise en place de zones d'activités rurales, ainsi que l'adoption d'une stratégie nationale pour améliorer la qualité de l'air. D'autres mesures incluent le renforcement des lois sur le gaz naturel, l'économie circulaire, et la biodiversité, contribuant ainsi à un développement plus durable pour la Nouvelle-Calédonie.

Le PS2R prévoit également la mise en place d'un « revenu universel » pour accompagner les personnes en situation de précarité, la mise en place de zones d'activités rurales, ainsi que l'adoption d'une stratégie nationale pour améliorer la qualité de l'air. D'autres mesures incluent le renforcement des lois sur le gaz naturel, l'économie circulaire, et la biodiversité, contribuant ainsi à un développement plus durable pour la Nouvelle-Calédonie.



## MISSION D'ENQUÊTE MENÉE PAR LE FORUM DES ÎLES DU PACIFIQUE - 28/10/2024

Mimsy DALY, Présidente du MEDEF-NC : "Dans le cadre de la mission d'enquête menée par le Forum des Îles du Pacifique, j'ai été auditionnée au titre du Medef-NC avec mes collègues de NC ECO. Nous avons pu témoigner auprès des premiers ministres de Tonga (M. Siasi Sovelani), de Fiji (M. Sitivini Rabuka) et des Îles Cook (M. Mark Brown) et du ministre des affaires étrangères des Îles Salomon de la violence qui avait frappé le monde économique calédonien et des conséquences dévastatrices de ces exactions pour l'ensemble de la population de la Nouvelle-Calédonie. "Avaient-ils conscience de ce qu'ils faisaient ?" est une des questions qui nous a été posée. Logique quand on sait que ce qui a été détruit équivalait à 70% du PIB des Cook, 100% du PIB des Salomon, 40% du PIB des Fiji. Pour autant la réponse à cette question complexe est primordiale et il faudra y apporter toute la lumière."



# 1. LE MEDEF-NC EN PREMIÈRE LIGNE POUR BRISER LE SILENCE, ALERTER, AGIR

## 1.2 Interventions médias : une voix forte pour un territoire en détresse



La Voix Du Caillou | 04/11/2024

### Des pistes pour économiser



#### POURQUOI EN NOUVELLE-CALÉDONIE, PLUS RIEN NE SERA COMME AVANT ? 05/11 NoumeaPost

Le document de NC Eco va probablement faire réagir. Il s'appuie en effet sur un principe de réalité. Non pas de réalité augmentée, comme celle dans laquelle le territoire s'était installé depuis de trop nombreuses années, mais la « vraie » réalité, celle de l'argent qui n'est pas produit par magie, mais par des paramètres économiques qui possèdent une rigueur le plus souvent implacable.

Les acteurs économiques, qui engagent leurs propres finances, qui se soumettent à des risques qui peuvent les mettre en cause directement, et dont dépendent la croissance, source de ressources publiques, n'ont pas le choix. Ils lancent un ultime cri d'alarme à la puissance publique pour fonder une orthodoxie économique conforme à la réalité d'aujourd'hui. Quelle est-elle ? L'argent facile n'existe plus. Pour les décideurs, il ne suffit plus de lever des impôts ou d'alourdir ceux qui existent, pour trouver des recettes destinées à alimenter un train de vie excessif. La manne fiscale est tarie. Il faut, au contraire, inventer les leviers destinés assurer une action publique dimensionnée aux capacités du territoire.

Du point de vue de la production de richesse, la sphère publique est en grande partie, improductive. Il faudra donc séparer l'ivraie du bon grain. Combien d'établissements publics, chaque année plus nombreux et plus coûteux, sont peu utiles, voire inutiles. Certaines institutions, elles-mêmes, sont devenues budgétivores, augmentant sans cesse leurs dépenses de fonctionnement presque sans (...)



Le collectif NC Éco, créé en 2020 et regroupant de nombreux acteurs économiques (Medef, CCI, Finc, CPME...), présente sa contribution au PS2R (plan de sauvegarde, de refondation et de reconstruction) porté par le gouvernement de la Calédonie.

Ce rapport, long de 139 pages est nommé «Solutions d'avenir : soutenir, innover, rebâtir». Il est construit autour de dix thèmes : réduire la dépense publique, repenser la fiscalité, réformer le modèle de santé, soutenir les filières qui le méritent, travailler sur la formation et l'insertion professionnelles, rationaliser le transport, améliorer le logement, être plus efficace sur l'énergie, s'interroger sur le nickel, et faire que la Calédonie redevienne attractive.

### Baisse des dépenses publiques, réforme fiscale, diversification... les solutions du monde économique à la crise

Baptiste Gouret | Créé le 04.11.2024 à 16h56 | Mis à jour le 04.11.2024 à 16h56

Imprimer



Les représentants de NC Eco ont tenu une conférence de presse, ce lundi 4 novembre, afin de dévoiler le contenu d'un rapport de 140 pages listant leurs propositions pour transformer le modèle calédonien. Tour d'horizon des préconisations du monde économique censées "redresser" le pays.

#### ■ Réduction "drastique" des dépenses publiques

C'est le sujet prioritaire du rapport de 140 pages, fruit de "1 000 heures de travail" mené en collaboration avec "150 chefs d'entreprise", que NC Eco a remis récemment au gouvernement calédonien et à l'État : la baisse des dépenses publiques. "Elle est tout simplement nécessaire, inéluctable et obligatoire", assène David Guyenne, président de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI), une des organisations membres de ce cluster créé en 2020 pour faire participer le monde économique à l'avenir institutionnel de la Nouvelle-Calédonie. Les membres de NC Eco souhaitent que la Nouvelle-Calédonie emprunte une trajectoire de cinq ans pour que les dépenses publiques de fonctionnement, constituées en grande partie de la masse salariale, atteignent 12 % du PIB, contre 20 % aujourd'hui.

# 1. LE MEDEF-NC EN PREMIÈRE LIGNE POUR BRISER LE SILENCE, ALERTER, AGIR

PODCAST MEDIA

NC ÉCO

RRB

04/11/2024



NC Eco a présenté sa contribution à l'avenir du territoire. 140 pages de propositions autour de 10 axes pour mettre l'économie au cœur du modèle calédonien. NC Eco pose d'abord un préalable : la réduction des dépenses publique pour les ramener de 20 à 12% du PIB en 5 ans, soit le même niveau que la métropole. NC Eco, qui souhaite rendre la Nouvelle Calédonie plus attractive, demande également une réforme de la fiscalité en proposant uniquement 9 taxes et impôts..

NC ÉCO

**SOLUTION D'AVENIR : SOUTENIR, INNOVER, REBÂTIR**

Une mobilisation unique des acteurs économiques pour l'avenir de la Nouvelle-Calédonie



Tous réunis pour préserver les entreprises et l'économie

Outremers360

@outremers360 · Suivre

Baisse des dépenses publiques, réforme fiscale, diversification : Les solutions du monde économique #calédonien face à la crise

[tinyurl.com/bdf6xe7](https://tinyurl.com/bdf6xe7)

Les représentants de NC Eco ont tenu une conférence de presse, ce lundi 4 novembre, afin de dévoiler le contenu d'un [Voir plus](#)



La Voix Du Caillou | 05/11/2024

## NC Éco dévoile ses propositions



Les membres de NC Éco ont officiellement présenté hier, devant la presse, leur contribution au Plan de sauvegarde, de refondation et de reconstruction (PS2R), exposant les points déjà abordés dans notre édition de lundi.

À la CCI, plusieurs figures du monde économique calédonien ont détaillé hier matin leur vision. David Guyenne, président de la CCI-NC, Elizabeth Rivière, présidente de la CMA-NC, Mimsy Daly, présidente du Medef-NC, Guylain De Coudenhove, directeur général de CAP-NC, ainsi que Nicole Moreau et Pierrick Chatel, respectivement présidente et secrétaire général de la CPME-NC, étaient présents. « Les travaux autour de ce plan ont été menés avec la contribution de centaines de chefs d'entreprise, tous secteurs confondus », a souligné David Guyenne, ajoutant que chaque thématique « a mobilisé au minimum une vingtaine de personnes ». Nicole Moreau a insisté sur le rôle central des TPE, PME et travailleurs indépendants, la « base de l'économie calédonienne ».

Parmi les mesures immédiates, l'aide à l'activité et à la trésorerie des entreprises est présentée comme prioritaire. Nicolas Moreau met en garde contre l'arrêt du chômage partiel au 31 décembre, rappelant l'importance de ce soutien pour préserver les TPE et PME : elle évoque le maintien nécessaire du fonds de solidarité jusqu'en « juillet 2025 ». Le report des charges sociales et fiscales, la gestion des assurances, le renforcement des forces de l'ordre et l'accompagnement des collectivités figurent également parmi les priorités.

Baisser la dépense publique

Comme évoqué dans notre édition de lundi, la réduction de la dépense publique est le premier axe de travail de NC Éco. Pour David Guyenne, cette réduction est « tout simplement nécessaire, inéluctable, obligatoire ». Il propose d'« améliorer la performance des services publics ou évidemment éliminer certains services publics, éliminer certaines redondances ». Parmi les pistes figure la réduction du nombre d'agents publics, détaillée par Mimsy Daly, présidente du MEDEF. Selon elle, « la réduction de la dépense publique passera à la fois par la réduction du nombre d'agents publics, mais aussi par un travail sur les rémunérations ». Elle rappelle qu'il faut « qu'ils soient associés à ces réflexions » et qu'« il ne s'agit pas de baisser du jour au lendemain le salaire des fonctionnaires, il s'agit de réfléchir sur le long terme à la possibilité de rémunérer différemment la fonction publique et puis à travailler aussi sur nos institutions ». NC Éco estime aussi qu'« il y a un échelon institutionnel de trop en Nouvelle-Calédonie ». Pour la présidente du Medef, il est temps que « les politiques aient le courage de traiter ce sujet de façon réaliste, en justifiant aux Calédoniens le coût de nos institutions par rapport aux bénéfices que les Calédoniens en retirent ».

En plus de la dépense publique, les neuf autres thématiques incluent la fiscalité, la santé, la priorisation des filières, l'insertion et la formation professionnelles, le transport, la construction et le logement, l'énergie, le nickel, ainsi qu'une stratégie pour une Nouvelle-Calédonie attractive. L'intégralité de ce dossier sera bientôt consultable en ligne.

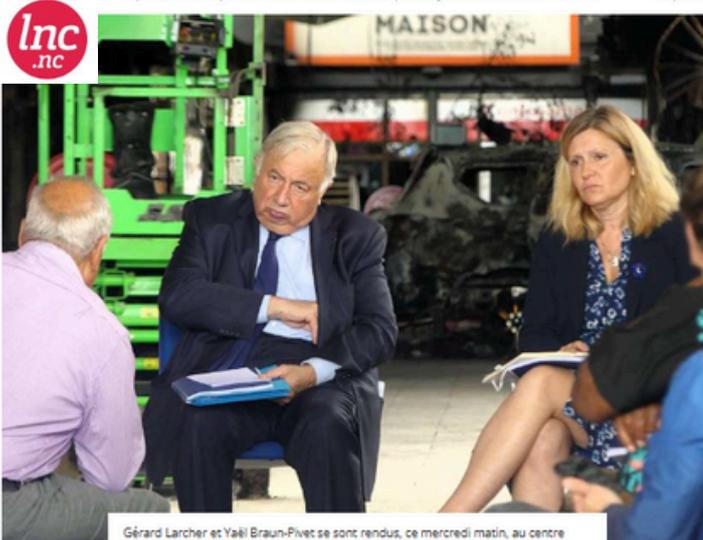
Claire Rio-Pennuen

# 1. LE MEDEF-NC EN PREMIÈRE LIGNE POUR BRISER LE SILENCE, ALERTER, AGIR

## 1.2 Interventions médias : une voix forte pour un territoire en détresse

### Devant les décombres de Kenu-In, le duo parlementaire promet des réponses rapides au monde économique

Baptiste Gourret | Créé le 13.11.2024 à 17h30 | Mis à jour le 13.11.2024 à 17h30 | Imprime



Gérard Larcher et Yaël Braun-Pivet se sont rendus, ce mercredi matin, au centre commercial Kenu-In, incendié dès le premier jour des émeutes, pour entendre les doléances des représentants du monde économique. Photo Baptiste Gourret.

Les deux parlementaires ont rencontré les représentants des chambres consulaires et du patronat, mercredi matin, au pied du centre commercial ravagé par les flammes aux premiers jours des émeutes. "On a l'intention d'aller vite et de ne pas vous laisser tomber", ont-ils promis à des acteurs économiques inquiets.

L'allée noircie avait été rapidement balayée pour permettre à la délégation de pénétrer les lieux. Pour le reste, rien n'a changé en six mois : c'est une galerie commerciale de 34 000 m<sup>2</sup> entièrement ravagée par les flammes qu'ont découverte, mercredi 13 novembre, Yaël Braun-Pivet et Gérard Larcher, en visite au Carrefour Kenu-In. Le lieu, choisi pour rencontrer les représentants économiques, est symbolique à bien des égards.

Incendié dès le 14 mai, le premier hypermarché de Nouvelle-Calédonie, ouvert en 1989, témoigne du développement économique qu'a connu le pays à travers les décennies, aujourd'hui complètement à l'arrêt. Il illustre également les conséquences sociales des exactions : les 400 salariés du centre sont toujours au chômage partiel, en attendant une éventuelle reconstruction.

#### La "colère" des entreprises

"Les violences ont été incroyables, incommensurables", a constaté Yaël Braun-Pivet, au milieu des boutiques calcinées. Après un rapide tour du propriétaire, la présidente de l'Assemblée nationale et son homologue du Sénat ont pris le temps d'écouter les doléances des représentants des chambres consulaires et des syndicats patronaux, venus exposer leurs inquiétudes.

ÉCOUTEZ OUTREMERS 360 RADIO



outremers 360°  
by Luc Laurentino

La Voix Du Calédonien | 14/11/2024

### Au chevet du monde économique



Hier matin, Yaël Braun Pivet et Gérard Larcher se sont rendus sur le site totalement dévasté de Kenu-In, à Dumbéa. Ils ont rencontré, dans le chaos et les décombres de ce qui fut pendant près de quarante ans un vrai lieu de vie, les acteurs du monde économique, qui ont grandement besoin d'aide.

« En l'espace de quatre jours, ce sont des centaines d'emplois qui ont été perdus et 34 000 m<sup>2</sup> de bâtiments qui ont été pillés et entièrement détruits ». C'est avec ces mots que Frédérique Pentecost, dont la famille est à l'origine de la création de cette zone commerciale connue de tous, a accueilli, la voix nouée, la présidente de l'Assemblée nationale et le président du Sénat. Les deux parlementaires, qui ont pu entrer à l'intérieur de ce qui était avant le 13 mai une galerie commerciale qui grouillait de monde, ont paru stupéfaits de voir de visu l'étendue des dégâts. Si l'on pourrait croire en pénétrant dans ce lieu totalement dévasté qu'il s'agit du décor d'un mauvais film catastrophe, c'est bien la réalité qui était devant les yeux de tous hier matin. Après une très courte visite, pour constater les dégâts, les acteurs du monde économique et les présidents des deux assemblées ont pu échanger librement.

Colère, amertume et foi en l'avenir

nouvelle calédonie **1**

## Au centre commercial Kenu-In de Dumbéa, Yaël Braun-Pivet et Gérard Larcher arpentent un désastre économique

économie • dumbéa



Echanges économiques dans les ruines de Kenu-In. • ©NC la 1ère

Partager :   

**S**équence forte, durant la mission de concertation et de dialogue menée par la présidente de l'Assemblée nationale et le président du Sénat. Mercredi 13 novembre, Yaël Braun-Pivet et Gérard Larcher ont découvert les décombres du centre commercial Kenu-In, à Dumbéa. Un poumon économique saccagé et incendié à la mi-mai, 35 ans après ses débuts. Il symbolise les ravages subis par les entreprises de Nouvelle-Calédonie, confrontées aux défis de la reconstruction.

Nouvelle-Calédonie : Devant les décombres d'un centre commercial ravagé par les flammes, le duo parlementaire promet des réponses rapides au monde économique

## 1. LE MEDEF-NC EN PREMIÈRE LIGNE POUR BRISER LE SILENCE, ALERTER, AGIR

# Les Echos

27/11/2024

### Les entreprises d'outre-mer en alerte maximale

« Situation de survie » La situation est particulièrement grave en Nouvelle-Calédonie, où la vague de violences déclenchée en mai par des forces indépendantistes tarde à s'éteindre. « Nous sommes en situation de survie », résume Mimsy Daly, la présidente du Medef local. Les derniers chiffres de l'Institut statistique calédonien le confirment : 10.000 emplois salariés ont été perdus en six mois dans le secteur privé, 830 entreprises détruites dans la province de Nouméa, qui concentre l'essentiel de l'activité économique du « caillou ». « La Nouvelle-Calédonie vient de perdre entre 20 et 25 % de son produit intérieur brut, poursuit Mimsy Daly. Le marché va se restreindre, des entreprises vont fermer, d'autres vont réduire leurs effectifs pour s'adapter. Le BTP est à l'arrêt, faute d'investisseurs privés et publics. »

Le Medef calédonien, comme la CPME, demandent la reconduction du fonds de solidarité et des mesures exceptionnelles de chômage partiel mis en place par l'Etat. Les entrepreneurs alertent en même temps Paris sur l'attitude des compagnies d'assurances, qui rechignent à rembourser les dégâts et ne veulent plus assumer ceux liés aux émeutes dans les contrats à venir. Les entreprises martiniquaises se disent aujourd'hui confrontées à la même réalité. Les pertes de recettes que devra supporter l'Etat à moyen et long terme seront supérieures aux économies qu'il réalisera. Hervé Mariton Président de la Fédération des entreprises des outre-mer.



LE JT

DERNIÈRE JOURNÉE MARATHON POUR LES PARLEMENTAIRES



10/12/2024 - NC éco de son côté en appelle à la responsabilité des élus du congrès. Les acteurs économiques se félicitent de l'adoption de la loi de fin de gestion avant la censure du gouvernement Barnier. Il acte les 27 milliards de francs d'aide pour la fin de l'année afin de financer le RUAMM, les collectivités et le chômage. NC ECO salue la détermination des parlementaires calédoniens et estime que cette nouvelle tranche d'aide est cruciale pour la survie à court terme du territoire. NC Eco poursuit en affirmant que la non adoption de la DM6 qui inclut cette aide par le congrès, conduirait la Nouvelle Calédonie dans une situation irréversible.

## La voix du Caillou L'appel de NC Eco

Notre avenir s'écrit au quotidien

### Ce mercredi, les élus du Congrès se réunissent pour affecter l'avance remboursable de l'État de 27 milliards, au budget 2024 de la Nouvelle-Calédonie.

Et hier, à la veille de cette séance importante, NC Eco a publié un communiqué appelant les élus au sens de la responsabilité. Cette aide exceptionnelle de 27 milliards votée par l'Assemblée au travers d'une loi de finances de fin de gestion, explique NC Eco, « vise en effet à garantir le financement indispensable des collectivités locales, des dispositifs de chômage, du RUAMM et des hôpitaux et du système électrique ». Le monde économique rappelle en effet que « si la censure du gouvernement de Michel Barnier n'est pas une bonne nouvelle, aussi bien pour l'Hexagone que pour les territoires d'outre-mer, tant l'instabilité politique impacte l'économie réelle et ralentit les besoins urgents de relance et de reconstruction, il convient de garder à l'esprit que cette nouvelle tranche d'aide, accordée à notre territoire et rendue possible grâce à la mobilisation et la détermination de nos parlementaires, est cruciale pour la survie, à très court terme, de notre territoire ». Et les acteurs économiques d'ajouter que « alors que nous redoutions que la Nouvelle-Calédonie ne soit sacrifiée en cas de censure, l'adoption de cette loi de fin de gestion nous offre la possibilité de sauver ce qui peut encore l'être en cette fin d'année 2024 ».

### Votez la DM6 !

Cette aide sera prochainement dans les caisses de la Nouvelle-Calédonie, à la condition qu'aujourd'hui les élus du Congrès votent la Délibération modificative n°6 du budget 2024 (DM6). Pour NC Eco, « la non-adoption de la DM6 conduirait par conséquent la Nouvelle-Calédonie dans une situation irréversible et serait totalement contradictoire avec la volonté politique affichée et partagée de redresser l'économie calédonienne avec l'appui de l'État ». Dans ces conditions, les représentants de NC Eco « en appellent à la responsabilité de tous les élus et espèrent que l'intérêt général et la survie du territoire sauront guider le choix de l'ensemble des décideurs politiques. Il en va de la survie de la Nouvelle-Calédonie ».

Nicolas Vignoles

## Pourquoi la décision modificative n°6, soumise au Congrès ce mercredi, cristallise les inquiétudes

Baptiste Gourret | Créé le 11.12.2024 à 05h00 | Mis à jour le 11.12.2024 à 05h00

Imprimer



Les élus du Congrès vont se réunir ce mercredi 11 décembre, à 14 heures, pour examiner la décision modificative n°6, un texte crucial pour les finances de la Nouvelle-Calédonie. Photo Archives LNC

Les élus du Congrès se réunissent ce mercredi pour examiner la fameuse DM6, qui autorise le versement d'une aide de 27 milliards pour permettre à la Nouvelle-Calédonie de finir l'année. Certains groupes, opposés aux conditions dictées par l'État, pourraient ne pas la voter. Un scénario qui inquiète une partie de la classe politique et le monde économique.

# 1. LE MEDEF-NC EN PREMIÈRE LIGNE POUR BRISER LE SILENCE, ALERTER, AGIR

## 1.2 Interventions médias : une voix forte pour un territoire en détresse

COMMUNIQUÉ DE PRESSE NC ECO du 20/12/2024

### Hausse programmée de la fiscalité : Les élus devront rendre des comptes aux Calédoniens

Si les acteurs du monde économique ne se sont jamais opposés au besoin urgent de réformer en profondeur notre modèle économique et social, ils ont néanmoins toujours rappelé l'importance d'engager un plan de réforme global intégrant obligatoirement des efforts quant aux économies de dépenses publiques.

L'Etat a été clair sur les conditions liées au prêt de 27 milliards et chacun en a pris acte, notamment lors du vote à l'unanimité par les élus du congrès de la DM6, inscrivant cette nouvelle aide au budget de la Nouvelle-Calédonie.

### Avec la fin du chômage partiel spécifique aux exactions, la crainte d'une nouvelle "vague de licenciements"

Baptiste Gourret | Créé le 18.12.2024 à 14h09 | Mis à jour le 18.12.2024 à 14h09 | Imprimer



Son arrêt définitif dans moins de deux semaines inquiète fortement les représentants du monde économique, mis au courant lors d'une visio-conférence avec Emmanuel Moulin, à la tête de la mission interministérielle consacrée à la Nouvelle-Calédonie. "Ça va entraîner une vague de licenciements massive", présume Cédric Faivre, délégué général du Medef.



NC Eco alerte sur le possible passage en force de certaines réformes concernant la hausse programmée de la fiscalité. La semaine prochaine, les élus du Congrès étudieront une modification de la CCS, la contribution Calédonienne de Solidarité, et se pencheront sur la réforme de la TGC. Des textes jugés incomplets et dangereux par NC Eco. « Ces derniers ne sont pas à la hauteur des enjeux, des besoins et de l'urgence du territoire » peut-on lire dans un communiqué.

### NC Eco : "Nous n'adhérons ni à la méthode, ni au contenu des projets de réforme"

Baptiste Gourret | Créé le 20.12.2024 à 16h28 | Mis à jour le 20.12.2024 à 16h32 | Imprimer



Les membres de NC Eco, un groupement réunissant les chambres consulaires et les organisations patronales, s'inquiètent des projets de réforme de la TGC et de la CCS, examinés lundi 23 décembre au Congrès. Photo Baptiste Gourret

Quelques jours avant l'examen, au Congrès, des réformes de la TGC et de la CCS imposées par l'État et portées par le gouvernement Mapou, les représentants du monde économique regrettent de ne pas avoir été consultés et fustigent une augmentation de la fiscalité dangereuse pour l'économie du pays.

Quelques jours avant leur examen au Congrès, les projets de réforme de la Taxe générale sur la consommation (TGC) et de la Contribution calédonienne de solidarité (CCS) continuent de faire couler l'encre. Dans un communiqué publié ce vendredi 20 décembre, NC Eco, qui réunit les représentants des chambres consulaires et des organisations patronales, dénonce des textes qui "reposent uniquement sur une hausse de la fiscalité, laissant penser que les Calédoniens, une fois encore, pourraient l'assumer sans même avoir à se prononcer".

### "Passage en force"

### [MAGAZINE] Mimsy Daly : une femme d'engagement

Frédérique de Jode / L. Calédonie | Créé le 15.12.2024 à 15h00 | Mis à jour le 15.12.2024 à 15h00 | Imprimer



Diplômée de l'Essec, cheffe d'entreprise à la tête de House, première femme à la présidence du Medef-NC, porte-parole du collectif NC Eco, récompensée de la légion d'honneur, Mimsy Daly a un parcours professionnel inspirant. Une femme combative qui, de nature optimiste, croit en l'avenir de son pays. Un portrait signé Frédérique de Jode pour notre partenaire, le magazine féminin L. Calédonie.

### COMMUNIQUÉ DU MEDEF NOUVELLE-CALÉDONIE

Nouméa, le 26 Décembre 2024

*Le Medef NC dénonce avec la plus grande fermeté les accusations proférées par certains élus et représentations politiques à l'encontre des chefs d'entreprises calédoniens.*

*Les émeutes du 13 mai, à l'origine de la destruction massive de notre économie et de nos entreprises, ont touché tous les Calédoniens, sans exception, quelles que soient leurs origines, leurs fonctions, leurs religions ou encore leurs sensibilités.*

*Personne n'a été épargné.*

*Il est honteux d'entendre dire que certaines entreprises auraient été brûlées par leurs propres propriétaires, de la même manière qu'il est absolument consternant d'accuser les entreprises calédoniennes de discrimination envers certaines communautés, à l'heure où tous les efforts de celles-ci sont tournés vers la sauvegarde de l'emploi et de leur survie pure et simple.*

*L'entreprise est et restera l'un des piliers du vivre ensemble et de la réduction des inégalités en Nouvelle-Calédonie.*

*Face à ces déclarations infondées et diffamatoires, le Medef NC se réserve le droit de saisir la justice.*

Le MEDEF Nouvelle-Calédonie

### Altercation, suspension de séance, départ des indépendantistes... Récit d'une journée tendue au Congrès

Baptiste Gourret | Créé le 26.12.2024 à 16h53 | Mis à jour le 26.12.2024 à 17h10 | Imprimer



La séance du Congrès, ce jeudi 26 décembre, consacrée à l'examen de la réforme de la TGC a connu plusieurs rebondissement. Photo Baptiste Gourret

Consacrée à la réforme de la taxe générale sur la consommation, la séance publique de ce jeudi 26 décembre au Congrès a été particulièrement agitée. Après des propos polémiques tenus par une élue, la séance a été interrompue, avant que l'UNI et l'UC décident de suspendre leur participation à l'examen du projet de loi, finalement reporté.

### Actu.nc Dérapage au Congrès

Publié le 27/12/2024

Alors que la réforme de la TGC était examinée, Marie-Line Sakilia a eu des paroles pour le moins choquantes. Elle a accusé les entreprises d'avoir elles-mêmes incendié leurs locaux durant les exactions, dont la société Le Froid, partie en fumée aux premiers jours de l'insurrection. « Toutes les entreprises, soi-disant que c'est la CCAT ou que ce sont les indépendantistes qui les ont brûlées, a prétendu l'élue. Mais comment se fait-il que le feu a pris ? Étaient-ils à jour de la révision de leur système d'incendie ? », a-t-elle lancé. Le Medef-NC n'a pas tardé à condamner les propos de l'élue, jadis ralliée au groupe UC FLNKS et Nationalistes. (...)



### Les propos "honteux" de Marie-Line Sakilia

L'élue de la mouvance indépendantiste, qui siège sans étiquette, a créé la polémique lors de l'examen de la réforme de la TGC, obligeant la présidente Veylma Falaéo à suspendre les débats.

### MADE IN

Publié le 27 Déc. 2024

### Clash au Congrès

### SCANDALE AU CONGRÈS



NOUVELLE-CALÉDONIE Marie-Line SAKILIA Hors groupe

## 1. LE MEDEF-NC EN PREMIÈRE LIGNE POUR BRISER LE SILENCE, ALERTER, AGIR

### 1.3 Fédérer et porter les revendications économiques

Le Medef-NC, membre et porte-parole du collectif **NC Eco** qui regroupe les fédérations patronales, de nombreux syndicats professionnels et les chambres consulaires, a été en première ligne pour porter à Paris comme à Nouméa, la détresse des entrepreneurs calédoniens et la nécessité de sauvegarder autant que possible l'économie calédonienne, clé de voute du modèle social dont elle assure le financement.



**NC Eco** a proposé aux responsables politiques un **plan de redressement global et ambitieux intégrant des propositions d'actions immédiates**. Ce dernier propose une refonte du modèle socio-économique calédonien autour de quatre axes :

1. réduction de la dépense publique
2. réforme fiscale
3. diversification économique
4. attractivité du territoire

Ce programme intervient dans un contexte marqué par la chute des recettes fiscales et sociales ainsi que la perte de pouvoir d'achat consécutives aux émeutes de mai 2024. NC ÉCO a appelé à une action urgente et coordonnée, afin de sauvegarder l'emploi, relancer l'investissement privé et surtout rétablir la confiance et la sécurité.



#### **Le Plan de Sauvegarde, de Refondation et de Reconstruction.**

Le PS2R est la réponse institutionnelle du gouvernement Mapou à la crise inédite déclenchée en mai 2024. Structuré autour de quatre piliers – économique, institutionnel, santé-social et sociétal – ce plan ambitionne de reconstruire en profondeur le modèle calédonien. Il s'appuie sur un pilotage renforcé par des comités spécifiques (COFIL), réunissant l'ensemble des parties prenantes : État, institutions locales, monde économique et société civile. Le Medef-NC a activement participé à ces travaux, et insisté sur la nécessité d'actions concrètes pour sécuriser les entreprises et relancer l'économie dans une perspective de long terme.

Pourtant une fois encore le manque de cohérence politique a conduit à la chute du gouvernement en fin d'année 2024 et de fait, repoussé la mise en œuvre d'un plan de reconstruction urgent et obligatoire pour éviter le krach économique et social qui se profilait si le statu quo perdurait.



# 1. LE MEDEF-NC EN PREMIÈRE LIGNE POUR BRISER LE SILENCE, ALERTER, AGIR

## 1.3 Fédérer et porter les revendications économiques

### Pacte Nickel – CoTECH Nickel

Face à la crise profonde du secteur nickel, le gouvernement représenté par M. Bruno Lemaire, ministre de l'économie, a proposé un Pacte Nickel en novembre 2023. Ce dispositif visait à restaurer la compétitivité de la filière, pilier de l'économie calédonienne, via notamment des subventions à l'énergie et un accompagnement vers des sources renouvelables. De plus, le pacte abordait le positionnement du "nickel de batteries" calédonien comme ressource stratégique pour l'Europe, en valorisant ses standards environnementaux et sociaux élevés. Toutefois, la concrétisation de ce pacte a tardé, en raison surtout de divergences politiques là aussi, mais également de la complexité des enjeux économiques et industriels. Alors que son adoption restait un impératif pour garantir l'avenir d'une industrie représentant 90 % des exportations du territoire, ce pacte a été enterré avec les conséquences connues désormais, en premier lieu l'arrêt de l'activité de l'usine du Nord et le chômage d'un millier de salariés sans compter les lourdes pertes indirectes pour le Nord.

En complément du Pacte Nickel, le gouvernement a instauré une cellule d'accompagnement pour soutenir les salariés et entreprises impactés par l'effondrement de la filière. Cette cellule visait à recenser et activer tous les dispositifs disponibles, tout en développant de nouvelles mesures d'urgence. L'initiative a été saluée par les représentants économiques, mais jugée insuffisante sans une véritable stratégie de relance transversale. Le collectif "Agissons Solidaires" appelait à ce moment à dépasser les simples mesures transitoires pour poser les bases d'une refondation industrielle durable et équitable.

### Agissons solidaires

Face à l'ampleur de la crise économique, le collectif Agissons Solidaires s'est mobilisé largement pour alerter sur la gravité de la situation (et pourtant avant les émeutes de mai 2024) et défendre une réponse politique cohérente, équitable et concertée. A cet instant il saluait la création de dispositifs d'aide, notamment dans la filière nickel, mais dénonçait l'absence d'une vision stratégique globale et l'impact de réformes fiscales (taxe d'équilibre tarifaire) sur le pouvoir d'achat des calédoniens et des entreprises. Il a appelé, très tôt, à la suspension des réformes inadaptées dans un contexte aussi dégradé et plaidé pour un véritable plan de relance transversal, incluant tous les secteurs économiques. Son action "prémonitoire" ce premier trimestre 2024 soulignait l'urgence d'un dialogue social renforcé et d'une gouvernance partagée pour éviter des mesures palliatives déconnectées des réalités du terrain.



### La Présidente à la REF 2024 : Un leadership reconnu jusqu'à Paris

Le président du Medef national Patrick Martin a rendu un hommage appuyé à la Présidente du Medef Nouvelle-Calédonie Mimsy Daly, lors de son discours d'ouverture à La REF 2024. Le Medef-NC le remercie vivement pour son soutien constant et déterminant. Grâce à cet engagement, nous avons pu agir aux plus hauts niveaux de l'État pour soutenir efficacement le tissu économique de la Nouvelle-Calédonie, durement touché par les exactions.





## 2. UN DIALOGUE SOCIAL ENGAGÉ AU SERVICE DU SAUVETAGE DES ENTREPRISES ET DE L'EMPLOI

### *L'urgence de défendre les intérêts économiques et sociaux face au chaos*

#### **2.1 Les grands dossiers de l'année : des batailles clés pour la survie économique**

**Réforme de la fiscalité : TGC, loi de soutien, PGE, loi ESS, loi anti-gaspillage, tarifs électricité, etc.**

L'année 2024 a vu le lancement de plusieurs réformes fiscales, mais aussi le report de décisions, souvent jugées précipitées ou inadaptées par les acteurs économiques, reprochant le manque de cohérence et de vision à long terme.

Par exemple, la hausse progressive de 34 % des tarifs de l'électricité entre 2024 et 2027, bien que justifiée par une décennie de stagnation tarifaire, a soulevé des inquiétudes. Par ailleurs, le projet de réforme sur la TGC a minima et la récente augmentation de 1% de CCS ont été soumis au Congrès sans réelle intégration dans un plan global visant la réduction des dépenses publiques, seule voie pour assurer la soutenabilité et l'acceptabilité des réformes selon le Medef-NC, puisque l'argent manque cruellement pour équilibrer les comptes des collectivités. Une fois de plus, la concertation nous paraît insuffisante et tardive, malgré les engagements pris. Le Medef-NC milite depuis des années pour la baisse du coût du travail, la fiscalisation des charges sociales et la simplification de la fiscalité, comme marqueur d'attractivité pour la Nouvelle-Calédonie. Toutefois, nous saluons les efforts effectués pour éviter l'effondrement économique total en adaptant les règlementations en vigueur, pour soutenir les entreprises et leurs salariés, que ce soit par la loi de soutien à l'économie et les incitations fiscales (travaux immobiliers) ou encore la création d'un chômage spécifique exactions pour le maintien du pouvoir d'achat des salariés.

**Représentativité patronale : la réforme**

Les travaux ont repris en 2010, puis 2013/2014, en 2018 et enfin en 2023/2024. Le Medef-NC proposait déjà au moment de la réforme de la représentativité des organisations syndicales de salariés en 2006-2007, de travailler sur la définition de critères précis pour les organisations patronales. L'objectif était de réviser et de mieux définir les critères existants, précisés par des articles du code du travail, s'appliquant, tant aux organisations syndicales qu'aux organisations patronales, à l'exception de la mesure d'audience (élections professionnelles dans les entreprises). La pesée de la représentativité est très importante, car comme pour les organisations syndicales de salariés, elle va de pair avec la légitimité de porter des sujets au nom de ses adhérents dont elle défend les intérêts ; un autre enjeu concerne le nombre de sièges attribués en fonction du poids de chaque organisation dans les instances paritaires. Il est important de rappeler que le montant de l'aide financière du gouvernement allouée par le gouvernement pour le dialogue social, est conditionné à son poids. Dans cette réforme, le poids de chaque organisation est comptabilisé en fonction : du nombre d'entreprises adhérentes, du nombre de salariés de ces entreprises, d'une ancienneté de 3 ans au lieu de 2 ans), d'un montant de cotisations (être suffisamment autonome et indépendant notamment par rapport au pouvoir politique, la transparence (contrôle des éléments par un commissaire aux comptes). Un système de pondération a été accepté par le Medef-NC et des simulations ont été faites sur le nombre de sièges octroyé dans les instances paritaires. Le texte n'a toujours pas été adopté alors que cette réforme est sur le bureau du congrès depuis plusieurs mois.

## 2. UN DIALOGUE SOCIAL ENGAGÉ POUR SAUVER ENTREPRISES ET EMPLOIS

### 2.1 Les grands dossiers de l'année : des batailles clés pour la survie économique

#### L'alignement du SMAG sur le SMG

A la fin de l'année 2023, les partenaires sociaux ont conclu un accord visant l'alignement du SMAG sur le SMG à horizon 2027. Considérant les aides spécifiques au secteur agricole sur les cotisations sociales, cet alignement s'effectue sur la valeur nette des salaires dans un premier temps. Ainsi pour 2024 les salaires ont été revalorisés de 2,35% et pour 2025 de 3,27%. Cela démontre la possibilité, par le dialogue social, d'améliorer les conditions salariales d'un secteur jusque-là peu attractif.

#### Redevance pour copie privée

Cette redevance instaurée en 2023 en Nouvelle-Calédonie est une contribution destinée à rémunérer les auteurs du fait de la copie privée de leurs œuvres, collectée par la SACENC et reversée en partie aux auteurs. De graves "erreurs" ont été détectées et l'absence de procédure claire sur le dispositif à mettre en place pour les entreprises, ont conduit à demander un moratoire dans l'application de ce texte, ainsi qu'une révision urgente du texte.

L'une des problématiques concerne l'absence d'exclusion de l'assujettissement à la redevance du matériel informatique des professionnels. En effet, le matériel à usage professionnel n'est pas par essence utilisé pour un usage privé ; il n'y a donc pas de fondement à percevoir une redevance pour compenser un préjudice qui n'existe pas, ou à payer pour une copie privée qui n'existe pas.

Le Medef-NC, aidé et soutenu par ses adhérents "entreprises" et syndicats professionnels du secteur, a réussi après plusieurs courriers adressés au congrès et au gouvernement, à aboutir à l'instauration de plusieurs moratoires prolongés au fil du temps ; Et finalement, après une écoute attentive du membre du gouvernement en charge du secteur : à la non-application du dispositif et ce, tant que le texte ne serait pas révisé ni mis en conformité avec la jurisprudence applicable en la matière.

#### Pilotage du système de santé - CAFAT

Le pilotage du système de santé en réalité est l'affaire de l'exécutif même si les partenaires sociaux et donc le Medef-NC font partie du Conseil d'administration de la CAFAT – à noter l'exercice de la présidence en la personne de Patrick DUPONT en 2024 – Car le CA n'a malheureusement qu'un pouvoir limité sur les décisions de financement de la santé et du contrôle des dépenses. Toutefois, des propositions sont effectuées pour une meilleure efficacité de notre système de santé, pour le rééquilibrage du système de retraite ou encore l'amélioration au sein des entreprises de l'accidentologie au travail. Notre implication quotidienne permet d'alerter quand il est nécessaire, de trouver des solutions et d'appuyer les propositions construites entre partenaires.

#### Protection sociale : réforme de la retraite

La réforme en cours concernant le report de l'âge légal à 62 ans et la modification du plafond n'aura accordé qu'un bref répit pour le régime dont l'horizon de viabilité s'est réduit à grande vitesse et dont le déséquilibre structurel s'est dégradé après les épisodes COVID et les émeutes du 13 mai 2024. Notre système de retraite basé sur un modèle de répartition ne fonctionne que si les cotisations actuelles permettent de "couvrir" les pensions versées. Or, le déficit actuel structurel annuel est maintenant de 10 milliards de CFP. Les réserves existantes rendent impératif et surtout urgent de trouver les nouvelles voies de réformes structurelles pour assurer la pérennité de notre système de retraite.

Les partenaires sociaux, pilotes du régime, ont menés les travaux ces derniers mois pour proposer des solutions à mettre en œuvre immédiatement. Reste à voter les lois rapidement pour assurer un avenir financier aux 42 000 retraités actuels du secteur privé.

## 2. UN DIALOGUE SOCIAL ENGAGÉ POUR SAUVER ENTREPRISES ET EMPLOIS

### **La présomption de démission en cas d'abandon de poste**

Dans le cadre des relations entre partenaires sociaux, le Medef-NC a travaillé avec le gouvernement sur une proposition de réforme comportant deux points majeurs :

Le premier concerne l'introduction dans notre droit du travail de la notion de "présomption de démission" en cas d'abandon de poste et le second, sur l'instauration de jours de carence dans le cadre de l'indemnité journalière versée par la CAFAT.

Proposée initialement par le Medef-NC, cette nouvelle procédure permettra à l'employeur constatant l'absence du salarié de le mettre en demeure de justifier de son absence et/ou de reprendre son poste dans le délai imparti. Dans le cas où le salarié ne répond pas dans le délai fixé, ne justifie pas de son absence ou ne reprend pas le travail, il sera alors considéré comme démissionnaire de son poste. Cette mesure est très importante puisqu'elle permettra à l'employeur de ne plus être contraint de licencier le salarié, ce dernier attendant patiemment le licenciement pour faire valoir ses droits au chômage.

Cette mesure a donc une double utilité : éviter à l'employeur d'engager une procédure de licenciement (formalisme et coûts) en passant par une procédure simplifiée ; Rétablir une équité concernant la perception de l'allocation chômage.

### **Réduction de la prise en charge par la CAFAT de la maladie du salarié (jour de carence)**

Cette réforme est issue à l'origine des travaux des partenaires sociaux (projet d'accord sur la productivité et compétitivité des entreprises de 2017). Il est prévu l'instauration de jours de carence dans l'indemnisation du salarié en maladie.

La CAFAT ne versera plus une indemnisation dès la perte de salaire.

Avec cette réforme :

- au 3ème arrêt maladie, la CAFAT ne prendra plus en charge les 3 premiers jours de maladie (idem que pour l'employeur) ; l'indemnisation débutera le 4ème jour.

- au 4ème arrêt maladie et pour les arrêts suivants, la CAFAT ne prendra pas en charge les 4 premiers jours de maladie (idem que pour l'employeur) ; l'indemnisation débutera le 5ème jour.

Cette mesure vise à lutter contre les faux arrêts maladie ou arrêts abusifs en réduisant leur indemnisation, allégeant ainsi la charge financière de la CAFAT. L'indemnité journalière sera calculée sur la base d'une fraction des gains journaliers du salarié, déterminés à partir des dernières fiches de paie précédant l'arrêt de travail.

Le Medef-NC, représenté par Bertrand Courte, Président de notre Commission Relations Sociales, a été **auditionné par le CESE-NC**, le lundi 24/03/2025 pour apporter certaines précisions et recommandations en rendant toutefois, un avis favorable aux projets de textes. Ces deux réformes doivent encore être votées en ces termes par le congrès.

### **Projet de réforme sur le Travail temporaire porté par la FETTNC et le Medef-NC**

Plusieurs modifications de la réglementation ont été portées devant le gouvernement et le congrès, notamment, une révision générale de la garantie financière qui n'est plus adaptée à la réalité, une baisse de l'indemnité de fin de mission pour les salariés intérimaires (de 15% à 5%) et la création d'un contrat de travail temporaire spécifique pour la phase de reconstruction. Une rencontre avec M. SANTA a été organisée afin d'échanger sur cette proposition de réforme. Un retour du gouvernement est attendu sur ces différents sujets.

## 2. UN DIALOGUE SOCIAL ENGAGÉ POUR SAUVER ENTREPRISES ET EMPLOIS

### 2.1 Les grands dossiers de l'année : des batailles clés pour la survie économique



#### CESE : PRINCIPAUX AVIS RENDUS PAR LE MEDEF-NC

##### Projets de loi du pays et délibération portant diverses dispositions relatives au droit du travail et à la protection sociale (08/02/24)

Mise à jour de l'âge légal du "départ" à la retraite dans le code du travail (suite à l'allongement du départ à la retraite de 60 à 62 ans), simplification administrative, modification des dispositions du code du travail relatives à la parentalité (congés de maternité et paternité, allaitement...) ; ces textes ne sont toujours pas adoptés (projet de textes déposés sur le bureau du congrès NC le 18/04/2024).

##### Projet de délibération portant actualisation des mentions obligatoires de la déclaration nominative préalable à l'embauche prévue à l'art. Lp. 421-3 du code du travail de NC (consultation du 10/04/24).

Les éléments à renseigner par l'employeur qui étaient auparavant facultatifs sont devenus obligatoires après la publication de la délibération n°432 du 22/08/2024 au JONC n°10795 le 30/08/24.

Plusieurs points de réforme sont à signaler sur les éléments obligatoires à renseigner :

1. dématérialisation de la DPAE
2. remplacement de l'indication relative à "l'activité" du salarié par le « métier » (code ROME)
3. toutes les mentions (7° à 12°) qui étaient facultatives deviennent obligatoires et donc bloquantes si celles-ci ne sont pas remplies dans le champ correspondant de la DPAE dématérialisée, à savoir :
  - 7° La classification professionnelle du salarié ;
  - 8° La situation du salarié avant l'embauche ;
  - 9° La durée de la période d'essai ;
  - 10° La nature du contrat de travail ;
  - 11° La nature de l'emploi ;
  - 12° Le plus haut niveau de qualification atteint par le salarié (actuellement "le niveau de formation du salarié")

4. possibilité pour l'employeur de faire une mise à jour des éléments 7° à 12° de la DPAE et ce pendant 15 jours.

##### Projet de délibération relatif aux activités professionnelles en milieu hyperbare.

Le projet de délibération vient réformer une réglementation obsolète et vieille de 45 ans. Cette réforme était très attendue par le milieu professionnel.

Quelques exemples des nouvelles dispositions présentées dans ce projet :

- création d'un manuel hyperbare propre à chaque entreprise qui doit être présent dans l'entreprise ;
- mise en place de mesures de prévention du risque hyperbare ;
- organisation de la plongée avec au moins 3 plongeurs ;
- limitation des durées maximales d'immersion des travailleurs de 3h au lieu de 4h ;
- accent mis sur la formation avec un délai accordé pour une mise à niveau des professionnels etc.
- précision sur les types de plongée suivant les travaux à effectuer

Avis favorable rendu le 06/02/2024.

La délibération n°151/CP du 20/09/2024 relative aux activités professionnelles en milieu hyperbare a été publiée le 1<sup>er</sup> octobre 2024 - JONC n°10809.

Les arrêtés d'application de la délibération du 18/12/2024 ont été publiés au JONC le 26/12/2024 (la version des textes en vigueur diffère de celle soumise pour avis posant plusieurs difficultés et problématiques relayées concernant notamment la formation).

## 2. UN DIALOGUE SOCIAL ENGAGÉ POUR SAUVER ENTREPRISES ET EMPLOIS

### 2.1 Les grands dossiers de l'année : des batailles clés pour la survie économique

#### Les Négociations annuelles de branche

Temps fort de la vie de notre organisation patronale, elles reflètent l'engagement continu du Medef-NC en faveur du dialogue social et de la défense des intérêts des entreprises. Chaque année, ces échanges permettent d'aborder des sujets essentiels pour l'environnement économique et social de nos adhérents, de faire entendre la voix du monde entrepreneurial, et de contribuer à l'équilibre des relations avec les partenaires sociaux.

Vous trouverez ci-dessous un tableau récapitulatif des résultats négociés pour l'année écoulée.

BRANCHES et Animateur	Décisions	2024	2025
Boulangerie-Pâtisserie Animateur : U2P	Aucun accord conclu ! (Revoyure au 1er semestre 2025)	0%	0%
Bâtiments et Travaux Publics Animateur : MEDEF-NC	Aucun accord conclu ! (Revoyure au 1er semestre 2025)	0,32%	0%
Chargeur de minéralier Animateur : MEDEF-NC	Aucun accord conclu ! (Revoyure au 1er semestre 2025)	0%	0%
Coiffure Animateur : CPME	Aucun accord conclu ! (Revoyure au 1er semestre 2025)	0%	0%
Commerce et divers Animateur : MEDEF-NC	Avenant n°55 signé : Jours fériés 2025 (Revoyure au 1er semestre 2025)	0%	0%
Employés de maison Animateur : DTE-NC	Aucun accord conclu ! (Revoyure au 1er semestre 2025)	1,50%	0%
Énergies Animateur : MEDEF-NC	Aucun accord conclu ! (Revoyure au 1er semestre 2025)	0%	0%
Esthétique Animateur : CPME	Aucun accord conclu ! (Revoyure au 1er semestre 2025)	0%	0%
Éts. accueillant des personnes âgées Animateur : CPME	Aucun accord conclu ! (Revoyure au 1er semestre 2025)	0%	0%
Exploitations Agricoles – Forestières Animateur : MEDEF-NC	Avenant n°17 signé : Valeur du point à 853 F	2,30%	+3.21%
Hôtels, Bars, Restaurants et Établissements similaires (HBCR) Animateur : MEDEF-NC	Aucun accord conclu ! (Revoyure au 1er semestre 2025)	0%	0%
Industries Animateur : CPME	Aucun accord conclu ! (Revoyure au 1er semestre 2025)	0%	0%
Industries extractives, Mines et carrières Animateur : MEDEF-NC	Aucun accord conclu ! (Revoyure au 1er semestre 2025)	0%	0%
Entreprises de surveillance, gardiennage, sécurité Animateur : MEDEF-NC	Aucun accord conclu ! (Revoyure au 1er semestre 2025)	0%	0%
Transports aériens Animateur : MEDEF-NC	Aucun accord conclu ! (Revoyure au 1er semestre 2025)	0%	0%
Transports routiers Animateur : MEDEF-NC	Aucun accord conclu ! (Revoyure au 1er semestre 2025)	0%	0%
Transports sanitaires et terrestres Animateur : CPME	Aucun accord conclu ! (Revoyure au 1er semestre 2025)	0%	0%

## 2. UN DIALOGUE SOCIAL ENGAGÉ POUR SAUVER ENTREPRISES ET EMPLOIS

### **Résilience et adaptabilité de la formation professionnelle continue, fortement désorganisée pour l'ensemble des parties prenantes.**

L'année 2024 restera marquée par les exactions de mai qui ont profondément impacté l'ensemble du tissu économique et social de la Nouvelle-Calédonie. La formation professionnelle continue (FPC) et la formation initiale ont été directement affectées par ces exactions notamment par la destruction totale ou partielle de nombreux établissements (CFA-CMA, IFPSS, Greta, CFPPA Sud, CFTMC de nombreux établissements scolaires), perturbant le déroulement des formations, des stages et des dispositifs d'accompagnement des entreprises et des salariés. Dans ce contexte difficile, les acteurs du secteur ont dû faire preuve d'une résilience et d'une capacité d'adaptation remarquables pour assurer la continuité des parcours de formation.

Un secteur sous tension mais mobilisé : Les conséquences de la crise de mai 2024 ont entraîné une désorganisation majeure de la formation en Nouvelle-Calédonie. De nombreux centres de formation ont vu leur activité suspendue pour cause de destruction ou fortement ralentie en raison des difficultés d'accès, des dégradations matérielles et d'un climat d'incertitude généralisé. Les entreprises, quant à elles, ont rencontré des difficultés à maintenir les parcours de formation de leurs salariés, notamment en raison de leur destruction totale, de la suspension de nombreuses sessions et du manque de mobilité sur le territoire.

Malgré ces contraintes, les acteurs de la formation ont su s'adapter en réorganisant leurs dispositifs. Le recours accéléré aux solutions de formation à distance, la flexibilité dans l'organisation des sessions et la mobilisation des partenaires ont permis de maintenir une continuité pédagogique et de limiter les impacts sur les parcours des apprenants.

### **Focus sur le Fonds Interprofessionnel d'Assurance Formation (FIAF) :**

Le FIAF a été directement touché par cette crise. Le saccage de ses locaux a perturbé son fonctionnement, compliquant sa gestion administrative. Par ailleurs, la baisse de la collecte des contributions des entreprises, directement affectées par les destructions, a imposé une réallocation des ressources disponibles afin de soutenir au mieux les besoins prioritaires.

Face à cette situation inédite, des réunions du bureau restreint, avec notre mandataire Julien BARRAS, se sont tenues une fois par semaine durant plusieurs mois pour adapter le fonctionnement du Fonds. Le FIAF a su, via son nouveau système d'information, dématérialiser au maximum ses formalités, aussi bien pour les entreprises que pour les administrateurs, facilitant ainsi les démarches dans un contexte difficile.

Il a été décidé de maintenir une enveloppe globale de 400.000 F.CFP, mais de limiter à 142.000 F.CFP le montant disponible pour une action de formation par entreprise afin de mieux répartir les fonds et d'assurer un soutien au plus grand nombre d'entreprises.

Dans le cadre de la reconstruction, le FIAF a également remis en place le dispositif RELANCE, permettant notamment aux salariés en passe d'être licenciés de bénéficier d'actions de formation en vue d'une reconversion professionnelle, dans la mesure du possible. Ce dispositif permet également aux entreprises de se relancer en formant leurs salariés à de nouveaux dispositifs, afin de s'adapter, de poursuivre leurs activités et/ou de les diversifier. Cette initiative vise à limiter l'impact de la crise sur l'emploi et à offrir des perspectives d'avenir aux salariés affectés.

**Un engagement pour l'avenir : Le Medef-NC, aux côtés des entreprises et des acteurs de la formation, continuera à jouer un rôle actif pour défendre une formation professionnelle accessible, efficace et adaptée aux besoins du marché du travail, essentielle pour la relance économique et la reconstruction du territoire.**



## 2. UN DIALOGUE SOCIAL ENGAGÉ POUR SAUVER ENTREPRISES ET EMPLOIS

### 2.1 Les grands dossiers de l'année : des batailles clés pour la survie économique

**Emploi : Impact des exactions de Mai 2024 et de la fermeture de KNS sur le marché du travail (Le Nickel : première filière pourvoyeuse d'emploi).**

#### Chute brutale de l'emploi salarié privé :

Entre mars et décembre 2024, **11 600 emplois** ont été détruits dans le secteur privé, aggravant une tendance à la baisse amorcée avant la crise.



Salariés dans le secteur privé

	2023	2024
1 <sup>er</sup> trimestre	68 541	66 588
2 <sup>e</sup> trimestre	68 535	60 680
3 <sup>e</sup> trimestre	68 681	57 371
4 <sup>e</sup> trimestre	66 437	-

Sources : Cafat - Isoe  
Données disponibles au 21/01/2025  
Unité : nombre

**Explosion du chômage total ou partiel :** Face aux destructions massives d'entreprises, les dispositifs de chômage de droit commun (total ou partiel) ont été complétés par des mesures de chômage spécifique qu'il soit total ou de droit commun afin de soutenir tant les entreprises que les salariés.

#### Chiffres relatifs au chômage total :

- **1 499 personnes** en décembre étaient indemnisées dans le cadre du chômage total spécifique exactions.
- Au total **6140 personnes** ont été indemnisées au titre du chômage total (droit commun ou spécifique).
- Les autres restent sans emploi et ne perçoivent pas d'indemnisation faute d'éligibilité aux dispositifs existants.



Bénéficiaires du chômage total selon le type de chômage

	Droit commun		Exactions 2024
	2023	2024	
Janvier	2 418	2 874	-
Février	2 390	2 891	-
Mars	2 304	3 028	-
Avril	2 349	3 120	-
Mai	2 384	3 364	497
Juin	2 388	3 799	1 192
Juillet	2 442	4 331	1 363
Août	2 425	4 527	1 409
Septembre	2 424	4 992	1 410
Octobre	2 428	5 106	1 404
Novembre	2 389	4 991	1 384
Décembre	2 707	4 639	1 499

Sources : Cafat - GNC - Isoe - Données disponibles au 24/01/2025  
Unité : nombre

#### Chiffres relatifs au chômage partiel :

- **22 885 personnes** ont été indemnisées au titre du chômage partiel spécifique exactions
- **586** ont été indemnisées au titre du chômage partiel spécifique crise nickel
- Au total **23171 personnes** ont été indemnisées au titre du chômage partiel qu'il soit de droit commun, spécifique nickel ou exactions.



Salariés indemnisés au chômage partiel, pour la période de couverture des droits accordés en 2024

	Chômage partiel de droit commun		Chômage partiel spécifique nickel 2024	Chômage partiel exactions mai 2024	Total sans double compte 2024
	2023	2024			
Janvier	24	20	-	-	20
Février	44	30	-	-	30
Mars	39	203	32	-	235
Avril	35	412	318	-	730
Mai	26	544	223	6 746	7 372
Juin	79	224	301	14 981	15 423
Juillet	69	30	134	15 090	15 254
Août	65	4	92	13 545	13 641
Septembre	10	5	33	11 840	11 878
Octobre	11	5	17	10 251	10 273
Novembre	14	5	18	7 653	7 676
Décembre	12	-	-	4 678	4 678
TOTAL SANS DOUBLE COMPTE	147	714	586	22 885	23 171

Sources : Cafat - GNC - Isoe  
Données disponibles au 24/01/2025  
Unité : nombre

Les exactions de mai 2024 sont venues exacerber les difficultés de la filière nickel, première pourvoyeuse d'emplois, avec l'annonce de la **fermeture de KNS** en Province Nord ayant pour conséquence le **licenciement de ses 1200 salariés** fin août 2024.



## 2. UN DIALOGUE SOCIAL ENGAGÉ POUR SAUVER ENTREPRISES ET EMPLOIS

### 2.2 Actions et partenariats avec la société civile et associative : unir les forces pour avancer

Le Medef-NC s'investit activement dans un réseau large et diversifié de partenaires pour accompagner, relayer et construire des réponses concrètes face aux défis économiques, sociaux et humains du territoire.

En 2024, dans un contexte profondément fragilisé par la crise, cette dynamique partenariale s'est intensifiée. Elle repose sur une approche transversale, mobilisant aussi bien les institutions de dialogue social que les clusters économiques, les structures d'innovation, les associations d'accompagnement, les établissements de formation ou les réseaux de solidarité entrepreneuriale et dans certains desquels le Medef-NC est membre fondateur, sinon membre actif ou lié par une convention de partenariat.

Même si toutes les actions ne sont pas détaillées ici, nous tenons à citer l'ensemble des structures avec lesquelles nous avons œuvré en 2024 : Les **Clusters**, le **Cluster Maritime** de Nouvelle-Calédonie, le Cluster **SYNERGIE**, l'Association de Développement Économique de la NC (**ADECAL**), l'**Association pour l'étude des régimes de retraite** en NC, La **French Tech NC**, l'Organisation des Professionnels de l'Économie Numérique (**OPEN**), l'**ADIE**, le **Réseau Initiative NC**, **Talents Calédoniens**, l'**APESA NC**, Femmes Chefs d'entreprise (**FCE**), l'**ANDRH**, l'Institut des relations sociales (**IRS**), la **province Sud** (programme de **mentorat jeunesse**), l'Association Calédonienne de Développement de l'Enseignement Technique (**ACDET**), l'Association Française des Juristes d'Entreprise (**AFJE-NC**), l'**AFBTP**, l'**UNC**, l'**IUT**, **Pépité-NC**, l'**EGC**, l'Agence de la transition écologique NC (**ADEME**), la **Conférence Régionale du Sport**, **ACOTRED Pacifique** cluster des professionnels de la gestion des déchets, l'Association **Endémia** portée par notre adhérent **XL Programmation**, qui oeuvre à la reconnaissance de la biodiversité du territoire et se consacre à la faune, la flore et la fonge, le **RSMA**, avec lequel nous entretenons des liens depuis toujours et qui dispense des formations qualifiantes dans un cadre d'apprentissage du savoir-être extrêmement apprécié par les employeurs aussi bien que par la jeunesse elle-même ; Et bien sûr les 3 **chambres consulaires de Nouvelle-Calédonie** : la CCI, La CMA et la CAP.

Toutes ces coopérations traduisent une volonté commune : unir les forces pour construire, soutenir, former, innover, accompagner les transitions et préserver le lien humain au cœur de notre modèle économique.



## 2. UN DIALOGUE SOCIAL ENGAGÉ POUR SAUVER ENTREPRISES ET EMPLOIS

### 2.2 Actions et partenariats avec la société civile et associative : unir les forces pour avancer

#### Le Cluster Maritime de Nouvelle-Calédonie

Toujours très actif, le CMNC a reconfiguré sa feuille de route suite aux émeutes, ainsi que sa structuration interne (changement de manager et poste à mi-temps). Suite à une démarche d'intelligence collective les adhérents du cluster ont choisi 5 projets principaux devant être portés en priorité, à savoir, l'aquaculture durable, les infrastructures (moyens de levage) et port scientifique, la mobilité maritime et la déconstruction.

Par ailleurs, 2025 verra la restitution d'une étude sur le capital maritime, ainsi que les données d'un observatoire de l'économie bleue, suite à l'obtention d'une subvention du FIM pour mener ces études. 2025 sera l'année de la mise en œuvre des projets.

#### La French Tech

Le Medef Nouvelle-Calédonie et La French Tech Nouvelle-Calédonie unissent leurs forces pour dynamiser l'écosystème entrepreneurial local et promouvoir l'innovation. Cette collaboration se traduit par des actions concrètes, notamment à travers des événements stratégiques tels que la journée "Je Choisis La French Tech", qui s'est tenue le 19 septembre 2024. Destinée aux acheteurs et responsables des relations fournisseurs, cette initiative vise à renforcer les liens entre les startups technologiques et les acteurs économiques du territoire.

Dans cette dynamique, le Medef-NC soutient également la participation d'une délégation calédonienne au salon Vivatech 2024, une opportunité clé pour donner de la visibilité aux entreprises locales sur la scène internationale et favoriser les connexions avec des investisseurs et partenaires potentiels.

En conjuguant leurs efforts, le Medef-NC et La French Tech NC s'affirment comme des acteurs complémentaires, engagés dans le développement des startups et l'accompagnement des entreprises vers les défis technologiques de demain.

#### Réseau Initiative NC

Le Medef-NC est un membre historique du Réseau et constate avec inquiétude l'abandon par les différentes institutions (arrêt des subventions) de cet outil indispensable pour le développement des projets d'entreprise de petite taille. Seul le déploiement des ressources internes – nous saluons ici les efforts du président auprès du ministère de l'Outremer – aura permis d'assurer la continuité du Réseau Initiative NC en 2024. Il est urgent pour les collectivités de comprendre la nécessité d'appuyer les porteurs de projet tant qu'il est encore temps.

#### Talents calédoniens

Le Medef-NC est membre de cette association qui vise à attirer et retenir les talents en Nouvelle-Calédonie pour stimuler le développement économique et social du territoire. Nous relayons auprès du réseau des adhérents les candidatures et CV recueillis et participons à l'élaboration des études et temps forts.

#### APESA NC

Le Medef-NC est membre du réseau APESA-NC (Aide Psychologique pour les Entrepreneurs en Souffrance Aiguë). À ce titre, nous jouons le rôle de sentinelles, formées pour repérer les signes de détresse psychologique aiguë chez les chefs d'entreprise.

Lorsqu'un signal est détecté, nous sommes en mesure de transmettre une fiche d'alerte aux psychologues coordinatrices d'APESA-NC. Cette alerte permet d'enclencher rapidement un accompagnement adapté.

Concrètement, ce dispositif offre au chef d'entreprise en difficulté la possibilité de bénéficier, dans un délai très court, de cinq séances gratuites avec un psychologue formé à la gestion des crises suicidaires. L'objectif est de désamorcer la crise, d'apporter un soutien immédiat et de permettre à l'entrepreneur de retrouver un équilibre.

Ce service est gratuit, confidentiel et réactif : une véritable bouée de sauvetage en cas de détresse.

## 2. UN DIALOGUE SOCIAL ENGAGÉ POUR SAUVER ENTREPRISES ET EMPLOIS



### Convention sur le Mentorat à l'école avec la province Sud

Le Medef-NC a signé une convention au mois d'avril 2024 avec la province Sud dans le cadre du programme de Mentorat, qui s'inscrit dans la politique jeunesse adoptée en 2021. Ce programme a pour objectif d'accompagner les jeunes (dès la 5<sup>ème</sup>) dans leur réussite, de favoriser l'ascenseur social, de promouvoir l'excellence et de faciliter leur insertion professionnelle en lien avec le monde économique. Plusieurs adhérents du Medef-NC participent activement à ce dispositif et partagent leur expérience à travers une interview. Plus d'infos :

<https://www.medef.nc/actualites/partenariat-province-sud-et-medef-nc-en-faveur-de-la-jeunesse-caledonienne>



### AFJE-NC

Le Medef-NC est membre de l'Association Française des Juristes d'Entreprise, la première organisation professionnelle de juristes d'entreprise en France et en Europe.

L'AFJE a pour mission de promouvoir la profession, de favoriser la formation continue, l'information juridique, ainsi que le partage d'expériences entre juristes d'entreprise.

À travers sa délégation calédonienne, l'AFJE, en lien avec le Medef-NC, ambitionne de développer la formation locale et de favoriser les échanges autour des problématiques juridiques spécifiques aux entreprises du territoire.

Cette dynamique vise à renforcer les compétences juridiques et à créer un réseau d'entraide entre professionnels du droit en entreprise, au service de la sécurité juridique et du développement économique local. Deux formations ont été organisées en visioconférence délivrées par l'AFJE de métropole : "Comprendre les enjeux cachés des clauses de responsabilité et assurance dans les contrats" et "L'IA pour les juristes - Décryptage, outils gratuits et cas d'usage".

### Pépité NC

Partenaire de ce parcours entrepreneurs de l'UNC, le Medef-NC, représenté par Alexandre Lafleur, participait en mars au 6e comité d'engagement pour la promotion 2024. 34 dossiers ont été déposés et 24 candidatures ont été retenues pour rejoindre cette communauté d'entrepreneurs en herbe.



## 2. UN DIALOGUE SOCIAL ENGAGÉ POUR SAUVER ENTREPRISES ET EMPLOIS

### 2.2 Actions et partenariats avec la société civile et associative : unir les forces pour avancer

#### ACDET

Depuis sa création, dont il est cofondateur, le Medef-NC œuvre activement pour le développement de l'enseignement technique. Début 2024, l'association a renouvelé son bureau, portant Emmanuel ERARD, nouveau DAFPIC (Délégué Académique à la Formation Professionnelle Initiale et Continue), à la présidence et une représentante du Medef-NC à la vice-présidence. Parmi les projets portés par cette nouvelle équipe, figurait l'organisation d'un Salon des Métiers et de la Formation en septembre. Toutefois, en raison des exactions survenues en mai, cet événement a été reporté à 2025.

#### AF BTP

Créée par le Medef-NC et la FCBTP afin de répondre aux besoins en formations des entreprises. Le Medef-NC a poursuivi son partenariat avec l'AFBTP en relayant les offres de formation, en participant en tant qu'invité aux réunions du conseil d'administration et en soutenant la mise en place d'une nouvelle formation intitulée "Piloter un chantier de déconstruction".

#### UNC

Le Medef-NC a maintenu son engagement auprès de l'UNC à travers ses mandataires et en relayant des informations sur les formations en alternance, le Salon Masters Emploi et le Job Dating de l'alternance organisé au CFA.

#### EGC

Le Medef-NC, ayant accompagné l'association de l'EGC dans la rédaction de ses nouveaux statuts et règlement intérieur, a participé à la 1<sup>ère</sup> assemblée générale de l'association Alumni Business Network le 21 mars.

#### La Conférence régionale du Sport

Les représentantes du Medef-NC ont poursuivi leur participation aux différents comités de pilotage pour l'élaboration du Projet Sportif Territorial suite à la présentation du diagnostic du sport présenté en février. Le Projet Sportif Territorial a été adopté le 20 novembre en commission plénière. Lors de cette commission, il a également été présenté, en présence distancielle d'une représentante de l'Agence Nationale du Sport (organe financeur) un état des lieux : des infrastructures sportives entièrement ou partiellement détruites lors des exactions de mai, ainsi qu'un chiffrage pour chacune des structures pour une reconstruction ou des réparations.

#### IRS – L'Institut des relations sociales

L'IRS est un organisme fondé par les partenaires sociaux pour former et faire vivre le dialogue social. Chaque année, le conseil d'orientation paritaire indique sous l'égide de sa responsable, les formations communes à destination des partenaires sociaux. Ce lieu d'échange et d'apprentissage permet aux employeurs et à leurs salariés occupant des mandats de venir se former ensemble et de partager par la mise en situation, les problématiques rencontrées dans l'entreprise (jeux de rôles).

Les thèmes abordés sont vastes : focus sur l'actualité législative et réglementaire portant sur le droit du travail, petits-déjeuners/débats, négociation collective, institutions représentatives du personnel. Exemples de formations disponibles : "analyser et réguler les tensions et conflits en entreprise", "digitalisation et dialogue social", etc. Depuis plusieurs années, l'IRS est en difficulté financière car de moins en moins accompagné par le gouvernement. Aussi, l'IRS déploie, plusieurs offres de formation à la carte, proposées aux employeurs et aux syndicats de salariés. Pour de plus amples informations :

<https://www.acestecnam.nc/institut-des-relations-sociales-nc/#presentation>

## 2. UN DIALOGUE SOCIAL ENGAGÉ POUR SAUVER ENTREPRISES ET EMPLOIS

### 2.3 Visibilité et influence sur la scène locale et internationale : salons, événements et partenariats

#### Le séminaire “Ecole Calédonienne” du 30 novembre 2024 avec le Gouvernement

Présenté par Isabelle CHAMPMOREAU, Vice-Présidente du gouvernement, ce séminaire a mis en lumière plusieurs constats et enjeux cruciaux pour l'adaptation de l'éducation, de la formation et de l'insertion au contexte contemporain, à savoir : Améliorer le système éducatif au service de la réussite de TOUS et du développement global de l'individu ; Renforcer les politiques publiques qui promeuvent l'égalité des chances ; Mieux adapter le système au contexte calédonien notamment en matière d'insertion.

Les représentants du Medef-NC ont rappelé l'importance d'un lien renforcé entre le monde de l'éducation et celui de l'entreprise et a insisté sur : La nécessité de mieux adapter les parcours de formation aux besoins économiques, en particulier dans les secteurs en tension ; L'importance de valoriser l'alternance, l'apprentissage et les filières professionnelles, encore trop souvent perçus comme des choix par défaut ; L'urgence d'agir contre le décrochage scolaire, source directe de précarité pour les jeunes et de déséquilibre pour le marché de l'emploi.

La participation à ce séminaire s'inscrit dans une volonté du Medef-NC de contribuer activement aux réformes nécessaires pour une meilleure adéquation formation-emploi, en mobilisant les entreprises comme partenaires des politiques éducatives.



#### Le salon Préventical par le GPSST

Le salon de la prévention pour la santé et la sécurité au travail organisé par le Groupement des Professionnels de la Santé et de la Sécurité au Travail, en partenariat avec le Medef-NC a eu lieu les 18 et 19 avril 2024 pour sa 6ème édition. avec des exposants et des conférences sur le thème “Egalité femmes/hommes?”.

Plus d'infos : <https://www.medef.nc/actualites/prevention-et-securite-au-travail-le-salon-preventical-des-1819-avril-2024>

## 2. UN DIALOGUE SOCIAL ENGAGÉ POUR SAUVER ENTREPRISES ET EMPLOIS

### 2.3 Visibilité et influence sur la scène locale et internationale : salons, événements, partenariats

#### Le salon NumériBoost

Partenaire de l'événement porté par le cluster OPEN, le Medef-NC a soutenu la réalisation du salon, qui s'est tenu le jeudi 25 avril 2024 à l'ORIGIN Cinéma.



Gratuit sur inscription, il a rassemblé l'écosystème numérique et économique autour d'un objectif clair : permettre aux entreprises, quels que soient leur secteur ou leur taille, de découvrir des solutions numériques concrètes pour accélérer leur développement. Organisé en pavillons thématiques, NumériBoost a offert aux professionnels l'opportunité de s'informer, de se former, de rencontrer des experts et de découvrir les dernières innovations technologiques adaptées aux besoins du tissu économique calédonien. Un rendez-vous devenu incontournable pour accompagner les transitions numériques et renforcer la compétitivité des entreprises du territoire.



#### Vivatech 2024

Le Medef-NC a soutenu le projet du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie en participant à la sélection de huit startups locales pour former une délégation calédonienne à VivaTech 2024, le salon européen de référence pour les startups. Cet engagement a permis de mettre en lumière l'innovation calédonienne sur la scène internationale.

## VIVA TECHNOLOGY



#### La FEDOM

Chaque année la Fédération des Entreprises d'Outre-Mer (FEDOM), dont le Medef-NC est membre, organise un séminaire territorial réunissant les acteurs économiques locaux. En 2024, ce séminaire devait aborder les enjeux de la construction et du logement. Cependant, il a dû être annulé, initialement prévu pour le 15 mai, en raison des événements violents survenus lors des émeutes, qui ont éclaté deux jours auparavant.

#### Rencontres protocolaires



## 3. ENTREPRENEURS UNIS : FORCE, SOLIDARITÉ ET RÉSILIENCE

*Un réseau soudé qui tient bon face à l'adversité*

### 3.1 La représentativité du Medef-NC : notre mouvement est plus fort chaque année

401 adhérents dont 30 syndicats  
professionnels

Qui représentent au  
total : 35 552 salariés

### 3.2 Nouveaux adhérents 2024 : des forces vives pour contribuer à un avenir toujours incertain



### 3. ENTREPRENEURS UNIS : FORCE, SOLIDARITÉ ET RÉSILIENCE

#### 3.2 Nouveaux adhérents 2024 : des forces vives pour contribuer à un avenir toujours incertain

#### 41 nouveaux adhérents nous ont rejoint en 2024

##### LA METIS

DORNER Marie-Emilie  
SECTION SERVICES  
Agence de communication, marketing digital

##### QUANTIQ

HAUTOT Benoit  
SECTION SERVICES  
Conception, réalisation et exploitation de produits informatiques



##### NILAB

BERNARD Karl  
SECTION COMMERCE  
Laboratoire de préparation et d'analyse de minerai

##### SYNDICAT DES ARCHITECTES DE NOUVELLE-CALÉDONIE

BRY David  
SECTION SERVICES  
Etude, représentation et la défense des intérêts économiques et matériels de la profession d'architecte diplômé

##### SYNDICAT DES ENTREPRISES D'ESPACES VERTS DE NOUVELLE-CALÉDONIE

MARECHAL Marie-Claire  
SECTION SERVICES  
Promouvoir, favoriser et soutenir les activités d'espaces verts

##### GLI NC / GRUES LEVAGES INVESTISSEMENTS

LABART William  
SECTION BTP  
Levage – Manutention

##### VIGIFONDS

GRONDIN Jean-Philippe  
SECTION SERVICES  
Société de services spécialisée dans le transport et le comptage de fonds et de valeurs



##### AFJ

FIZLIER Amandine  
SECTION SERVICES  
Tous services de conseil, assistance aux entreprises et aux personnes en matière juridique et fiscal

##### FEDERATION DU COMMERCE DE NOUVELLE-CALÉDONIE

VIRCONDELET Laurent  
SECTION COMMERCE  
Défense des intérêts du commerce

##### PHARMACIE GALLIENI ROCADE

LESPINASSE Christophe  
SECTION COMMERCE  
Pharmacie d'officine

##### MEGATRAV

BALBER Ludovic  
SECTION INDUSTRIE  
Entreprise spécialisée dans la charpente métallique, couverture, travaux de ferronnerie et maîtrise d'œuvre dans le bâtiment

##### NAUTILAE EXPERTISE

CLERTANT Elodie  
SECTION COMMERCE  
Expert-comptable

##### SYNERGIE

BARRAS Julien  
SECTION BTP  
Représenter les filières de la transition énergétique, Promouvoir et soutenir les SF calédoniens

##### AKUO ENERGY NOUVELLE

CALEDONIE SAS  
BALLANDRAS Jean  
SECTION COMMERCE  
Développe, construit et opère des centrales d'énergies renouvelables (solaires, éoliens et stockages par batteries)

##### DGS PACIFIC

COPIER Frédéric  
SECTION COMMERCE  
Importation et vente de mobilier de bureau

##### ECHO ASSISTANCE

LENHOF Valérie  
SECTION COMMERCE  
Paie - Assistance administrative

##### ARMETAL

DELPOUVE Anne-Marie  
SECTION BTP  
Travaux de montage de structure métallique



##### OPSSI

KELLER Serge  
SECTION SERVICES  
Société informatique de conseil spécialisée.

##### ANIMALIA SANTE

TRINIDAD Hélène  
SECTION SERVICES  
Mutuelle pour animaux

##### PAJ

DOSQUET Manon  
SECTION SERVICES  
Assistance administrative paie - juridique

### 3. ENTREPRENEURS UNIS : FORCE, SOLIDARITÉ ET RÉSILIENCE

#### ALLO TRANSPORTS

STENFORT Hervé  
SECTION SERVICES  
Transport de personne



#### TECHNIC INDUSTRIE

GUIDON Ludovic  
SECTION COMMERCE  
Commerce gros et détails de  
produits, outillages, petits matériels

#### RENEW PC

HNASSIL Kevin  
SECTION COMMERCE  
Vente de matériel informatique,  
reconditionnement informatique,  
maintenance, formation  
professionnelle, gestion de parc  
informatique

#### GARAGE LVP SARL

PRIOU Laurent  
SECTION COMMERCE  
Mécanique, Tôlerie, Carrosserie et  
Peinture

#### ETIK

BLANCIAK Pierre  
SECTION COMMERCE  
Bureau d'étude de maîtrise d'œuvre

#### L'AGENCE IMMO

AZEVEDO Antoine  
SECTION COMMERCE  
Agence immobilière

#### SYRTIS MAJOR

STALTER Kévin  
SECTION SERVICES  
Surveillance, Gardiennage, Sécurité

#### FAC PACIFIC

BRIAM Mélanie  
SECTION INDUSTRIE  
Achat et approvisionnement de  
fournitures industrielles

#### ENOVA SARL

RICCIARELLI Jean-Marie  
SECTION COMMERCE  
Informatique, infogérance, vente,  
installation, réparation matériel  
informatique

#### SARL S.A.AJ

BREGEON Mathilde  
SECTION SERVICES  
Assistance Administrative et  
Juridique + Formation pour adultes

#### ACOTRED PACIFIQUE

BOUFENECHÉ Nadir  
SECTION SERVICES  
Cluster d'entreprises spécialisé dans  
la gestion des déchets

#### STRATEGIC

BOUVET Jean-Marc  
SECTION SERVICES  
Conseil en stratégie de  
communication

#### NOUMEA ARCHIVES

HUBERT Amandine  
SECTION SERVICES  
Conservation / Numérisation  
archives

#### ASSYSTEM NOUVELLE- CALEDONIE

DEBRIGODE Jocelyn  
SECTION BTP  
Ingénierie et Intégration de  
systèmes dans les secteurs :  
Industries, Naval, Médical, Sûreté et  
Télécom

#### TRANSPORTS & SERVICES

CALEDONIENS  
OUDIN Mikaël  
SECTION SERVICES  
Transport de marchandises diverses



#### REFLEXE PACIFIQUE

MENAGER Benoit  
SECTION SERVICES  
Support informatique et projets  
informatique



#### KOMATSU

CORIN Laurent  
SECTION MINES ET  
METALLURGIE  
Ventes, réparations, entretien et  
location d'engins de construction,  
mine et terrassement

#### MERCI HENRY !

HENRY Laëtitia  
SECTION SERVICES  
Services de conciergerie privée  
notamment aux seniors

#### PAIOMBOUE

SARRAN Claude  
SECTION INDUSTRIE  
Blanchisserie industrielle

#### INTERMEDIAS – LA VOIX DU

#### CAILLOU

MILIN Yann  
SECTION SERVICES  
Impression et/ou édition de  
journaux, magazines, livres,  
catalogues sur support papier et/ou  
internet

#### PACIFIC ART OF LIVING (PAOL)

BARRET Bénédicte  
SECTION COMMERCE  
Vente de mobilier de bureau et  
mobilier intérieur pour professionnel  
et particulier

## 3. ENTREPRENEURS UNIS : FORCE, SOLIDARITÉ ET RÉSILIENCE

### 3.3 Mandats et mandataires : des représentants engagés sur tous les fronts

Nos mandataires sont des membres et adhérents du Medef-NC siégeant dans de très nombreuses instances touchant la vie de l'entreprise. Au sein d'un environnement complexe, ils sont un relais privilégié de l'expression des chefs d'entreprise.

**Nous tenons à remercier tous les mandataires qui s'impliquent dans la défense et la promotion des valeurs et des intérêts communs de toutes les entreprises. 68 mandats et responsabilités dans les institutions et organismes de Nouvelle-Calédonie, assurés par 81 mandataires dirigeants d'entreprise.**

#### Economie Fiscalité : 16 Mandats

**ADECAL TECHNOPOLE** : Daniel OCHIDA  
**CCM** (Comité Consultatif des Mines) : Guillaume KUREK  
- Alexandre ROUSSEAU - Thomas SEVETRE - Arnaud BONDOUX - Christian TAUPUA - Michel BLINEAU  
**CELECO BTP** : Jean-Marie MAILLET  
**CESE NC** (Conseil Economique, Sociale et Environnemental de la NC) : Bertrand COURTE  
**CICS DE LA PROVINCE SUD** (Comité d'information, de concertation et de surveillance – Goro) : La présidente ou son représentant  
**CLUSTER MARITIME NC** : Eric DINAHET  
**COTSUEL** (Comité Territorial pour la Sécurité des Usagers de l'Electricité) : Julien BARRAS  
**COSRI** (Comité d'Orientation Stratégique pour la Recherche et l'Innovation) : Daniel OCHIDA  
**COMMISSION SPECIALE VIE CHERE PATRONAT** au Congrès : Mimsy DALY - Cédric FAIVRE  
**CTE DAPM** (Comité Technique d'Evaluation) : Eric DINAHET  
**FEDOM** (Fédération des Entreprises des Départements d'Outre-Mer) : Mimsy DALY  
**FEDOM – Conseil scientifique THINK TANK**  
**FONDS NICKEL** : Thomas SEVETRE - Aline LORICOURT - Nathalie BAKHACHE - Gabriel BENSIMON  
**INC** (Initiative Nouvelle-Calédonie) : Ronan DALY - Eric DINAHET  
**NCT&I** (New Calédonia Trade & Invest) : Dominique LEFEVRE - Eric DINAHET - Mimsy DALY  
**OPEN NC** : Eric DINAHET - Cédric FAIVRE

#### Protection Sociale : 14 Mandats

**CAFAT** : Jean-Philippe VOLLMER - Emilie JARNIGON - Patrick DUPONT - Eric DINAHET  
**CHD** (Conseil du Handicap et de la Dépendance) : Amandine MINANA - Thomas SEVETRE  
**CHD** : COPIIL Insertion professionnelle et emploi des personnes en situation de handicap : Audrey CADO  
**CHT** (Centre hospitalier territorial) : Patrick DUPONT (au titre de la CAFAT)  
**COSS** (Comité d'Organisation Sanitaire et Sociale) : Daniel RAFFIN - Pascal OLEJNICZAK - Patrick LOUIS - Jean-Jacques MAGNIN - Patrick DUPONT (au titre de la CAFAT)  
**CRHD NC** (Commission de la Reconnaissance du Handicap et de la Dépendance de NC) : Thomas SEVETRE - Audrey CADO  
**CRPHPA NC** (Commission de Recours des Personnes en situation de Handicap ou de Perte d'Autonomie de NC) : Thomas SEVETRE - Audrey CADO  
**FSH** (Fond Social de l'Habitat) : Alexandre LAFLEUR - Bernadette DUREAU - Yann BIGNON  
**HIAA** (Humanis International ARRCO AGIRC) - Conseil d'administration : Daniel OCHIDA - Mimsy DALY - Alexandre LAFLEUR - Valérie ZAOUÏ - Dominique LEFEVRE  
**HIAA** (Humanis International ARRCO AGIRC) - CPAC (Comité Paritaire d'Approbation des Comptes) : Patrick DUPONT - Cédric FAIVRE  
**HIAA** (Humanis International ARRCO AGIRC) - CPAS (Comité Paritaire d'Action Sociale) : Alexandre LAFLEUR - Dominique LEFEVRE - Marie-Claire MARECHAL  
**MALAKOFF HUMANIS GROUPE** - Assemblée générale : Mimsy DALY - Marie-Claire MARECHAL - Valérie ZAOUÏ - Daniel OCHIDA - Alexandre LAFLEUR - Dominique LEFEVRE  
**MUTUELLE DU COMMERCE** : Charles LE CLEACH - Dominique LEFEVRE - Alexandre LAFLEUR - Yoanna WIARD  
**SMIT** (Service Médical Interentreprises) : Marie-Claire MARECHAL - Sabine SANTA

## 3. ENTREPRENEURS UNIS : FORCE, SOLIDARITÉ ET RÉSILIENCE

### 3.3 Mandats et mandataires : des représentants engagés sur tous les fronts

#### Emploi-Formation : 26 Mandats

**ACDET** (Association Calédonienne pour le Développement de l'Enseignement Technique) : Déborah VINCHELIN - Audrey CADO

**ACESTE CNAM** (Association Calédonienne d'Enseignement Scientifique Technique et Economique - Conservatoire National des Arts et Métiers) : Mathieu DEREK ou son représentant

**AFBTP** (Association de formation du BTP) : Rémi GACON - Eric LAFITTE - Maxime GOYER - Julien BARRAS

**ANRDH** (Association Nationale des Directeurs des Ressources Humaines) : Vanessa CAUMEL

**ASSOCIATION DES TALENTS CALEDONIENS** : Valérie ZAOUI - Alexandre LAFLEUR

**CAP EMPLOI** - Province nord : Jean-Louis THYDJEPACHE - Frédérique PENTECOST - Solange REY - Audrey CADO - Georges HENRY - Julien BARRAS

**CCCP** (Commission Consultative de la Certification Professionnelle de la NC) : Stéphane HORNUNG - Lydia GRACIA (Titulaire) - Johann GOGNETTI - Eric VLAEMINCK - Audrey CADO

**COMITE VAE** (Validation des Acquis de l'Expérience) : Audrey CADO

**COMMISSION PIF** (Commission spécialisée des parcours individualisés de formation professionnelle continue) : Audrey CADO

**CONFERENCE REGIONALE DU SPORT & CONFERENCE DES FINANCEURS DU SPORT** : Mimsy DALY - Audrey CADO

**CPEL** (Commission Paritaire sur l'Emploi Local) : Anne-Marie DELPOUVE - Audrey CADO - Eric VLAEMINCK - Guillaume BERNARD - Julien BARRAS - Lydia GRACIA

**CSEIFOP** (Commission stratégique pour l'emploi, l'insertion, la formation et l'orientation professionnelle) : Célia TRIGO - Audrey CADO - Lydia GRACIA - Frédéric CANTENS - Fabien HELFFT - Edouard CASTAING

**EGC** (Ecole de Gestion et de Commerce) : Audrey CADO

**EPIFE** (Etablissement Provincial de l'Emploi de la Formation et de l'Insertion Professionnelle) : Edouard CASTAING - Cédric FAIVRE

**FI AF NC** (Fonds Interprofessionnel d'Assurances Formation de NC) : Julien BARRAS - Audrey CADO - Isabelle CHIMENTI - Georges HENRY

**GIEP NC** (Groupement pour l'Insertion et l'Evolution Professionnelle) : Edouard CASTAING - Nathalie GREGOIRE - Isoline VIRATELLE

**GIEP - Conseil Pôle des métiers de la mer** : Charlie SARAFIAN - Sébastien GIBERT - Thomas QUIROS - Dorian ALLAIN - Sylvie HELMY - Isoline VIRATELLE - François BURNOUFF - Yann BOUVET

**LYCEE AGRICOLE MICHEL ROCARD** (Pouembout) - Conseil d'administration : Pamani SIWA

**LYCEE AUGUSTIN TY** (Touho) - Conseil d'administration : Edouard CASTAING

**LYCEE ESCOFFIER** (Nouméa) - Conseil d'administration : Dominique PHAM

**LYCEE HAUDRA (Lifou)** - Conseil d'administration : Edouard CASTAING

**LYCEE JULES GARNIER (Nouméa)** - Conseil d'administration : Lamine KOUMARE

**LYCEE MONT DORE** - Conseil d'administration : Lydia GRACIA

**LYCEE PETRO ATTITI** (Nouméa) - Conseil d'administration : Lionel WOLF

**UNC - IUT** (Institut Universitaire de Technologie) - Conseil d'administration : Franck CARPENTIER - Julien BARRAS

**UNC - IAE** (Institut d'administration des entreprises) - Conseil d'administration : Mimsy DALY - Danièle BRAULT

#### Relations Sociales : 12 Mandats

**AFJE** (Association Française des Juristes d'Entreprises - Délégation de NC) : Vanessa CAUMEL

**ANDRH** (Association Nationale des Directeurs des Ressources Humaines) : Vanessa CAUMEL

**APESA** (Aide Psychologique pour les Entreprises en Souffrance Aigüe) : Vanessa CAUMEL

**APICFPS** (Association Paritaire Interprofessionnelle de Concours au Financement de Permanents Syndicaux) : Danièle BRAULT - Edouard CASTAING - Yoanna WIARD - Vanessa CAUMEL

**CCT** (Commission Consultative du Travail) : Vanessa CAUMEL

**CDS** (Conseil du Dialogue Social) : Laurent VIRCONDELET - Vanessa CAUMEL - Bertrand COURTE - Cédric FAIVRE - Mimsy DALY - Alexandre LAFLEUR

**CDS - Comité de l'Observatoire des prix et des marges** : Laurent VIRCONDELET - Eric DINAHET

**CDS - Conseil d'Orientation de l'IRS** : Vanessa CAUMEL

**CDS - Conférence régionale du sport + Conférence des financeurs du sport** : Laurent VIRCONDELET - Vanessa CAUMEL

**GIE CHEQUE DEJEUNER CALEDONIEN** : Dominique LEFEIVRE

**GPSST** (Groupement des Professionnels de la Santé et de la Sécurité au Travail) / Club des HSE : Vanessa CAUMEL

**TRIBUNAL DU TRAVAIL** - Assesseurs : Patrick ALLARD - Nadège BRUEL - Aurélie CASTAGNET-SOUBEN - Catherine CLEMEN-MARIHIC - Paul DELIGNY - Guillaume DEVAUX - Nathalie GREGOIRE - Yves JEAN-BAPTISTE - Julie LAVIALLE

### 3. ENTREPRENEURS UNIS : FORCE, SOLIDARITÉ ET RÉSILIENCE

#### 3.4 Syndicats professionnels affiliés : des alliés stratégiques pour une représentativité renforcée

Face aux défis économiques et sociaux, l'union fait la force. Aux côtés du Medef-NC, nos syndicats professionnels affiliés jouent un rôle essentiel pour défendre les intérêts des entreprises de leur secteur, porter une voix collective et structurer les actions de relance. Ensemble, ils forment un maillage solide, garant d'une représentativité forte et d'une résilience accrue. **30 syndicats professionnels sont affiliés au Medef-NC en 2024 dont 3 nouveaux constitués cette année.**

- **ANC** : Armateurs de Nouvelle-Calédonie
- **APCA** : Association professionnelle des concessionnaires automobile
- **COSODA** : Comité des sociétés d'assurances
- **FCBTP-NC** : Fédération Calédonienne du BTP-NC
- **FCNC** : Fédération du Commerce de NC
- **FETTNC** : Fédération des entreprises de travail temporaire de NC
- **FINC** : Fédération des industries de NC
- **FTAI** : Fédération territoriale des agents immobiliers
- **FNSEA** : Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles de NC
- **GAPNC** : Groupement des Ambulanciers privés de NC
- **GPNC** : Groupement des pharmaciens de NC
- **SAI-NC** : Syndicat des Architectes d'intérieur de NC
- **SANC** : Syndicat des Architectes de NC
- **SCNC** : Syndicat des Commerçants de NC
- **SCANC** : Syndicat des courtiers en assurance de NC
- **SETRNC** : Syndicat des entreprises de transports routiers de NC
- **SECIBPE** : Syndicat des exploitants carrières et des industriels du béton prêt à l'emploi
- **SFAI NC** : Syndicat des fournisseurs d'accès à internet de NC
- **SIDEMMS** : Syndicat des importateurs de matériel médical et scientifique de NC
- **SIDNC** : Syndicat des importateurs et distributeurs de NC
- **SIM** : Syndicat des industries de la mine de NC
- **SEM** : Syndicat des producteurs-exportateurs et exportateurs de minerai de nickel de NC
- **SEVNC** : Syndicat des Entreprises d'Espaces Verts de NC
- **SRBDNC** : Syndicat des restaurants, bars et discothèques de NC
- **SSNC** : Syndicat des Scaphandriers de NC
- **SNNC** : Syndicat du numérique de NC
- **SPADET** : Syndicat professionnel des agréés en douanes et des transitaires
- **SPNC** : Syndicat des Pharmaciens de NC
- **SPPMNC** : Syndicat professionnel des pilotes maritimes de NC
- **UHNC** : Union des hôtels de Nouvelle-Calédonie

## 3. ENTREPRENEURS UNIS : FORCE, SOLIDARITÉ ET RÉSILIENCE

### 3.4 Syndicats professionnels affiliés : des alliés stratégiques pour une représentativité renforcée

#### Zoom sur les Dossiers engagés avec la FNSEA en 2024



FÉDÉRATION NATIONALE DES  
SYNDICATS D'EXPLOITANTS AGRICOLES  
DE NOUVELLE-CALÉDONIE  
Agir plutôt que subir : c'est notre ADN !

#### Dossier n° 1 : assurance nationale

Mettre en place, à l'échelle de notre territoire, un dispositif d'assurance récolte aligné sur le modèle national, basé sur la solidarité entre l'État, les agriculteurs et les assureurs. Ce système à trois étages vise à mieux protéger les exploitants agricoles face aux aléas climatiques, en garantissant une couverture équitable et durable. L'objectif est d'intégrer notre territoire dans cette dynamique nationale, pour répondre à un enjeu global avec une réponse commune et solidaire.

#### Dossier n° 2 : Défisiscalisation nationale et soutien à l'investissement agricole et halieutique

Nous souhaitons faciliter l'accès à la défiscalisation nationale pour les secteurs agricole et halieutique en supprimant la condition des deux années d'activité et en clarifiant les critères d'éligibilité, notamment pour certains véhicules comme les doubles cabines. Nous demandons également le déplafonnement du seuil d'investissement, actuellement limité à environ 30 millions d'euros par an, afin de permettre des projets de plus grande envergure dans les secteurs agricole et halieutique. L'objectif est de lever les freins administratifs et de renforcer la compétitivité de ces filières essentielles.

#### Dossier n° 3 : Dotation à l'Installation à l'Agriculture (DIA)

Le dispositif de la Dotation à l'Installation à l'Agriculture (DIA) est essentiel pour soutenir l'installation des jeunes agriculteurs en Nouvelle-Calédonie. Nous demandons sa remise en place et souhaitons également participer à son amélioration afin d'assurer son efficacité à long terme.

#### Dossier n° 4 : Vente des produits agricoles et halieutiques : équité, régulation et professionnalisation

Nous souhaitons mettre fin aux distorsions de concurrence, notamment celles dues aux ventes non déclarées sur les marchés communaux et en ligne. Nous plaçons pour une réglementation claire des



ventes occasionnelles, accompagnée de mécanismes de contrôle renforcés, afin de garantir l'équité entre tous les acteurs de la chaîne alimentaire. En parallèle, nous souhaitons travailler sur une proposition d'un système simplifié pour les producteurs occasionnels, incluant un statut simplifié, un guichet unique pour centraliser les démarches administratives, et la réforme du RUAMM en basant les cotisations sur le chiffre d'affaires réel par exemple. L'objectif est de faciliter la transition vers une activité déclarée et professionnelle, tout en garantissant une concurrence loyale.

#### Dossier n° 5 : mazout détaxé : soutien aux agriculteurs, éleveurs et pêcheurs

Le prix du mazout détaxé constitue un élément clé du coût de production pour de nombreux exploitants agricoles et de la pêche. Nous demandons une révision des conditions de l'accès au mazout détaxé, afin de le rendre plus juste et adapté aux besoins des différents acteurs du secteur. Cela inclut notamment la possibilité de l'obtenir à la pompe, car les conditions actuelles (accès aux exploitations, coûts d'infrastructure, équipements nécessaires) sont trop contraignantes et souvent irréalisables pour les exploitants. L'objectif est de soutenir la compétitivité des exploitations locales en facilitant l'accès à ce carburant essentiel.

### 3. ENTREPRENEURS UNIS : FORCE, SOLIDARITÉ ET RÉSILIENCE

#### 3.5 Petits-déjeuners et sondages : échanger pour mieux rebondir

**Les Petits déjeuners** : Deux fois par mois environ, le Medef-NC organise des petits-déjeuners gratuits sous forme d'ateliers thématiques, de formation ou décodage juridiques et réglementaires, qui sont animés par les adhérents eux-mêmes ou nos partenaires. Un sujet abordé en 1h 30 par un(e) professionnel(le) calédonien dans nos locaux et en visio-conférence.

Mouvement des Entreprises de Nouvelle-Calédonie

**PETIT-DEJ' DU 15/02/2024**  
"Réunion d'information sur le Système électrique de la NC"



Animée par la société Enercal, acteur central dans la production, le transport et la distribution d'énergie électrique. L'objectif de cette rencontre a été de partager des perspectives éclairantes sur les enjeux critiques auxquels est confronté le système électrique de la Nouvelle-Calédonie.

Mouvement des Entreprises de Nouvelle-Calédonie

**PETIT-DEJ' DU 22/02/2024**  
"Recrutement des Mentors promo 2024, par la province sud"



Agir pour l'égalité des chances dans l'éducation grâce au mentorat.

La province Sud, en partenariat avec l'association Télémaque à Paris, a mis en place un programme de mentorat en faveur de l'égalité des chances et la réussite de la jeunesse. Les mentors volontaires partagent avec leur filleul une ouverture socio-culturelle et professionnelle pour développer le potentiel et les chances de réussite de ces jeunes.

Mouvement des Entreprises de Nouvelle-Calédonie

**PETIT-DEJ' DU 29/02/2024**  
"Les nouveautés de la Défisicalisation nationale au 1er janvier 2024, suivant la réforme."



Une séance animée par la société IZF avec Arnaud Buffin, Olivia Perocleau et Julien Chevalier.

Mouvement des Entreprises de Nouvelle-Calédonie

**PETIT-DEJ' DU 07/03/2024**  
Formation professionnelle : utilisation de votre enveloppe FIAF



Virginie Leclerc-Riquies et Yaana Darin, conseillère formation entreprise au FIAF nous ont fait découvrir les nouveaux outils pour mieux gérer la formation dans votre structure : Définir ses besoins en formation ; Décrypter un programme de formation ; Identifier les différents types de formation et Identifier les dispositifs de financement.

Mouvement des Entreprises de Nouvelle-Calédonie

**PETIT-DEJ' DU 14/03/2024**  
NOUVEAU MOYEN DE PAIEMENT : CF-Pay par la CSB



"Encaissez instantanément les paiements sur votre smartphone" : telle est la solution proposée aujourd'hui par CF-Pay aux professionnels afin de répondre à la numérisation constante de nos interactions, y compris commerciales. C'est en effet autour du Petit Déjeuner MEDEF-NC du jeudi 14 mars que ce nouveau moyen de paiement calédonien a pu être pitché devant nos adhérents, et challengé par ces derniers.

Mouvement des Entreprises de Nouvelle-Calédonie

**PETIT-DEJ' 04/04/2024 : SANTE SECURITE AU TRAVAIL**  
Les affections périarticulaires



Un petit-Déjeuner en présence du Président du syndicat des pharmaciens et animé par Jean-Yves PENNY, Ergonome Consultant - Intervenant et Formateur.  
Que sont les Troubles Musculo Squelettiques ? Quelles sont les différentes atteintes et leur conséquences ? Quelles sont les origines de ces atteintes ? Comment prévenir (Aménagement Ergonomique des postes de travail) ? Présentation des orthèses pour diminuer les douleurs et de la réparation médicale.

Mouvement des Entreprises de Nouvelle-Calédonie

**PETIT-DEJ' DÉBAT #NUMERIQUE DU 08/08/2024**  
Signature électronique : réglementation et cas d'usages avec la DINUM du Gouvernement



L'équipe de la DINUM a apporté des éclaircissements précieux à nos adhérents et en présence de Christopher SYGES, membre du gouvernement en charge de l'économie numérique. Une séance de travail collaboratif qui va permettre de faire progresser l'adoption de ce dispositif essentiel en Nouvelle-Calédonie.

Mouvement des Entreprises de Nouvelle-Calédonie

**PETIT-DEJ' #DECHETS #DECONSTRUCTION**  
24/10/2024



Les représentants de la Province Sud de la Direction du Développement Durable des Territoires (DDDT) ont permis de clarifier les processus liés à la déconstruction des entreprises incendiées et saignées lors des événements de mai 2024.

Ce fut l'occasion pour les acteurs du secteur de la déconstruction, les entrepreneurs sinistrés et les bureaux d'études de partager leurs expériences, de signaler les difficultés rencontrées sur le terrain et de clarifier le cadre réglementaire applicable, dans un contexte de crise et d'urgence.

Mouvement des Entreprises de Nouvelle-Calédonie

**PETIT-DEJ' : LES EXPERTS D'ASSURÉS 05/12/2024**



Le rôle de l'expert d'assuré est souvent moins connu. Il peut intervenir pour une expertise amiable contradictoire à la demande de l'assuré. M. Perraud nous a détaillé les processus d'expertise, l'évaluation des dommages, des pertes et l'accompagnement des assurés.

## 3. ENTREPRENEURS UNIS : FORCE, SOLIDARITÉ ET RÉSILIENCE

### 3.5 Petits-déjeuners et sondages : échanger pour mieux rebondir

**Sondages : administrés auprès des adhérents au cours de l'année 2024**

- Avril 2024 : **Enquête de satisfaction Adhérents du Medef-NC, votre avis compte !** 89 réponses.
- 7 Mai 2024 : **Sondage d'intérêt pour l'organisation de VISITES d'ENTREPRISES** Adhérentes du Medef-NC. 89 réponses.
- Mai 2024 : **Sondage "Comment est traitée la paie des heures non effectuées au mois de mai suite aux exactions ?"** Ce sondage sur la gestion des salaires vous a été adressé pour nous **permettre de négocier avec l'Etat le paramétrage des aides financières.** Ce sont 180 répondants, qui ont pu nous indiquer les différents cas appliqués pour leurs équipes en fonction de leur situation : le maintien du salaire, le repos compensateur, la récupération des heures perdues, les congés payés, les congés sans solde ou absence autorisée, l'avance pour les jours non travaillés, le chômage partiel classique (en attendant la mise en œuvre des dispositifs de la Province Sud et de l'Etat).
- 23 Août 2024 : **Sondage sur les conséquences de l'augmentation des tarifs de fret, du prix de certaines matières premières et par conséquent du prix de certaines familles de produits finis.** 44 réponses
- 28 Août 2024 : **Sondage sur les ruptures de contrat de travail pour motif d'abandon de poste.** 94 réponses.
- 16 Septembre 2024 : **Appel à témoignages sur vos difficultés.** 20 réponses.



En 3 ans, le regard des adhérents évolue !  
Zoom sur l'enquête de satisfaction :

#### Évolution de la satisfaction des adhérents du Medef-NC (2022-2024)

##### ✓ Représentation

- 📊 +15 % de satisfaction en 2 ans  
→ 91,6 % des entreprises se disent bien représentées.
- 🔍 Points à améliorer : inclusion des professions libérales et secteurs émergents.

##### ✓ Services utilisés

- 👤 Service juridique = star (note stable autour de 4/5).
- 📄 40 % des adhérents ignorent encore certains services.

##### ✓ Événements

- 📅 78 % des répondants participent aux événements (vs. 73 % en 2022).
- ★ Note qualité : passée de 3,4 à 4,1/5.
- 🕒 Demande croissante pour des formats midi et fin de journée.

##### ✓ Communication

- ✉ Mails hebdo : appréciés (note 4,1/5).
- 🌐 Site internet : satisfaction en baisse (-0,2 pts), ergonomie à revoir.
- 🔧 Refonte du Menu de navigation intervenue courant 2024
- 📱 Réseaux sociaux : une image jugée trop institutionnelle, surtout par les jeunes entreprises.

##### ✓ Thématiques demandées

- 👤 RH & droit social
- 💻 Numérique & IA
- 🌱 RSE & transition écologique

🌟 **Le MEDEF-NC progresse sur tous les fronts : l'enjeu 2025 sera d'amplifier la communication, renforcer l'inclusivité et moderniser ses outils.**

### 3. ENTREPRENEURS UNIS : FORCE, SOLIDARITÉ ET RÉSILIENCE

#### 3.6 Organisation interne : un Medef-NC structuré pour affronter les crises

Le **Comité Exécutif** vote des décisions de positionnement, fait le point sur les secteurs d'activité, traite les sujets de crise.

Il est composé des 3 membres du Bureau :

1 Président, 1 Vice-Président, 1 Trésorier élus par l'ensemble des adhérents et de 30 membres :

3 entreprises et 2 syndicats professionnels, élus lors de l'Assemblée Générale par les adhérents de chacune des 6 sections (Commerce, BTP, Tourisme, Services, Mines, Industrie) et s'adjoint des membres de droit : les 12 plus gros employeurs.

Il se réunit en moyenne toutes les 6 semaines et en 2024 18 réunions se sont tenues dans un contexte de gestion de crise avec les 45 membres du mandat en cours 2022 / 2025 :

##### Section BTP

- FCBTP, Silvio PONTONI
- SYNDICAT DES SCAPHANDRIERS DE NC, Maxime GOYER
- COLAS NC, Jean-Marie MAILLET
- JEAN LEFEBVRE PACIFIQUE SA, Laurent Emmanuel DIEU
- SOCIETE PLOMBERIE & SANITAIRE DE NC, François LE BRIS
- CEGELEC NC, Julien BARRAS

##### Section COMMERCE

- SYNDICAT DES COMMERCANTS DE NC, Ronan DALY
- SYNDICAT DES IMPORTATEURS ET DISTRIBUTEURS DE NC, Emmanuel CRANCE
- CIPAC, Pierre MASSENET
- DECORAMA, Laurent VIRCONDELET
- SIDPAD, Henri De MEILLAC
- FIGESBAL, Jean GONCALVES
- GROUPE ESPACE, Frédéric LAFLEUR
- HOLDING DU PACIFIQUE, Frédérique PENTECOST
- SCIE DISTRIBUTION, Michel MEES

##### Section INDUSTRIE

- FEMMES CHEFFES D'ENTREPRISES, Barbara VLAEMINCK
- SYNDICAT DES EXPLOITANTS CARRIERS & DES INDUSTRIELS DU BETON, Gérard TOLLET
- BISCOCHOC, Dominique LEFEVRE
- GAZPAC, Romain BABEY
- GRANDE BRASSERIE DE NC, Marie-Amélie MOLIA
- ENERCAL, Jean-Gabriel FAGET



##### Section MINE ET METALLURGIE

- SYNDICAT DES INDUSTRIES DE LA MINE DE NC, Christian TAUPUA
- SYNDICAT DES PRODUCTEURS-EXPORTATEURS ET EXPORTATEURS DE MINERAI DE NICKEL DE NC, Thomas SEVETRE
- MAÏ KOUAOUA MINES, Christian TAUPUA
- SOCIETE DES MINES DE LA TONTOUTA, Arnaud BONDOUX
- SOCIETE MINIERE GEORGES MONTAGNAT, Thomas SEVETRE
- KONIAMBO NICKEL, Marjorie PECHON
- PRONY RESSOURCES NC, Daniel RONEICE
- SOCIETE LE NICKEL, Dominique KATRAWA

##### Section SERVICES

- FEDERATION DES ENTREPRISES DE TRAVAIL TEMPORAIRES EN NC, Danièle BRAULT
- SYNDICAT PROFESSIONNEL DES AGREES EN DOUANE ET DES TRANSITAIRES DE NC, Frédéric PIERSON
- HESTIA GOUVERNANTES, Valérie ZAOUI
- CAN'L, Alexandre LAFLEUR
- SOCATRANS, Frédéric PIERSON
- BANQUE DE NOUVELLE-CALEDONIE, Régis BUQUET
- CLINIQUE KUINDO MAGNIN, Aurélie MAGNIN

##### Section TOURISME

- SYNDICAT DES RESTAURANTS, BARS ET DISCOTHEQUES DE NC, Jean-Pierre CUENET
- UNION DES HOTELS DE NOUVELLE-CALEDONIE, Philippe ETTWILLER
- AIR CALEDONIE, Daniel HOUMBOUY
- LE MERIDIEN DE NOUMEA, Thomas BARGUIL
- SUDILES, Edouard CASTAING
- AIR CALEDONIE INTERNATIONAL, Georges SELEFEN

### 3. ENTREPRENEURS UNIS : FORCE, SOLIDARITÉ ET RÉSILIENCE

#### 3.6 Organisation interne : un Medef-NC structuré pour affronter les crises

Le **Comité Directeur** est composé des 3 membres du Bureau et d'1 élu du COMEX désigné par le Président pour chacune des 6 sections. Il se réunit chaque semaine pour piloter les dossiers.

**LE COMITÉ DIRECTEUR**



**Mimsy DALY, Présidente**



**Bertrand COURTE, Vice-Président**  
Président de la Commission **RELATIONS SOCIALES**



**Benoit MEUNIER, Trésorier**



**Section Commerce** **Ronan DALY** **Président de la Commission ECONOMIE FISCALITE**



**Section Services** **Alexandre LAFLEUR** **Président de la Commission PROTECTION SOCIALE**



**Section BTP** **Julien BARRAS** **Président de la Commission EMPLOI FORMATION**



**Section Mine & Métallurgie** **Dominique KATRAWA**



**Section Industrie** **Marie Amélie MOLIA**



**Section Tourisme** **Edouard CASTAING** **Responsable des Relations Adhérents**

Le Comité Directeur s'appuie sur l'équipe des 9 permanents.

**L'ÉQUIPE DES PERMANENTS**



**Cédric FAIVRE**  
Délégué Général



**Malia SIULI**  
Assistante de Direction



**Stéphanie HERVÉ**  
Responsable Communication



**Vanessa CAUMEL**  
Responsable Juridique



**Audrey CADO**  
Chargée Emploi-Formation



**Eric DINAHET**  
Chargé Economie-Fiscalité



**Alicia PADEAU**  
Juriste



**Paulina KILAMA**  
Assistante Administrative et Comptabilité



**Anne-Marie GAIA**  
Agent d'accueil et Secrétaire des syndicats professionnels



## 3.7 Services aux adhérents : se serrer les coudes et avancer ensemble

### L'hebdo

Chaque semaine les adhérents du Medef-NC reçoivent un e-mail qui diffuse des informations ciblées sur l'actualité économique, sociale et réglementaire, renforçant la cohésion du réseau et favorisant l'entraide entre adhérents. Elle met en avant les travaux, commissions et services d'accompagnement du Medef-NC, tout en valorisant les adhérents et leurs réussites. Ce moyen de communication permet à nos membres de rester informés des enjeux impactant leur activité et d'accéder à des ressources utiles pour leur gestion quotidienne.

### Mail quotidien "Alerte du Medef-NC"

Cette année 2024 si particulière a mobilisé notre équipe pour tenir informés de la situation des exactions de manière quotidienne depuis le 13 mai et ce pendant les trois mois qui ont suivis. Un travail de coordination soutenu pour nos équipes de permanents, en particulier avec les autorités et la CCI, pour donner en temps réel le maximum d'appui aux chefs d'entreprises, pour prévenir la sécurité des biens et des personnes et gérer la crise dont on ne voyait pas la fin...

À travers ces mails d'Alerte, le Medef-NC a relayé des informations essentielles : consignes officielles de sécurité, dispositifs d'aide économique et fiscale, démarches à suivre auprès des assurances, recensements des entreprises sinistrées, cartographies des commerces ouverts, services de soutien psychologique, et protocoles de constat pour la reconstruction. Ces alertes ont également été un relais de la parole institutionnelle et médiatique, des interventions de notre présidente et de nos partenaires dans les médias nationaux.

Véritable lien de veille et de solidarité dans un contexte d'extrême tension, l'Alerte quotidienne a permis de maintenir le lien avec les adhérents, de répondre à leurs questions urgentes et d'organiser la remontée d'informations depuis le terrain. Elle a été l'un des piliers de notre accompagnement de crise, en phase avec notre engagement à informer, orienter, et soutenir nos membres dans les moments les plus critiques.

### Les Mails d'informations spécifiques

Dans le cadre de notre mission d'accompagnement des entreprises, nous mettons un point d'honneur à tenir informés nos membres en temps réel des évolutions importantes concernant leurs activités. Dès que nous concluons des accords avec nos partenaires sociaux ou institutionnels, ou lorsque des changements réglementaires significatifs surviennent, ils reçoivent immédiatement un mail détaillé.

Ces communications fournissent des informations claires et précises sur les nouvelles mesures ou obligations à prendre en compte, ainsi que les actions concrètes à mettre en œuvre pour s'adapter à ces évolutions. Ce service vise à offrir toutes les clés nécessaires pour anticiper et réagir efficacement, en veillant à ce que l'entreprise reste compétitive et conforme aux exigences légales en constante évolution.

### Les consultations juridiques : 1610 sollicitations et autant de conseils dispensés.

En matière de DROIT DU TRAVAIL les thématiques les plus fréquentes ont été :

- Santé Sécurité : l'alcool au travail
- Contrat de Travail : les congés payés, les congés sans solde, les arrêts maladie, les absences injustifiées
- Rupture du contrat de travail : la procédure de licenciement pour motif économique, la procédure de rupture conventionnelle, les indemnités de départ et les régimes fiscal et social des indemnités de fin de contrat, l'articulation chômage et licenciement
- Salaires : le calcul des indemnités de chômage, l'incidence du chômage sur les primes
- Temps de Travail : les heures supplémentaires, la modulation du temps de travail
- Syndicats IRP et NEGO : le report des élections, les heures de délégation, la procédure des élections professionnelles
- Pouvoir disciplinaire : la procédure disciplinaire, le délai de notification de la sanction

En matière d'EMPLOI-FORMATION les principaux sujets ont porté sur :

- Les CQP
- Les certifications dans le secteur de la sécurité
- Le plafonnement de l'enveloppe FIAF
- Les Travaux sur la convention sport et loisirs
- L'insertion des travailleurs en situation de handicap (réglementation).

## 3. ENTREPRENEURS UNIS : FORCE, SOLIDARITÉ ET RÉSILIENCE

### 3.7 Services aux adhérents : se serrer les coudes et avancer ensemble

#### Les Dossiers du Medef-NC

Le Medef-NC produit des dossiers techniques et pratiques pour accompagner les adhérents dans la mise en œuvre de la réglementation évolutive, du travail, de la formation professionnelle, des charges sociales et de l'économie-fiscalité.

En 2024, 17 dossiers consultables sur la plateforme réservée aux adhérents ont été produits et/ou mis à jour :

- Province Sud : Des programmes de professionnalisation sur mesures pour accompagner les entreprises dans leur développement et réussite
- Institut des relations sociales
- Paie et chiffres utiles 2024
- Chômage partiel et total Exactions (août 2024)
- Chômage partiel
- Les durées de préavis
- Procédure de licenciement collectif pour motif économique
- Procédure de licenciement économique pour motif économique
- Guide pratique de l'emploi local
- Règlement intérieur - modèle
- Accord modulation du temps de travail - modèle
- Affichage obligatoire égalité professionnelle réelle entre les femmes et les hommes
- Congés payés excédentaires – modèle
- Note sur l'articulation entre chômage partiel et le licenciement économique
- Note : les jours non travaillés lors de l'état d'urgence sont-ils dus par l'employeur ?
- Note sur le projet de réforme législative concernant l'indemnisation de la maladie du salarié
- Note sur le Traitement des salaires pendant la période insurrectionnelle

#### Les outils de présentation et publicité :

- Relais médiatique de la campagne du Medef national en Avril 2024 **“Accueillir plus de stagiaires c'est aussi notre affaire ! Avec le Medef-NC vous n'êtes jamais seul pour aider collégiens et lycéens à construire leur avenir.”**

- **“Les 8 raisons d'adhérer”** : un nouvel argumentaire sous forme de chevalet de table et de fiche récapitulative dans le dossier d'adhésion.

**AVEC LE MEDEF, VOUS N'ÊTES JAMAIS SEUL**

medefnc@medef.nc  
27 35 25

**8 BONNES RAISONS D'ADHÉRER AU** Mouvement des entreprises de Nouvelle-Calédonie **E**

**Et si les solutions venaient du MEDEF-NC ?**

Construire l'avenir dans un monde qui change vite, être véritablement entendu, représenté et défendu, faire face aux mutations institutionnelles, géopolitiques, environnementales, numériques, sociales et sociétales... autant de problématiques auxquelles, vous entrepreneurs, êtes confrontés. Le MEDEF Nouvelle-Calédonie est en capacité de vous apporter de vraies réponses !

**RAISON N°1 VOUS RECHERCHER UNE AIDE, UN ACCOMPAGNEMENT**  
Soyez 100% gagnant, en temps, en efficacité, en expertise...

- Le service client
- Permanence juridique, fiscale, économique
- Rencontres thématiques et partage d'expériences
- Guides pratiques

**RAISON N°2 VOUS VOULEZ ÉLARGIR VOTRE RÉSEAU**  
Multipliez vos contacts avec des décideurs locaux et des entrepreneurs et augmentez les opportunités d'affaires.

- Ateliers thématiques
- Petits-déjeuners d'adhérents
- Afterwork MEDEF#Connect
- Enrichissement de votre carnet d'adresses

**RAISON N°3 VOUS VOULEZ ÊTRE ENTENDU ET DÉFENDU**  
Faites valoir votre intérêt et votre point de vue au bon niveau

Nous défendons les intérêts des entreprises et des entrepreneurs dans toutes les instances économiques et sociales au niveau provincial, auprès du Gouvernement et du Congrès de la Nouvelle-Calédonie.

**RAISON N°4 VOUS VOULEZ ÊTRE REPRÉSENTÉ**  
Rencontrez de façon privilégiée, les mandataires qui gèrent vos dossiers dans les différentes instances.

- Relations du travail et formation : DTEFP, FIAF, Services de l'emploi, CDS, Assessurs au tribunal du travail, etc.
- Protection sociale : CAFAT, AGIRC-ARRCO, RUAAM, FSH, etc.
- Economie et Fiscalité : Tribunal de commerce, Commission fiscalité du Congrès, NC ECO, etc.

**RAISON N°5 VOUS VOULEZ ÊTRE INFORMÉ ET COMPRENDRE**  
Prenez une longueur d'avance sur les grands changements et anticipez les bonnes orientations.

Nous vous relayons une information permanente sur l'environnement de l'entreprise et tout ce qui impacte sa bonne marche, pour vous aider à prendre la bonne décision au bon moment :

- Veille politique, économique, juridique
- À lire dans votre boîte mail chaque semaine : L'hebo du MEDEF-NC

Tout au long de l'année, des rendez-vous réguliers sont l'occasion de débats et d'échanges.

**RAISON N°6 VOUS VOULEZ QUE VOTRE ENTREPRISE AIT PLUS DE VISIBILITÉ**  
Nous utilisons tous nos supports de communication pour mettre en avant les entreprises adhérentes au MEDEF-NC.

- Portrait d'adhérents
- Newsletter hebdomadaire
- Site Internet
- Réseaux sociaux
- Partenariats sur les événements
- Animation de petits-déjeuners
- Visites Inter-entreprises

**RAISON N°7 VOUS VOULEZ PROMOUVOIR L'IMAGE ET LE RÔLE DU CHEF D'ENTREPRISE**  
Soyez reconnu et affirmez votre rôle décisif d'entrepreneur dans la société

Devenez un porte-parole pour casser l'image négative du chef d'entreprise, au profit de celle d'un créateur de valeur ajoutée, acteur du développement et garant du lien social.

**RAISON N°8 VOUS VOULEZ AGIR POUR LA SOCIÉTÉ DE DEMAIN**  
“Agir ensemble pour une croissance responsable”

Nous encourageons les entreprises à favoriser un dialogue social constructif et apaisé, à jeter des passerelles avec des publics traditionnellement éloignés comme le monde associatif ou l'enseignement et à valoriser vos pratiques RSE.

### 3. ENTREPRENEURS UNIS : FORCE, SOLIDARITÉ ET RÉSILIENCE



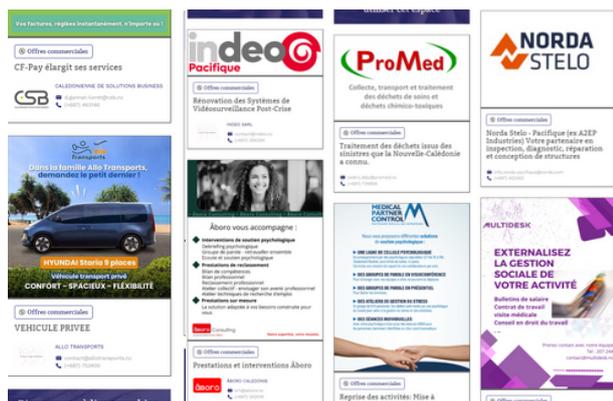
#### La revue de presse économique et sociale

Revue de Presse Économique et Sociale Quotidienne pour les Adhérents

Dans le cadre de nos actions de soutien à l'information des entreprises, une revue de presse économique et sociale quotidienne est réalisée pour les adhérents du Medef Nouvelle-Calédonie. Cette revue offre une sélection d'articles pertinents, analysant les tendances économiques, les évolutions sociales, ainsi que les actualités locales et internationales impactant le secteur entrepreneurial. Les informations collectées sont ensuite relayées chaque semaine dans notre Newsletter Hebdomadaire, permettant ainsi à nos membres de rester informés et réactifs face aux enjeux qui façonnent leur environnement économique. Ce service fait partie de notre engagement continu pour renforcer la communication et la veille stratégique au sein de notre communauté d'entrepreneurs.

#### Site Internet et espaces de valorisation des adhérents

- L'adhérent à l'honneur : Tout au long de l'année, nous diffusons des portraits d'adhérents sur notre Site Internet et nos réseaux sociaux pour valoriser leur activité, leurs réalisations et leurs engagements dans les mandats.
- L'annuaire des adhérents
- La rubrique "Annonces du Réseau" a été rendue publique et chaque adhérent à la possibilité de publier son annonce via son compte individuel à propos de son activité, d'une offre commerciale, d'une actualité ou même d'une demande spécifique.



#### Les Réseaux sociaux



Plus de 41 post en moyenne/mois versus 20/mois en 2023, en raison d'une présence quotidienne pour informer le monde économique depuis les exactions de mi-mai à fin aout 2024.

- LinkedIn : Augmentation de nos abonnés à la page Medef-NC : 6 473 soit + 23% vs 2023 (+16% 2023 vs 2022).
- Facebook : Augmentation des abonnés à la page Medef-NC : 4 965 soit +63,5% vs 2023 (+ 28% 2023 vs 2022).

#### Les formations et séminaires de L'Académie Medef France

Nous vous relayons les visio-conférences et les replays intéressants pour notre région et nos problématiques.

#### Les opportunités de business avec le Medef International

Tout au long de l'année, Medef International propose à ses membres des missions d'entreprises exceptionnelles permettant de rencontrer des acteurs clés des secteurs publics et privés à l'international. Ces missions sont une occasion unique pour les entreprises, notamment celles de Nouvelle-Calédonie, de développer leur réseau, de renforcer leur présence sur des marchés étrangers et de promouvoir leur savoir-faire à travers des rencontres de haut niveau.

Les missions couvrent des secteurs variés tels que les énergies renouvelables, les infrastructures, la transition numérique, la santé, et bien plus encore. Elles permettent aux entreprises de s'immerger dans des environnements économiques en forte croissance et d'établir des partenariats durables.

Lors de ces déplacements, les participants peuvent :

- Rencontrer des responsables gouvernementaux et des dirigeants du secteur privé,
- Présenter leurs projets et solutions aux décideurs locaux,
- Échanger avec des acteurs économiques majeurs, souvent dans un cadre formel ou lors de forums économiques de très haut niveau.

Ces missions, bien que multisectorielles, s'adaptent aux spécificités économiques et aux priorités de chaque pays visité, offrant ainsi une grande diversité d'opportunités pour les entreprises locales.

Tout au long de l'année, nous relayons ces missions auprès de nos adhérents pour leur permettre de saisir ces occasions de développement international. Chaque mission constitue un levier stratégique pour les entreprises calédoniennes, qu'elles soient grandes ou TPE.

### 3. ENTREPRENEURS UNIS : FORCE, SOLIDARITÉ ET RÉSILIENCE

#### 3.7 Services aux adhérents : se serrer les coudes et avancer ensemble

**Le grand rassemblement annuel des entrepreneurs de France à Paris les 26 et 27 Août 2024 : La REF24**

Année après année, son succès ne s'est pas démenti ; nous vous avons invités à rejoindre cette grande communauté, avec les mêmes ambitions : celles d'échanger, de s'interroger, de comprendre le monde en transition, mais aussi de partager, de s'interpeller, de s'émouvoir tout cela dans un esprit de convivialité. En cette année olympique, la REF se devait d'être au rendez-vous, avec un vaste village pour les adhérents, de nombreux intervenants politiques et experts renommés pour un programme exceptionnel sur le thème du POUVOIR avec celles et ceux qui font l'actualité.

La Présidente du Medef-NC a eu l'occasion d'intervenir dans plusieurs formats de conférences, notamment dans le village dédié aux Outre-Mer et à interpellé avec vigueur sur la situation de la Nouvelle-Calédonie.



#### 3.8 Réunions, rencontres et courriers officiels : faire vivre nos relations extérieures

### Chiffres clés 2024

#### L'activité du MEDEF-NC en résumé



**195** Réunions ont concerné le MEDEF-NC  
• dont 102 réunions des mandataires  
• et 93 réunions des syndicats professionnels



**499** Rencontres avec les pouvoirs publics



**242** Rencontres avec les syndicats de salarié



**44** Commissions permanentes et Groupes de Travail du MEDEF-NC



**1** Réunion de l'Inter-patronale



**65** Réunions NC ECO

**2** Réunions de section MEDEF-NC



**102** Courriers envoyés par le MEDEF-NC



**1142** Courriers arrivés et traités par nos services

### 3. ENTREPRENEURS UNIS : FORCE, SOLIDARITÉ ET RÉSILIENCE

#### 3.9 Grands rassemblements : retrouver espoir et bâtir l'avenir

##### Le Comex 100% féminin



Le 8 mars 2024, à l'occasion de la Journée Internationale des Droits des Femmes, le Medef-NC a organisé un Comité Exécutif exceptionnel entièrement composé de femmes. Sous la présidence de Mimsy DALY, cette session a abordé des sujets essentiels, notamment les défis économiques liés à la crise et l'impact sur les entreprises, particulièrement dans le secteur du nickel. Les discussions ont également porté sur la gestion des émotions en période de crise et la nécessité d'un soutien mutuel. Un point important a été soulevé concernant les récentes mesures réglementaires sur l'égalité professionnelle, jugées parfois contre-productives. Cependant, cette réunion a mis en avant la résilience et l'esprit d'initiative des femmes leaders. L'événement mettait à l'honneur l'Association des Femmes Chef d'entreprise et s'est conclu par une photo symbolique, du photographe Eric Deroche, renforçant l'unité et la solidarité des femmes au sein du Medef-NC.



##### L'Assemblée Générale 2023



##### Rapport Moral de la Présidente. Nouméa, le 2 mai 2024

##### *Chers Adhérents, chers amis*

*Au moment de réaliser ce rapport moral de l'année 2023, et donc faire le bilan de cette année de présidence à vos côtés, il m'a été difficile de faire l'économie d'un moment d'introspection et avant de parler des faits, partager avec vous mon ressenti et les émotions auxquelles j'ai fait face et que très probablement, vous avez été nombreux à partager.*

*Exaspération, colère, peur, révolte.*

*Découragement, jamais.*

*Oui car c'est un fait, nous traversons actuellement une période critique de l'histoire de notre territoire, et cette fois, nous ne pouvons pas blâmer un virus venu d'ailleurs : les entreprises, piliers du vivre ensemble et du progrès social sont actuellement délibérément malmenées en Nouvelle-Calédonie, voire méprisées quand ce n'est pas poussées à la faillite.*

*Malmenées car elles sont vues encore et toujours comme l'une des seules ressources à l'incurie des politiques publiques en mal de budget, coupables de réussir, suspects d'investir ou de créer de l'emploi.*

*Méprisées, car faute de concertation et d'un véritable dialogue social construit, étayé par des faits, les projets de "réformes" imposés bien souvent au mépris total de la situation économique ne peuvent se résumer que par "plus de taxes" et susciter une opposition farouche des acteurs concernés, qui pourtant auraient bien mieux à faire que battre le pavé pour faire entendre l'évidence : La Nouvelle-Calédonie va mal et les entrepreneurs, nombreux, sont en souffrance quand ils ne jettent tout simplement pas l'éponge.*

*Que dire enfin de la situation ubuesque de la filière nickel, prise dans un étau administratif et politique implacable qui la pousse à sa perte, alors que la véritable concurrence est en Indonésie et que tous les efforts devraient être concentrés vers un but commun de compétitivité dans l'intérêt de tous.*

## 3. ENTREPRENEURS UNIS : FORCE, SOLIDARITÉ ET RÉSILIENCE

### 3.9 Grands rassemblements : retrouver espoir et bâtir l'avenir

Car pour une fois, l'État ne s'était pas contenté de proposer un chèque en blanc, mais avait réalisé une véritable étude de compétitivité de la filière, identifié les leviers, évalué les faiblesses, proposé un plan et un accompagnement en osant demander quoi : un engagement, une responsabilité partagée, une vision stratégique ??

Refusé le pacte nickel ! Alors j'entends certains dire : "mais ce n'est pas à nous de payer !" A ceux-là je réponds :

jamais meilleur investissement n'a été proposé à la Nouvelle-Calédonie, et ce que nous avons à perdre en le refusant est sans commune mesure avec ce que nous pourrions sauver en l'acceptant, et qu'encore une fois chez les "nous-autres", les conseillers, ne sont évidemment pas les payeurs.

Je veux dire un mot tout particulier à nos adhérents KNS, SLN et Prony Ressources et à l'ensemble de vos sous-traitants et salariés, sans oublier tous les acteurs de la mine : le MEDEF NC est à vos côtés car ne nous y trompons pas : sans solidarité de l'ensemble du monde économique, nous ne pourrions pas faire face à cette crise.

Chaque salarié qui perd son emploi, chaque entreprise qui ferme, chaque départ du territoire, ce sont des consommateurs perdus pour l'ensemble de notre écosystème économique, et chaque secteur est concerné.

De la solidarité, pourtant, nous en avons vu cette année, au Congrès, au Gouvernement et dans la rue. Elle a permis de faire reculer la réforme du RUAMM, la taxation des carburants, la réforme de la TGC. Pas parce que ces réformes sont, en tant que telles, inutiles, non. Certains combats ont été gagnés, d'autres restent à mener, et presque tout reste à faire pour réformer en profondeur l'économie calédonienne, qui reste inégale et sous performante par bien des aspects.

Il faut bien le dire, nos faiblesses sont nombreuses.

Elles ne datent pas d'hier, et encore moins d'aujourd'hui. Et elles ne dépendent pas toutes des pouvoirs publics. Mais nous avons la capacité de relever bien des défis. Le MEDEF NC continuera, avec et aux côtés de chacun de vous, de mener ce travail de résistance mais aussi de propositions innovantes.

Et c'est pour cela, je le crois, que vous êtes toujours plus nombreux à rejoindre nos rangs, malgré la situation économique très difficile. Cette année a même été exceptionnelle du point de vue du recrutement de nouveaux membres : 38 nouveaux adhérents nous ont rejoints, un record : je les en remercie, votre confiance nous honore et nous oblige. Ces adhérents de secteurs aussi divers que la santé, l'agriculture, la tech, l'architecture... témoignent de la dynamique de notre Fédération et renforcent notre conviction : plus que jamais, avec le MEDEF vous n'êtes jamais seuls.

C'est dans ce cadre que nous renforçons nos liens avec le MEDEF au national, au sein d'un Comité Outre-Mer aux effectifs plus conséquents dont la Nouvelle-Calédonie assure la Vice-Présidence, au sein du MEDEF International également, qui aura vocation à nous épauler dans le travail de prospection à l'international dont beaucoup d'entre nous ont besoin.

C'est aussi pour cela que notre réseau au niveau de l'État n'a jamais été aussi performant, et que nous poursuivons le travail de proposition et d'échanges avec

le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, inlassablement, sur la réforme fiscale et le sauvetage de nos comptes sociaux.

Le dialogue social est difficile, mais il continue et nous aboutissons parfois, comme sur le difficile dossier du SMAG, ou encore la représentativité patronale, en chantier depuis des années.

Pour cela, le comité directeur peut compter sur une équipe de permanents dont je salue aujourd'hui le travail remarquable autour de Cédric Faivre.

Je veux également remercier mon comité directeur, mon vice-président Bertrand Courte et le comité exécutif pour leur engagement sans faille et les débats constructifs qu'ils ont permis de mener, dans et à l'extérieur du MEDEF NC.

Ils méritent vos applaudissements.

Je veux aussi remercier nos salariés, qui dans cette période compliquée font face avec nous au quotidien aux difficultés de nos entreprises, en donnant le meilleur d'eux-mêmes.

Plus que jamais la force du MEDEF NC c'est son collectif qui fait de nous la première fédération patronale de Nouvelle-Calédonie. Merci enfin à vous tous, chers adhérents : nous sommes ici pour vous et avec vous. Nous ne sommes pas devenus entrepreneurs pour vivre des aides du Gouvernement. Mais nous voulons qu'on nous laisse travailler. Nous nous battons pour cela à vos côtés.

Courage à vous.

Courage à nous.

Longue vie aux entrepreneurs de Nouvelle-Calédonie!

**Mimsy DALY, Présidente du MEDEF-NC.**



### 3. ENTREPRENEURS UNIS : FORCE, SOLIDARITÉ ET RÉSILIENCE

#### La Remise des prix fidélité

Chaque année, le Medef-NC a l'honneur de récompenser les entreprises et syndicats adhérents, célébrant des décennies de fidélité à notre organisation. Dix adhérents ont été distingués avec une aquarelle originale signée par l'artiste Gabrielle Ambrym, une belle manière d'allier reconnaissance et créativité locale :

- 50 ans : Batical SAS
- 40 ans : Femmes Chefs d'Entreprises
- 30 ans : Biscochoc, Le Syndicat des Industries de la Mine, Unitrans, Auclair Dupont
- 20 ans : SC Pirel, Sodemo
- 10 ans : GCM GIE, Sercal

Ce fut un moment de reconnaissance et de partage pour marquer ces décennies de collaboration et d'engagement mutuel, célébré à l'occasion de notre traditionnel rendez-vous de fin d'année qui fut cette fois un déjeuner en raison des couvre-feux encore déclenchés ponctuellement en ce début décembre 2024.

#### Le Déjeuner de fin d'année



Le déjeuner de fin d'année a offert une occasion privilégiée de nous retrouver et d'échanger sur les défis liés à l'effondrement économique et social, à l'insécurité et aux difficultés rencontrées. Il était plus que jamais crucial de renforcer notre solidarité, de partager nos inquiétudes et nos espoirs pour l'avenir, tout en nous soutenant mutuellement. Ce moment convivial a permis de clore l'année 2024 dans un esprit de résilience et de partage. De nombreuses photos captent l'essence de cette belle rencontre pour finir l'année ensemble.



#FIDÉLITÉ

Mouvement  
des **Entreprises**  
de Nouvelle-Calédonie



Le MEDEF-NC existe depuis 1936, soit plus de 88 ans. Nous remercions les entreprises adhérentes célébrant leur dizaine d'année d'adhésion à notre organisation patronale en 2024 et leur avons remis un prix.



**AVEC**

**LE MEDEF-NC,**

**VOUS N'ÊTES**

**JAMAIS**

**SEUL**

[www.MEDEF.NC](http://www.MEDEF.NC)

Mouvement  
des **Entreprises**  
de Nouvelle-Calédonie

